

Perturbations à Prévoir



ACTUALITÉ La guerre du pétrole Claude Vaillancourt Mode de scrutin au Québec : recette pour le statu quo Mercédez Roberge	6 26	TRAVAIL « Bats-toi ou meurs » Élisabeth Béfort-Doucet Suicide. Le symbole de la souffrance au travail Léa Fontaine et Grégory Léppée	14 19	COUP D'ŒIL Grève ontarienne Un violeur sur ton chemin CULTURE Sexe, robots et Harmony	28 61 62
ÉDUCATION Nouvelle révolution scolaire ou industrielle ? Wilfried Cordeau Lire ensemble pour se libérer des oppressions Maya Laoufi et	9	MÉMOIRE DES LUTTES La descente policière au Sex Garage André Querry INTERNATIONAL Grèce. Exarcheia	16	Isabelle Bouchard et Yannick Delbecque Recensions À tout prendre! Ramon Vitesse	64 66
Louis-Raphaël Pelletier REGARDS FÉMINISTES Sidération féministe Martine Delvaux	14	sur l'échiquier du pouvoir Eftihia Mihelakis Italie. Un petit poisson contre le fascisme Claudio Simboli Liban. La révolte contre l'indécence des gouvernants Francis Vernède	54 56 57		

DOSSIER L'art de la perturbation 32 Marcos Ancelovici PERTURBATIONS À PRÉVOIR 34 Perturber les frontières Ciara Byrne Dossier coordonné par Frédérique Godefroid, Martin Jalbert, Xavier P.-Laberge et Amélie Nguyen 37 Réinventer la grève Illustrations par Clément de Gaulejac Philippe de Grosbois Perturbations queers et autres troubles dans le genre 38 Martin Jalbert Décoloniser les mentalités pour le respect des droits des peuples autochtones 40 Entrevue avec Ellen Gabriel par Amélie Nguyen 43 Mettre en scène la désobéissance Elza Kephart « Nous n'avons pas à subir ce qu'on nous impose » 44 Entrevue avec Alyssa Symons-Bélanger par Amélie Nguyen et Frédérique Godefroid Anarchopanda :un bilan 46 Julien Villeneuve Quand le droit s'en mêle 48 Entrevue avec Denis Barette par Frédérique Godefroid Esquiver la surveillance numérique 50 Antoine Beaupré 52 Aide-mémoire

ÉDITORIAL

LA VALEUR ET LE PRIX DE L'INFORMATION INDÉPENDANTE

POUR L'AVENIR D'À BÂBORD!

La crise des médias n'épargne personne, tant les grandes entreprises de presse que les publications indépendantes. Cette crise est notamment provoquée par un déplacement des revenus de la publicité des médias écrits vers les plateformes des médias sociaux. Elle est aussi aggravée par l'abondance d'informations gratuites disponibles sur Internet. Bien que positive, cette situation pose la question du financement. En ne soutenant pas la valeur de l'information indépendante à son juste prix, nous nous appauvrissons collectivement.

Cette crise globale, largement commentée, a un effet qu'on n'a pas fini de ressentir. Les médias les plus renommés, bien intégrés au système capitaliste, cherchent la meilleure solution pour assurer leur survie, que ce soit The Guardian à Londres, Le Monde à Paris ou le *New York Times*. Personne ne semble pour le moment avoir trouvé la formule idéale.

Au Québec, la crise a provoqué de fortes réactions et a changé le paysage médiatique. La Presse est devenue une «fiducie d'utilité sociale», les quotidiens régionaux de Capitales Médias se transformeront en coopérative. Les gouvernements ont réagi en offrant leur appui et du financement, principalement sous la forme de crédits d'impôt sur la masse salariale.

Il faut le dire franchement: la grande crise qui affecte les médias touche aussi À bâbord! Le résultat concret de ce phénomène: une baisse marquée de nos abonnements, entre autres, qui rend notre situation financière périlleuse. Pendant que les problèmes des médias les plus en vue attirent l'attention, peu de regards se portent sur les difficultés des médias alternatifs. Le hic, c'est que les solutions entrevues pour les grands ne conviennent pas pour les médias plus marginaux. Comment profiter de crédits d'impôt alors que les salariés sont très rares dans ce milieu? Comment compter sur la publicité alors que nous avons toujours refusé celles des grandes entreprises capitalistes?

Les médias comme À bâbord! ont tout à fait leur place dans une société qui croit vraiment en la diversité des sources d'information, en la liberté d'expression et en l'importance d'une réflexion critique. Nous sommes convaincu·e·s que notre revue a une place à part dans le paysage médiatique québécois. Non seulement par notre point de vue résolument de gauche, mais aussi parce que nous donnons la parole à celles et ceux qui ont accès à peu de tribunes, aux personnes en provenance des syndicats, des

groupes communautaires, des voix de la diversité. À bâbord! crée un espace de débats, de critique, de réflexion pouvant accueillir des voix autres face aux discours dominants (celui des corporations, du pouvoir, de la novlangue, etc.) qui colonisent trop souvent l'espace médiatique actuel.

Nous sommes aussi attentifs à ouvrir nos pages aux gens de tous les lieux du Québec, en consacrant, entre autres, un numéro par année à une région. Nos textes sont souvent repris, diffusés, cités, tout cela gratuitement. Ils s'intègrent dans la vie intellectuelle d'aujourd'hui, sans que nous en retirions des revenus en conséquence, comme bien d'autres médias d'ailleurs.

À bâbord! est une revue qui reste cohérente envers elle-même en choisissant un mode de production particulier, qui correspond à ses valeurs. Notre fonctionnement est non hiérarchique et notre revue est autogérée. Toutes les décisions sont prises par un collectif ouvert, engagé et composé d'individus attachés à diverses tendances de la gauche. C'est ce modèle unique qui se trouve aujourd'hui en jeu.

Nous avons fait nos devoirs pour réagir à la crise que nous avons bien vu venir. Nous avons présenté une nouvelle maquette, plus belle, plus dynamique. Nous avons transformé notre site, tenu des lancements bien fréquentés, assuré notre présence sur les réseaux sociaux, rendu nos articles accessibles.

À bâbord! ne mettra pas la clé dans la porte au cours des prochains mois. Mais il est clair que sans votre aide, notre survie est menacée. Nous entreprenons donc une campagne de financement, auprès de nos lecteurs et lectrices, auprès de celles et ceux qui nous découvriront. Cette campagne vise surtout à hausser de façon significative nos abonnements qui sont notre plus précieuse source de revenus et de rayonnement à long terme.

Vous voulez nous soutenir, montrer que la diversité de l'information vous tient à cœur? Abonnez-vous, abonnez un·e ami·e! Les dons sont aussi très bienvenus. Ils nous permettent d'avoir un bon coussin financier nécessaire à la production de plusieurs numéros à l'avance. Votre aide est d'autant plus indispensable que nos gouvernements, qui se targuent de soutenir publiquement les médias, n'ont strictement rien prévu pour les médias alternatifs.

Nous comptons sur vous!

Le collectif de rédaction





La revue À bâbord! est une publication indépendante, sans but lucratif, paraissant cinq fois par année depuis sa fondation en 2003. Elle est éditée par des militantes et des militantes de toutes origines, proposant une révolution dans l'organisation de notre société, dans les rapports entre hommes et femmes et dans nos liens avec la nature. La revue a pour but d'informer, de formuler des analyses et des critiques sociales et d'offrir un espace ouvert pour débattre et favoriser le renforcement des mouvements sociaux d'origine populaire. À bâbord! veut appuyer les efforts de celles et ceux qui dénoncent les injustices et organisent la rébellion. Les articles de la revue peuvent être reproduits à condition d'en citer la source.

Suivez-nous aussi sur Facebook: revueababord et sur Twitter: @revueababord

COLLECTIF DE RÉDACTION ◀

Suzanne Audette, Marie-Jo Bard,
Valérie Beauchamp, Myriam Boivin-Comtois,
Isabelle Bouchard, Philippe Boudreau,
Jean-Pierre Couture, Yannick Delbecque,
Marianne Di Croce, Léa Fontaine (coordonnatrice),
Frédérique Godefroid, Philippe de Grosbois,
Miriam Hatabi, Mostafa Henaway,
Catherine Huart, Anne-Marie Le Saux,
Michel Nareau, Amélie Nguyen, Jacques Pelletier,
Xavier P.- Laberge, Ricardo Peñafiel,
Jean-Marc Piotte, Jean-Patrick Reysset,
Camille Robert, Karine Rosso,
Claude Vaillancourt, Marc-Olivier Vallée

COMITÉ D'ÉDITION

Valérie Beauchamp, Jean-Pierre Couture (secrétaire de rédaction), Miriam Hatabi, Anne-Marie Le Saux, Michel Nareau, Jacques Pelletier, Marc-Olivier Vallée

PRODUCTION ET INFOGRAPHIE

Anne-Laure Jean

PHOTOS ET ILLUSTRATIONS

Ars Electronica, Alice Attie, Jonathan Blezard, Yveline Civile, Clément de Gaulejac (dossier), Mohamed Hassan, Andrea Koerner, Shannon Patrick, André Querry, Giuseppe Simeon, Taleoma, Marco Verch

COLLABORATIONS SPÉCIALES

Marcos Ancelovici, Denis Barrette, Antoine Beaupré, Élisabeth Béfort-Doucet, Ciara Byrne, Wilfried Cordeau, Martine Delvaux, Ellen Gabriel, Martin Jalbert, Elza Kephart, Eve-Marie Lacasse, Maya Laoufi, Grégory Léppée, Eftihia Mihelakis, Louis-Raphaël Pelletier, André Querry, Mercédez Roberge, Claudio Simboli, Alyssa Symons-Bélanger, Francis Vernède, Julien Villeneuve, Ramon Vitesse

La revue À bâbord! est imprimée par Héon & Nadeau Ld

La revue est archivée numériquement par Érudit erudit.org et par Les classiques des sciences sociales classiques.uqac.ca

Le site de la revue est hébergé par Koumbit.org

À bâbord! Revue À bâbord! Montréal N° 83 - Mars 2020 5 fois par année ISSN 1710-209X (Imprimé) ISSN 1710-2103 (En ligne)

Dépôt légal bibliothèque nationale du Québec. Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada.





La revue À bâbord! est maintenant disponible sur Érudit!

À partir du numéro actuel, votre revue rejoint cette plateforme de la recherche québécoise et sera accessible parmi d'autres revues savantes et culturelles.

www.erudit.org /fr/revues/babord/

LANCEMENT DU NUMÉRO 83



PASSEZ NOUS VOIR!

Retrouvez toutes les informations sur notre site Web et notre page Facebook! ababord.org / revueababord

LES BRÈVES

LA GRANDE TRANSITION: CONSTRUIRE L'UTOPIE

Cette conférence internationale est l'occasion de s'outiller, de renforcer les liens et de promouvoir des alternatives au capitalisme et aux systèmes d'oppressions. Les 4 jours d'activités en anglais et en français s'adressent aux activistes, syndicalistes, universitaires, militant·e·s et étudiant·e·s désireux d'imaginer de nouveaux futurs.

> Du 21 au 24 mai 2020 à l'Université du Québec à Montréal

Pour plus d'information, suivez la page Facebook ou visitez lagrandetransition.net



POLITIQUE CANADIENNE

LA GUERRE DU PÉTROLE

Claude Vaillancourt

Les dernières élections fédérales ont montré une fois de plus à quel point le Canada est divisé. Cette division s'est manifestée plus particulièrement sur un sujet vital: celui de l'environnement. Alors que la côte du Pacifique, une grande partie de l'Ontario, le Québec et les Maritimes semblent prêts à faire des efforts importants pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, le centre du pays tient mordicus à son modèle économique axé sur le pétrole.

Rarement a-t-on autant entendu parler d'environnement que pendant la dernière campagne électorale fédérale. Au Québec, la grande manifestation de plus de 500000 personnes le 27 septembre a marqué les esprits: les changements climatiques sont désormais incontournables et forcent les partis à s'engager. Tous ont présenté leurs projets pour protéger l'environnement, y compris le Parti conservateur, avec son document Un vrai plan pour protéger l'environnement (un titre un peu ironique si l'on tient compte de la faiblesse de ce projet dans son ensemble).

L'éléphant dans la pièce demeure le pétrole des sables bitumineux. Il est bien connu maintenant que le GIEC recommande de laisser 80% des hydrocarbures dans le sol. Pour y parvenir, il faut passer le plus rapidement possible aux énergies renouvelables, ce qui constitue, on le sait, un très important changement de paradigme économique. Mais le pétrole de l'Alberta et de la Saskatchewan est une véritable mine d'or. Peut-on laisser une pareille fortune sous terre, se disent ceux qui vivent au-dessus?

DEUX AUTRES CANADA

On a découvert lors des dernières élections qu'il y a deux fois deux Canada qui s'affrontent: le Québec contre le ROC, et les régions exploitrices de pétrole contre les autres. Les régions sans pétrole ont divisé leur votre entre les cinq grands partis, alors que les autres ont massivement appuyé le parti en faveur d'une exploitation sans limites de la ressource. Le Parti libéral proposait une solution de compromis: l'exportation massive du pétrole des sables bitumineux, grâce à un nouvel oléoduc, compensée par un programme environnemental axé sur une taxe sur le carbone, la plantation de milliards d'arbres et des objectifs relativement précis pour atteindre zéro émission nette d'ici 2050.

Certes, le choix du gouvernement libéral en a laissé plusieurs sceptiques. D'autant plus que les libéraux ont utilisé l'écologiste Steven Guilbeault comme appât, pour le neutraliser par la suite, en lui donnant un ministère (Patrimoine canadien) qui n'a rien à voir avec ses compétences. Mais entre le projet mitigé des libéraux et l'inféodation des conservateurs aux géants du pétrole, il semblait que soutenir les premiers, pour certaines personnes, était un moindre mal.

Le vote massif du centre du Canada en faveur des conservateurs reste un problème majeur pour les environnementalistes. La tentation pourrait être grande pour les Québécois·es de se replier à l'intérieur de nos frontières et de se glorifier de laisser une empreinte écologique relativement faible grâce aux immenses ressources hydro-électriques dont nous avons la chance de profiter. Mais il est en même temps difficile de rester indifférent devant l'ampleur de la catastrophe écologique provoquée par l'exploitation du pétrole des sables bitumineux.

Il n'est pas évident d'agir devant cette situation et toute ingérence pourrait être vue comme une provocation. Il faut se rappeler la réaction d'offuscation généralisée dans l'Ouest lorsque François Legault a qualifié, à juste titre, d'«énergie sale» le pétrole de l'Alberta. Le projet de «péréquation verte» du Bloc québécois passe lui aussi très mal. L'idée d'imposer une taxe sur le carbone dans les provinces où les émissions de GES par habitant sont les plus élevées peut être excellente en principe. Mais le jupon dépasse: cette mesure semble beaucoup trop conçue pour avantager le Québec aux dépens de l'Alberta et la Saskatchewan.

LE PÉTRO-NATIONALISME

L'exploitation du pétrole dans l'Ouest s'est accentuée au moment où l'idéologie néolibérale s'imposait avec force. Ce modèle a favorisé l'exploitation de cette ressource très rentable sans grande diversification de l'économie, sans mécanisme d'investissement collectif des profits. Alors que l'Alberta, par exemple, exempte ses citoyen·ne·s de taxes à la consommation, la Norvège, qui a profité elle aussi d'une gigantesque manne pétrolière, a mis en place un fonds souverain, aujourd'hui le

plus gros au monde, qui permet de puiser dans ses revenus extraordinaires pour financer la transition écologique. De plus, ce fonds a cessé d'investir dans les compagnies pétrolières tout en restant très rentable, devenant ainsi un excellent exemple à suivre.

Remettre en cause le modèle d'exploitation choisi par les provinces du centre nécessite de faire un long chemin. Celui-ci ne sera pas accompli par les conservateurs qui ont maintenant un véritable monopole politique dans la région. Le système a plutôt tendance à se renforcer comme dans un cercle vicieux. Le chercheur Shane Gunster a identifié un «populisme extractiviste» qui s'appuie sur une argumentation selon laquelle l'extractivisme profiterait à toute la population canadienne sans exception¹. Cet extractivisme bénéfique serait constamment attaqué par une constellation d'opposants peu nombreux, mais hyperactifs et radicaux, en grande partie financés par des fonds étrangers (mais le fait que les grandes pétrolières présentes dans l'Ouest soient principalement étrangères ne semble pas poser de problèmes à ceux qui répandent cette théorie). Il résulte de tout cela un «pétro-nationalisme» qui associe de façon douteuse l'intérêt de la nation à ceux des compagnies pétrolières.

De plus, le lobby du pétrole est particulièrement actif pour défendre ses intérêts. Selon une étude du Centre canadien des politiques alternatives, les représentants de cette industrie auraient tenu pas moins de 11 452 rencontres avec des élu·e·s ou des fonctionnaires, de 2011 à 2018, ce qui équivaut à six rencontres par jour ouvrable². Et il ne s'agit là que du gouvernement fédéral. Cette sollicitation s'est maintenue avec les conservateurs et les libéraux, visant davantage les élu·e·s pour les premiers et les fonctionnaires pour les seconds.

Derrière tout cela, on observe que des intérêts financiers considérables mettent tout leur poids pour empêcher la mise en place d'une transition écologique et qu'ils obtiennent des résultats tangibles dans les choix électoraux. Leur tour de force est >



WEXIT ALBERTA



Photo: Marco Verch (CC BY 2.0).

d'avoir relié les avantages matériels apparents des individus dans ce système à ceux de la grande industrie extractiviste. Et cela aux dépens d'une très grande détérioration de l'environnement qui a des conséquences bien au-delà du territoire de ces provinces.

LE GRAND ENJEU DES PIPELINES

Le talon d'Achille de ce système est l'impossibilité de hausser de façon significative la production de pétrole sans avoir de nouveaux oléoducs menant la ressource vers un port avec un accès sur l'océan, de manière à pouvoir l'exporter partout dans le monde. Deux projets ont été déboutés, même si la menace d'une relance est toujours plane: le projet Keystone XL, qui visait l'exportation du pétrole vers le golfe du Mexique, le projet Énergie Est, vers l'océan Atlantique. Il ne reste plus que Trans Mountain, qui transporterait le pétrole vers l'océan Pacifique. Mais l'opposition demeure forte en Colombie-Britannique, alors que le gouvernement provincial désapprouve le projet. Aux élections fédérales,

les circonscriptions qui donnent sur le Pacifique ont voté majoritairement pour le NPD et les Verts, deux partis opposés à l'oléoduc. Le mouvement militant environnementaliste et autochtone reste très actif sur la question et conserve toujours l'espoir de bloquer le projet.

La question des changements climatiques devrait permettre de trancher entre les intérêts discordants des provinces à vouloir se développer le mieux possible et offrir de bons emplois à leur population. D'autant plus que les provinces du centre du Canada ne seraient pas nécessairement perdantes à abandonner le pétrole. Elles auraient une bonne occasion de diversifier leur économie et d'être moins sensibles à la variabilité du prix des ressources naturelles. Bénéficiant de grands espaces, elles ont un excellent potentiel de développement d'énergies renouvelables (hydro-électrique, éolienne, solaire).

La guerre contre les oléoducs, si elle est gagnée, permettrait de toucher droit au cœur un système basé sur la puissance des multinationales, sur une propagande richement financée et sur un conservatisme politique aux multiples ramifications. Inutile d'ajouter que cette victoire est aussi indispensable pour diminuer l'impact des changements climatiques.

^{1.} Shane Gunster, «Extractive Populism and the Future of Canada», *Monitor*, Centre canadien des politiques alternatives, vol. 26, n° 2, juillet-août 2019.

^{2.} Nicolas Graham, William K. Carroll, David Chen, «Big Oil's Political Reach — Mapping Fossil Fuel Lobbying from Harper to Trudeau», Centre canadien des politiques alternatives, novembre 2019.



L'ÈRE NUMÉRIQUE

NOUVELLE RÉVOLUTION SCOLAIRE OU INDUSTRIELLE?

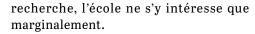
Wilfried Cordeau

Rarement un objet de connaissance ou un champ du savoir aura-t-il été la cible d'une offensive étatique aussi vaste et soutenue en éducation. Dans le sillage de la Stratégie numérique (2017), du Plan d'action numérique de l'éducation et en enseignement supérieur (2018) et du Cadre de référence de la compétence numérique (2019), le système d'éducation dans son ensemble est convié à développer une « culture numérique » et à former l'individu à une « citoyenneté numérique » autonome et responsable.

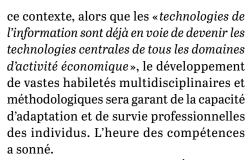
L'intention est louable et «l'omniprésence du numérique», selon les mots du ministère de l'Éducation, l'exige probablement. Cela dit, l'appel à former à la citoyenneté numérique s'avère bien peu convaincant face à la tendance lourde voulant inscrire l'école, via le numérique, dans le giron des nouvelles exigences de formation d'une main-d'œuvre clés en main.

DE LA SOCIÉTÉ DES LOISIRS...

À l'époque du rapport Parent, les technologies de l'information sont encore limitées aux médias de masse que sont le cinéma, la télévision, la radio et les journaux imprimés. Puisqu'ils exercent une influence certaine sur la société, sa pensée, sa vision du monde, ceux-ci doivent faire l'objet d'une éducation critique auprès des jeunes, mais constituent également une opportunité à saisir pour moderniser la pédagogie. On y voit des outils bien plus que des objets d'apprentissage, la formation générale constituant déjà un passeport vers l'ascension sociale, estime-t-on. C'est encore l'esprit qui domine l'œuvre de précision des finalités éducatives opérée en 1979 dans le livre orange L'École québécoise, qui s'attarde davantage à définir pour l'école la mission du développement intégral de la personne qu'à l'articuler aux rouages industriels ou techniques. Le développement de l'informatique et des télécommunications, dans les années 1970 et 1980 étant encore cantonné aux industries et au monde de la

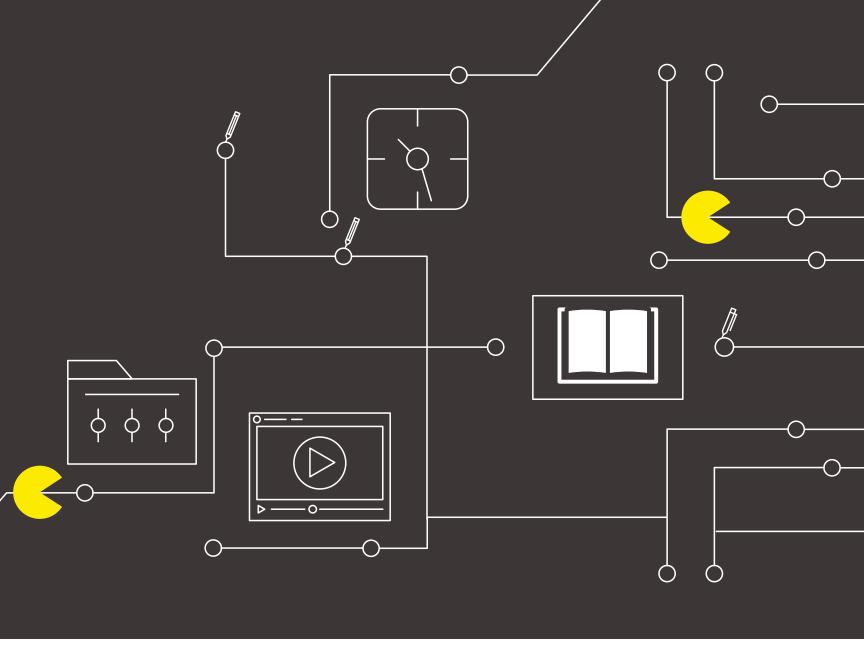


Au tournant des années 1990, la prise de conscience du coût social des taux de décrochage scolaire élevés accélère le débat sur les voies de renouvellement du modèle d'école hérité de la Révolution tranquille. L'informatique, notamment, est d'abord présentée comme un moyen de stimuler la motivation des jeunes et de diversifier les approches pédagogiques. Encore une fois, la technique peut se mettre au service de l'enseignement. Mais avec la mondialisation de l'économie et le projet d'«autoroute de l'information», l'annonce d'une société post-industrielle, fondée sur une «économie du savoir », repositionne la technologie dans l'éducation. En 1994, le rapport Corbo sur les profils de formation au primaire et au secondaire y va d'un exercice de prospective cinglant: «la connaissance et la technologie sont devenues la vraie richesse des sociétés et, dans la compétition mondiale, la source de leur productivité. Ce sont donc les bases de la puissance des individus, des entreprises, des sociétés». Pour que le Québec tire son épingle du jeu, il doit faire de l'éducation la clé du développement futur, afin que sa jeunesse puisse s'adapter de manière permanente à un monde en changement constant. Dans



Pour la Commission des États généraux sur l'éducation (1996), en plus de leur intérêt pédagogique, les technologies de l'information et de la communication (TIC) telles que l'autoroute de l'information et les micro-ordinateurs se posent en intermédiaires incontournables vers les savoirs. L'année suivante, la ministre Marois inscrit la maîtrise des TIC au rang des compétences méthodologiques (transversales) que les nouveaux curriculums devront prévoir au primaire et au secondaire. En 2000, le Conseil supérieur, estimant la révolution technologique irréversible, appelle à une plus grande intégration des TIC dans l'environnement scolaire (équipements, pédagogie, etc.) et dans le curriculum, attendu qu'ils sont la clé de l'accès à la culture et que leur maîtrise éclairée s'avère incontournable. Indispensable, la maîtrise des TIC au 21e siècle mériterait de devenir une compétence à part entière.



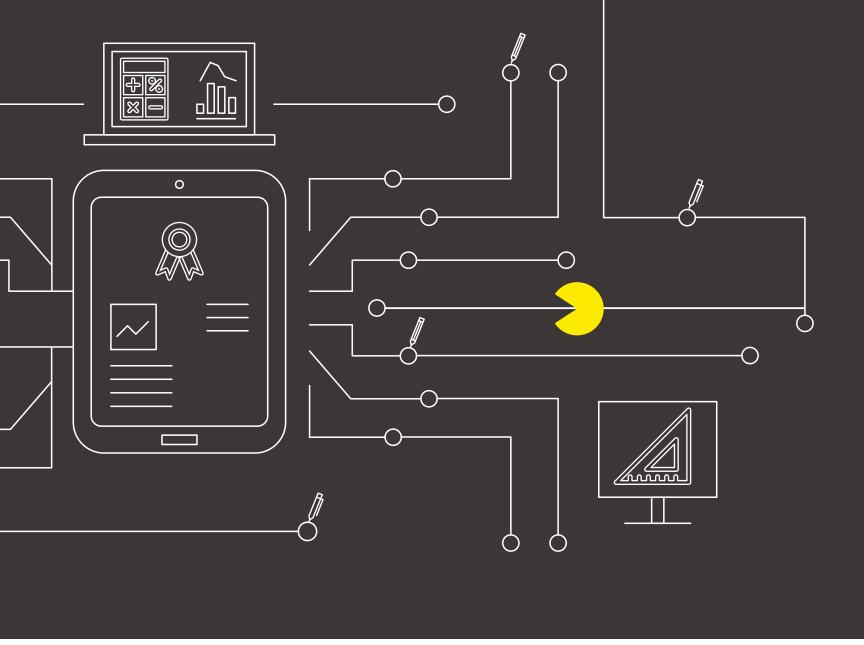


... À LA SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE

L'explosion des progrès techniques depuis le début du siècle a favorisé l'intégration des interfaces numériques dans des appareils multimédiatiques et interconnectés, dits intelligents, et permis de dépasser le seul canal d'Internet comme modes d'échanges, de communication et même de production. L'automatisation, l'intelligence artificielle, l'internet des objets, les métadonnées, la robotique, la réalité virtuelle, la fabrication additive, les nanotechnologies, l'informatique quantique s'inscrivent au rang des technologies potentiellement disruptives qui déjà redéfiniraient les contours de l'environnement économique, social, culturel et politique. Cette « société numérique », couplée à une «4e révolution industrielle» stimulée avec force investissement depuis la crise

financière de 2008, dépasserait la société des savoirs. Il ne s'agirait plus simplement d'accéder et manipuler les savoirs à l'aide d'appareils figés dans une fonction unique, mais d'évoluer en collaboration avec un environnement numérique «intelligent», interactif et évolutif, voire apprenant. Inéluctable, cette révolution exigerait de l'école qu'elle embrasse largement la culture numérique et revoie une fois de plus ses priorités et son organisation. Bien plus qu'une compétence, la technologie devrait donc s'intégrer à l'ensemble de l'environnement et des programmes scolaires: l'avenir des élèves en dépend.

L'ambition déclarée du ministère de l'Éducation est de ne faire du système éducatif dans son ensemble rien de moins qu'un pivot de la révolution numérique, pour permettre au Québec de «devenir un leader mondial dans le domaine du numérique» et ainsi «assurer le succès de son avenir collectif». Dans cette perspective, la maîtrise de toutes les dimensions de la compétence numérique, réclamée sans relâche par le patronat, s'imposerait comme une exigence incontournable puisqu'elle «est intimement liée au développement professionnel de tous les travailleurs et travailleuses du 21e siècle». De fait, l'appel à enseigner le codage, et à apprivoiser l'intelligence artificielle ou la robotique dans les classes, s'apparente moins à un programme de formation destiné à outiller les jeunes et adultes à prendre position dans le débat public sur le devenir social à l'ère numérique, qu'à préparer une main-d'œuvre à dialoguer et collaborer de manière efficace avec la machine.



UNE NOUVELLE FINALITÉ POUR L'ÉCOLE?

Les TIC suscitaient jusqu'à présent deux types d'intérêts à l'école. Le premier tient à leur caractère instrumental, celles-ci étant abordées comme des canaux ou outils parmi d'autres, permettant de diversifier les approches pédagogiques ou l'accès aux savoirs. Le second intérêt tient à la qualité du contenu qu'elles permettent de formuler ou de consommer, et met l'accent sur un éveil critique de ces usages. Au fil du temps, il semble que l'approche instrumentale ait pris beaucoup de place dans l'école québécoise, la forme dominant le fond, le message finissant par être le médium. L'improvisation entourant l'implantation des tableaux numériques dans les écoles entre 2011 et 2016 en étant l'illustration la plus emblématique.

On le voit, au fur et à mesure que les technologies numériques s'imbriquent dans l'organisation de la production, la pression se fait plus forte pour que leur présence au sein de l'école s'accroisse. Or, l'intégration à la vie sociale, culturelle et économique de ces dernières semble telle désormais que l'école soit sommée d'en élaborer une synthèse et de produire des individus technofonctionnels et soucieux de mettre à jour leurs compétences du futur. Cela pose une nouvelle fois la question du rôle social de l'école et de sa position dans la structure économique. Les institutions internationales et les lobbys économiques ont en effet depuis longtemps érigé la «littératie numérique» en un savoir de base aussi indispensable qu'apprendre à lire, écrire (littératie) et compter (numératie). Ce à quoi nous assistons dépasse

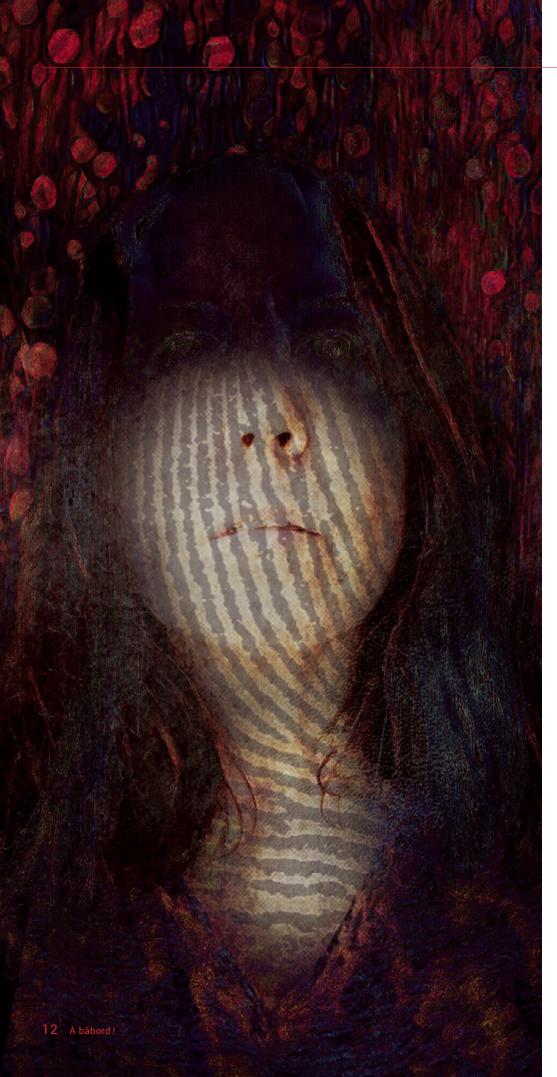
désormais la seule mobilisation de techniques au service de la pédagogie ou de l'accès critique aux savoirs. La maîtrise de la technique ne se pose plus en simple composante ludique ou pédagogique au sein de la mission de l'école; elle en devient la finalité elle-même: instruire, socialiser, qualifier au, par et pour le numérique. an





Martine Delvaux

Alors que j'écris ces lignes, j'ai à côté de moi, sur ma table de travail, une liasse d'enveloppes contenant des lettres, accompagnées de chroniques découpées dans le Journal de Montréal, soulignées et commentées, envoyées par quelqu'un qui, sous couvert de l'anonymat, conteste des opinions que j'énonce publiquement - des opinions féministes. Drapé d'invisibilité, il formule des reproches, me montre le droit chemin. Ça dure depuis des années. Régulièrement, une lettre, rédigée à la main, apparaît dans mon courrier à l'université. L'enveloppe comporte un timbre, parfois avec le tampon de la poste, et parfois non. Il n'y a aucun moyen de savoir qui me fait parvenir ces missives. Mais ce que je sais, c'est que celui qui se dit «obsédé de justice sociale, défenseur de rapports égalitaires entre toutes les personnes, défenseur de la liberté d'expression protégée par les chartes, opposant à la pensée unique, tyrannique et victimaire, opposant au lynchage public digne du Far West», est parfaitement conscient de ce que représente son geste. Un geste qu'il décrit comme «non préjudiciable» puisque sous couvert d'anonymat. Un geste, néanmoins, harcelant. Car même si les lettres ne comportent pas de menaces explicites, leur apparition récurrente dans ma boîte postale ressemble à une agression. Je me sens observée, scrutée, surveillée. J'ai l'impression d'être suivie par un voyeur de nuit, caché dans l'obscurité. Il se passe quelque chose dont je suis l'objet, et je n'y peux rien. Je ne peux ni répondre aux messages ni renvoyer le regard. Celui qui harcèle a une longueur d'avance sur moi: il envoie et interdit tout retour. Il interpelle et prohibe toute réplique. Il s'exprime et me confine au silence. Mais c'est ici que son pouvoir s'arrête: ce qu'il ne peut pas faire, c'est de m'empêcher de dénoncer, c'est-à-dire de témoigner.



La sortie du dernier film de Martin Scorsese, The Irishman, a fait couler beaucoup d'encre autour de la question du silence des femmes. Le personnage de Peggy, joué par Lucy Gallina et Anna Paquin, a retenu l'attention des critiques. Dans ce film d'une durée de trois heures et demie qui suit la vie de Frank Sheeran au sein de la mafia et auprès du leader syndical Jimmy Hoffa (qu'il a avoué avoir assassiné), la fille aînée du héros, Peggy, occupe l'écran moins de dix minutes et ne parle presque pas. Elle ne dit rien, ou presque, mais elle regarde. Elle regarde son père du haut des marches, depuis la fenêtre de sa chambre à l'étage de la maison, assise devant lui au restaurant et bien droite sur le bord d'un fauteuil dans le salon familial. Elle le regarde, enfin, depuis la fenêtre du guichet de la banque où elle travaille comme caissière, guichet qu'elle ferme au moment où il s'approche pour lui parler. Elle regarde pour lui dire qu'elle ne veut pas le voir. À plusieurs reprises, Joe Pesci, dans la peau de Russell Bufalino, celui qui invite Frank Sheeran à faire partie des mafiosos, demande pourquoi Peggy ne l'aime pas. Les cadeaux et l'argent qu'il lui offre ne le rachèteront jamais aux yeux de l'enfant qui, tout au long, préférera celui qui défend les travailleurs: Hoffa. Comme si Scorcese nous indiquait le chemin à suivre, le regard à épouser. Et ce regard, c'est celui de Peggy.

Si le film de Scorsese, à l'image de la majorité de ses films, est centré sur les personnages masculins, la figure de Peggy, silencieuse, en est le fil rouge. Peggy met en abîme, à l'écran, le public assis devant lui. Elle est la conscience du film, son juge ultime. Elle ne parle pas à son père, comme nous nous trouvons, en tant que public, dans l'impossibilité de parler aux personnages qu'on regarde agir. Elle existe par et dans son silence, sidérée par ce dont elle est témoin - la violence de son père. Les mots sont remplacés par des pupilles au fond desquelles ne brille aucune lumière et par l'entremise desquelles on suit la transformation de cet homme qui est son père. S'il est important de prendre en considération le nombre de répliques données à un personnage féminin dans un film afin de mesurer la place qu'elle occupe, le cas de Peggy, qui a le dernier mot en ne disant rien, nous parle du silence des femmes dans l'Histoire.

J'ai visionné The Irishman peu de temps avant la commémoration entourant l'attentat de Polytechnique. Le mutisme de Peggy m'a amené à réfléchir au silence dans lequel ont été plongées les féministes à la suite de ce féminicide antiféministe qui signait le début du backlash, une sidération dont sont nées les féministes de ma génération, les féministes de la génération X qui avaient vingt ans au moment des événements et qui, au lieu de plier bagage, ont mis l'épaule à la roue et entrepris de lutter contre la domination masculine et pour les droits des femmes malgré tout. Malgré tout ce qui nous incitait à nous taire, à ne pas exister.

Cette année, quand je me suis mise à sangloter le matin du 6 décembre, je me suis rendu compte que je n'avais, jusque-là, jamais pleuré. J'ai alors mesuré que les féministes de ma génération, celles qui comme moi ont étudié puis enseigné le féminisme, celle qui ont travaillé et milité en tant que féministes, avaient vécu dans un état prolongé de sidération. Nous avions vu la Gorgone et nous avions été pétrifiées. Car même si nous avions été absentes des lieux du crime, nous ne l'avions jamais quitté. Nous avons vécu comme des survivantes. Après la révolution sexuelle et la Révolution tranquille, après ce moment béni du changement de société, nous nous trouvions maintenant plongées dans la pandémie du VIH-sida, la montée du néolibéralisme et le backlash contre les féministes. L'assassinat des étudiantes le 6 décembre 1989 était notre assassinat symbolique. Nous étions des vivantes qui portaient la mort. Des vivantes qui vivaient en se disant qu'elles auraient pu mourir. Des féministes qui continuaient à travailler, en silence.

On aime penser que tout est gagné, que les luttes féministes n'ont plus raison d'être parce que ça y est, on y est arrivé. On préfère ne pas voir en images, dans nos pensées, les corps de tant de femmes violées, violentées, assassinées. Pourtant, c'est ça que nous rappelle le 6 décembre 1989. Et c'est cette mémoire-là que nos corps de féministes ont toujours portée. Avançant comme des guerrières non pas parce qu'on était en guerre, mais parce qu'on était consciente de notre vulnérabilité. La menace planait, il fallait surveiller, tapies derrière une meurtrière.

Frank Sheeran place une date sur le mutisme de sa fille. Il dit qu'elle a cessé de lui parler le 3 août 1975. En août 1975, on est en pleine révolution féministe. C'est l'année internationale de la femme et des *Mots pour le dire* de Marie Cardinal. C'est l'année des grands gestes et des grands textes. Dans *The Irishman*, cette date est l'aveu, conscient ou non, du féminisme de Martin Scorsese.

Peggy n'incarne pas seulement le jugement moral du film, elle en est la conscience féministe: le regard d'un personnage sur le film dans lequel elle joue, le regard d'une femme sur le monde dans lequel elle vit. Et elle permet, ici, de penser l'engagement féministe en lien avec le regard: le fait d'avoir été et de ne jamais cesser d'agir en tant que témoin. Peggy me permet de me penser en tant que féministe sidérée.

Illustration: Andrea Koerner.

ORGANISATION SYNDICALE

« BATS-TOI OU MEURS »

Élisabeth Béfort-Doucet, conseillère syndicale et membre du collectif Lutte commune

Puisque les travailleuses et travailleurs sont de plus en plus isolé·e·s, que le capitalisme sauvage menace les gains syndicaux obtenus par la lutte et que les milieux de travail traditionnels regroupant tous les salarié·e·s au même endroit sont de plus en plus rares, le syndicalisme doit adapter ses tactiques.

Face à cette restructuration, Jane McAlevey, organisatrice syndicale d'expérience ayant publié plusieurs ouvrages sur le sujet, soutenue par la Fondation Rosa Luxemburg, organisait en novembre dernier quatre séances de formation webdiffusées à plus d'un millier de syndicalistes dans une quarantaine de pays et intitulées «Organizing for Power: A Four-Step Course on How We Win». Une diffusion du séminaire était organisée par Lutte commune dans les locaux de la Fédération du

commerce à la Confédération des syndicats nationaux.

Les quatre séances abordaient l'identification de leaders organiques dans le milieu de travail, l'importance de structurer les conversations avec les salarié·e·s, les tests de structure et les négociations ouvertes et/ou larges.

TROUVER SES LEADERS ORGANIQUES

Jane McAlevey distingue les organisations structurées, comme des milieux de travail,

Jane McAlevey, organisatrice syndicale. Photo: Alice Attie (CC BY 2.0).

des établissements religieux, des complexes de logements par rapport aux organisations par «auto-identification» comme les groupes militants féministes ou écologistes. C'est au sein des structures que McAlevey concentre sa présentation sur l'identification des leaders organiques. Son approche, toujours en recherche d'unité et de grande participation à une campagne d'organisation, débute par cibler des gens qui ont un potentiel de mobilisation auprès de leurs collègues de travail afin d'augmenter l'adhésion à la campagne dès ses balbutiements: c'est ce qu'elle appelle des activistes. Les leaders, pour leur part, sont des travailleuses et des travailleurs qui ont une capacité d'organisation, sans nécessairement avoir un penchant pour le syndicat. Ceux-ci et celles-ci peuvent être autant positifs que négatifs pour la campagne d'organisation, mais, lorsque convaincu·e·s, il et elles pourront contribuer à bâtir la majorité requise pour faire les gains souhaités.

ORGANISER DES CONVERSATIONS

La méthode de Jane McAlevey ne laisse rien au hasard, surtout les conversations que les organisatrices et organisateurs auront avec leurs collègues de travail. Par exemple, remercier les gens de faire acte de présence à des activités syndicales pourrait leur donner l'impression qu'elles et ils font une faveur envers les personnes représentant le syndicat, au lieu de les amener à se réapproprier la structure. Elle souligne aussi l'importance d'utiliser le «vous» lors des conversations, afin de ne pas créer de distance entre le syndicat et la personne en utilisant le «nous» exclusif.

Quelques autres exemples de phrases-clés suggérés par McAlevey:

CONVERSATION D'ORGANISATION
Es-tu prêt·e à t'organiser avec tes collègues?
Le syndicat, c'est vous.
Le syndicat est nécessaire même quand ça va bien.
Les ressources financières sont vitales pour faire les gains que vous souhaitez.

McAlevey structure les conversations d'organisation en six étapes. L'introduction doit aider à faire comprendre le contexte de la conversation, avec une raison pour qu'elle ait lieu ainsi qu'une présentation des acteurs et actrices. Par la suite, en effectuant de l'écoute active, il sera important d'amener la personne à élever ses attentes. Il s'agit de l'étape cruciale de l'agitation, où l'organisatrice ou l'organisateur devra demander quelles sont les choses que la personne souhaite changer sur son milieu de travail pour l'amener à diriger sa colère vers les individus en position de pouvoir. Pour parvenir à ces fins, McAlevey suggère de poser des questions ouvertes, amicales, qui aideront la personne à reconnaître sa propre réalité. Lorsque l'individu est suffisamment agité au point où elle ou il se demande quoi faire pour changer sa situation, l'étape de l'éducation amène de façon assez commode la solution de la syndicalisation. Pour y parvenir, il s'agira d'expliquer les rouages d'un syndicat, à débuter par des comités dans chaque département et sur chaque quart de travail, et l'importance d'obtenir une majorité d'adhérent es avant de formuler des demandes. Par la suite, l'organisatrice ou l'organisateur pourra «appeler la question», en demandant si la personne

est prête à faire une action immédiate pour la campagne, telle signer une pétition ou devenir un leader sur son milieu de travail. La question se doit d'être suivie d'un silence total de la personne qui initie la conversation, afin de forcer la réponse de l'interlocuteur. Ce n'est qu'après cette réponse que la personne pourra poursuivre vers l'inoculation, ce que McAlevey appelle le «vaccin». Il s'agit de préparer d'avance les travailleuses et les travailleurs aux réactions du patronat en apprenant l'existence de la campagne d'organisation et contrecarrer les tactiques antisyndicales. La conversation pourra se conclure sur la transmission d'une tâche simple et un rendez-vous à court terme pour faire un suivi.

TESTER LA STRUCTURE

Dans l'intention de s'assurer que la campagne soit efficace, les tests de structure sont des actions ponctuelles qui mesurent l'adhésion de la majorité. Faisant appel à la créativité des travailleuses et des travailleurs, ces tests contribuent à bâtir la grève, le test de structure ultime, à chaque étape dans le cadre d'une escalade de moyens de pression. Lors de ce troisième séminaire, des intervenant·e·s ont présenté leurs tests effectués dans le cadre de la grève d'une semaine en janvier 2019 des enseignant·e·s de Los Angeles affiliés à l'UTLA (United Teachers of Los Angeles). L'UTLA représente environ 34000 enseignant es sur 913 campus. Au cours des années précédant la grève, les travailleuses et les travailleurs ont été amené·e·s à organiser plusieurs manifestations simultanées, à passer des questionnaires, à envoyer des cartes postales posant des questions sur l'implication des membres et à voter favorablement pour une augmentation de cotisations de 30%. À chaque test de structure, l'adhésion à la campagne était évaluée pour adapter la stratégie en fonction des membres. Finalement, la grève a été votée à 98%, la première grève en 30 ans. Elle a permis une augmentation salariale de 6%, une réduction du ratio d'élèves par classe et a contribué à faire élire des représentant·e·s politiques favorables au syndicat.

Concernant les tests de structure, McAlevey est sans équivoque: un test qui n'obtient pas l'adhésion de la majorité des membres est un échec, considérant qu'il s'agit avant tout d'une démonstration du rapport de force du syndicat auprès du patronat.

S'IMPLIQUER DANS LA NÉGOCIATION

Il est à noter que Jane McAlevey place son analyse du syndicalisme dans un contexte américain où le taux de syndicalisation avoisine les 11%¹, d'où sa considération pour le pouvoir à l'extérieur des milieux de travail et l'importance des liens avec les communautés soutenant le mouvement syndical. Les négociations d'une convention collective s'inscrivent dans cet élargissement de la lutte: selon elle, les travailleuses et les travailleurs devraient être amené·e·s à être présent·e·s dans les rencontres de négociation afin d'appuyer leur comité de négociation et d'offrir une représentation de tous les secteurs d'emploi touchés par la convention. Les personnes observatrices se doivent d'être disciplinées: elles ne peuvent intervenir lors des discussions, doivent présenter des visages neutres et peuvent envoyer des notes auprès du comité de négociation lorsqu'elles ont des questions ou des informations complémentaires relatives à leurs milieux. Pour mobiliser les individus à vouloir s'impliquer dans la négociation de leur convention collective, McAlevey n'offre pas d'alternative aux travailleuses ou travailleurs qui n'en voient pas la pertinence: «Si tu ne te bats pas, le patron diminuera tes conditions de vie. Bats-toi ou meurs.»

À la suite des quatre séances du séminaire, Jane McAlevey conclut sa présentation sur un appel à l'organisation aux militant·e·s syndicalistes: «Go beat the bosses and win », parce que la classe ouvrière ne mérite rien de moins. and

^{1.} Agence France-Presse, «Le taux de syndicalisation chute aux États-Unis », La Presse, 27 avril 2015.



30 ANS DE RÉSISTANCE À L'HOMOPHOBIE

LA DESCENTE POLICIÈRE AU SEX GARAGE

Texte et photos d'André Querry, militant

En 2020, on soulignera le 30° anniversaire de la descente policière qui a eu lieu lors d'une fête privée surnommée « Sex Garage ». Cette soirée rassemblait des membres de la communauté LGBTQ+ et fut ruinée par une intervention policière musclée et parsemée de propos homophobes. D'autres arrestations eurent lieu lors de manifestations qui suivirent cette intervention policière. Ces événements de l'été 1990 ont été déterminants dans l'obtention de véritables gains juridiques et sociaux pour les membres de la communauté LGBTQ+.

On considère généralement que l'adoption du «bill omnibus» le 27 juin 1969, soit la veille des émeutes de Stonewall, est le premier jalon vers la reconnaissance de droits pour les LGBTQ+. Le projet de loi, qui avait été déposé en décembre 1967, modifiait les articles 147 et 149 du Code criminel. L'article 147 fait référence à la sodomie et à la bestialité, tandis que l'article 149 vise «un acte de grossière indécence avec une autre personne». Les modifications apportées par le bill omnibus précisaient que ces

deux articles ne s'appliquaient «à aucun acte commis dans l'intimité [...] entre deux personnes dont chacune est âgée de 21 ans et plus, qui consentent, toutes les deux, à l'accomplissement de l'acte». C'est lors du débat sur ce projet de loi que Pierre-Elliot Trudeau, alors ministre de la Justice, avait déclaré que l'État n'avait rien à faire dans la chambre à coucher des gens.

Si l'État canadien n'avait plus rien à y faire, cet État allait quand même continuer à pourchasser durant les décennies

suivantes les personnes de la communauté LGBTQ+ dans les lieux publics et les milieux de travail, les brimant notamment dans la fonction publique fédérale, dans l'armée et même dans les compagnies sous-traitantes. Le gouvernement canadien avait aussi subventionné une «machine» qui devait aider à détecter les homosexuels... (*La Presse*, 24 avril 1992).

ARRESTATIONS ET MEURTRES SE MULTIPLIENT

En décembre 1977, une modification de la Charte québécoise des droits de la personne permet d'ajouter l'orientation sexuelle parmi les motifs illicites de discrimination. Cet amendement à la Charte était une revendication de la communauté LGBTQ+ depuis des années et fut adopté à la suite d'une série de descentes policières dans les bars et saunas avant les Jeux olympiques de 1976 (trois descentes et plus de 157 arrestations) et après la descente policière au bar le Truxx le 21 octobre 1977 (s'étant soldée par 145 arrestations). C'est dans ce contexte que naît l'Association pour les droits de la communauté gaie du Québec.

Lors de la descente du Truxx, 50 membres de l'escouade tactique, dont deux armés de mitraillettes, firent irruption dans le bar et procédèrent à l'arrestation des clients pour les inculper d'avoir fréquenté une maison de débauche. Selon la Gazette du 24 octobre 1977, un policier a expliqué: «Il y a présentement une épidémie de vols à main armée commis par des homosexuels... quelques-uns de ces bandits pouvaient se trouver dans ce club de nuit et cela nécessitait l'assistance de l'escouade tactique.»

Malgré tout, les descentes policières vont continuer au cours des années 1980, dans des endroits privés et des bars, dont la descente au bar Chez Buds en juin 1984 avec 188 arrestations, pour un total de plus de 400 arrestations en 10 ans.

À la fin de cette décennie, une série de meurtres et d'attaques contre des membres de la communauté LGBTQ+ commence en mars 1989 avec l'assassinat de Joseph Rose par de jeunes skinheads néonazis. Puis, le 12 janvier 1990, une bande d'une vingtaine de skinheads attaque des usagers près du métro Beaudry, les traitant de «fifis» avant de les attaquer. C'est le début d'une longue liste de meurtres contre des gais - quatorze en tout en moins de trois ans.

Arrive enfin l'été 1990 et sa crise d'Oka, avec la mort du caporal Marcel Lemay le 11 juillet, événements qui domineront l'actualité et mettront en cause l'action des corps policiers.



LA GOUTTE DE TROP

Dans la nuit du 14 au 15 juillet 1990, une intervention policière a lieu dans une fête privée regroupant principalement des membres de la communauté LGBTQ+. Cette intervention dite «du Sex Garage» se conclut par une évacuation violente des lieux, doublée de quelques arrestations. Selon l'article de *La Presse* du 16 juillet 1990, des membres du SPVM ont proféré des grossièretés visant de façon évidente l'orientation sexuelle des participants et participantes. Ils simulaient des gestes vulgaires avec leurs matraques en traitant, entre autres, les gens de tapettes.

Rapidement, une riposte est organisée pour le soir même: une petite manifestation de 200 personnes qui bloquent pendant quelques heures l'intersection Sainte-Catherine et Amherst (rebaptisée depuis Atateken). Le lendemain, le 16 juillet, un «kiss-in» est organisé devant le poste de police 25, responsable de la descente du Sex Garage. La manifestation se termine par l'arrestation musclée de 48 personnes. Plusieurs des policiers et policières avaient pris soin d'enlever leur matricule d'identification et d'enfiler des gants de latex.

D'autres manifestations seront organisées les jours suivants devant le poste de

police 25 et une grande manifestation est proposée pour le 29 juillet 1990. Un comité d'organisation de la manifestation est formé. Le 16 juillet en soirée, une centaine de personnes participent au comité d'organisation dans les locaux du Centre communautaire des gais et lesbiennes de Montréal. Une participation diversifiée: des hommes, des femmes, des anglophones, des francophones, des personnes de tous les âges, les gens de Act-Up, etc., uni·e·s par leur désir d'organiser la réplique à l'homophobie et à la répression.

Plus de 2000 personnes participent à cette manifestation. Ça semble peu, mais pour l'époque c'était énorme et inédit pour un enjeu comme celui-là. L'année suivante une manifestation était organisée pour souligner le 1er anniversaire de la manifestation, une autre pour le 2^e anniversaire. C'est de la commémoration de cette manifestation qu'est finalement née Divers/ Cité en 1993, avec des défilés qui attireront des dizaines de milliers de personnes chaque année.

En réponse à cette mobilisation et devant la recrudescence de la répression, des attaques et des meurtres contre les personnes de la communauté LGBTQ+, la Table de concertation des gais et des lesbiennes de Montréal est fondée.



Le Comité sur la violence de la Table deviendra le fer de lance de la lutte pour l'égalité des droits et dénoncera l'inaction des autorités contre la discrimination, les attaques et les meurtres. Et il ne fera pas toujours dans la dentelle (contrairement au stéréotype du mouchoir de dentelle associé aux gais); il fera des mémoires, des conférences de presse, mais aussi des manifestations.

Naturellement, les militantes et militants sont vus comme des extrémistes. Le SPVM prétendait ne pouvoir rien faire contre les meurtres: «Qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse? Mes hommes ne fittent pas dans cette clientèle-là», affirme le lieutenant-détective Yvan Gaudreau au mois de janvier 1992.

Au mois de décembre 1992, le Comité sur la violence de la Table de concertation des lesbiennes et gais du Grand Montréal demandait à la Commission des droits de la personne du Québec de tenir une enquête publique sur la violence et la discrimination faites aux membres de cette communauté. Cette demande était acceptée quelques jours plus tard et les audiences eurent lieu du 15 au 22 novembre 1993. Le rapport final, «De l'illégalité à l'égalité», fut publié en mai 1994.

C'est dans ce cadre que j'ai eu l'honneur de présenter le mémoire du Comité contre le racisme d'Hochelaga-Maisonneuve, mémoire qui est cité à plusieurs occasions dans le rapport final de la Commission. Ce mémoire me sert encore 26 ans plus tard...

Depuis 30 ans les choses ont évolué: la reconnaissance des conjoint·e·s de même sexe a été obtenue, l'armée canadienne participe aux défilés de la Fierté, de plus en plus de publicités, de films, d'émissions incluent des couples de même sexe. Toutefois, je reste sur mes gardes. J'observe ce qui se passe dans le monde; même dans des pays comme la France et les États-Unis, il y a encore des reculs et des campagnes anti-LGBTQ+.

Et si on regarde dans notre propre cour, on constate le sans-gêne avec lequel la droite canadienne affiche sa morale rétrograde. On aperçoit ici les mouvements d'extrême droite, leurs propos haineux, leurs marches hostiles dans le Village... Non, rien n'est jamais totalement acquis!



SUICIDE CHEZ FRANCE TÉLÉCOM

LE SYMBOLE DE LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL

Léa Fontaine 4 Grégory Léppée, doctorant en droit, UQAM

Depuis quelques années, plusieurs grandes entreprises françaises sont le théâtre de trop nombreux suicides parmi leurs salarié·e·s. Les travailleuses et travailleurs de France Télécom (devenue Orange) souffrent par exemple de conditions de travail des plus anxiogènes liées notamment aux pratiques de harcèlement de l'entreprise. Une décision du Tribunal correctionnel de Paris reconnaît pour la première fois l'existence du « harcèlement managérial ».

Si les grandes entreprises doivent s'adapter à une concurrence féroce, elles ne peuvent cependant le faire au détriment de leurs salarié·e·s. Pourtant, en repoussant toujours plus loin les limites de la performance, certaines entreprises créent un climat de souffrance au travail comprenant son lot d'humiliations, de pertes de confiance et d'estime de soi, voire un sentiment de peur chez les salarié·e·s.

LE CAS DE FRANCE TÉLÉCOM

Soulignons d'abord que l'entreprise France Télécom a connu une profonde mutation en passant, en quelques années, du statut d'un «service public en situation de monopole à celui d'une société cotée en Bourse, ouverte à la concurrence et confrontée à une révolution technologique», selon les propres mots de Didier Lombard, son ex-PDG, qui ajoutera par ailleurs, sans aucune gêne, que les suicides sont à la mode dans les grandes firmes.

Selon le Code du travail français (art. L1152-1): «Aucun salarié ne doit subir les agissements répétés de harcèlement moral qui ont pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions de travail susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel.»

En l'espèce, cette transformation de France Télécom a pris la forme d'une «marche forcée», soit d'une nécessité éprouvée d'aller vers l'avant, sans possibilité d'accommodements, en vue d'atteindre rapidement un objectif (entre 2007 et 2010), qui n'était évidemment pas celle des salarié·e·s. Plus concrètement, cette politique visait à inciter les salariés à changer de poste, de métier, à être davantage mobiles (10000 personnes étaient visées), ou, à défaut, de carrément quitter «volontairement» l'entreprise (22000 personnes étaient concernées sur un total de 120000 individus).

Le personnel de cadres intermédiaires vivait également sous la pression de la direction. Il était dans l'obligation de mettre en œuvre un projet non seulement brutal, mais aussi très mal pensé. Durant la période visée (soit 2007-2010), 39 victimes ont été identifiées, dont 19 se sont suicidées, 12 ont tenté de le faire, et 8 ont subi un épisode de dépression ou un arrêt de travail; plusieurs de ces victimes ont explicitement accusé France Télécom de les avoir poussées à l'acte, certain·e·s portant une lettre sur eux dénonçant le travail à accomplir sous pression.

Si le harcèlement existe depuis des lustres, il est de plus en plus présent dans l'exercice du travail moderne. L'autoritarisme, parfois sévère sinon brutal, ne constitue pas nécessairement du harcèlement. Mais cet autoritarisme peut le devenir s'il est pratiqué de manière plus subtile et perverse, par exemple en isolant et en insultant «discrètement» un e salarié·e, donnant lieu à un véritable harcèlement insidieux imposé par l'autorité hiérarchique. La frontière entre ce qui est du «harcèlement managérial» et ce qui n'en est pas est parfois bien mince.

LE JUGEMENT DU TRIBUNAL **CORRECTIONNEL DE PARIS**

«Juger, c'est aimer écouter, essayer de comprendre, et vouloir décider», avait dit la présidente du tribunal correctionnel de Paris, Cécile Louis-Lovant, lors de l'ouverture du procès de France Télécom, le lundi 6 mai 2019. Deux mois et demi plus tard, le jeudi 11 juillet 2019, c'est sur ces mêmes mots que le procès se terminera. La présidente, en s'adressant aux prévenus, parties civiles, témoins, experts, procureurs, avocats, pour les remercier d'avoir concouru à la richesse des débats, affirme ainsi: «La dernière étape, vouloir décider, prend un poids très lourd en ce dernier jour». Le jugement, pour sa part, sera mis en délibéré au 20 décembre 2019.

Trois prévenus - l'ancien président Didier Lombard, son ex-numéro deux Louis-Pierre Wenès et le directeur des ressources humaines Olivier Barberot - ainsi que l'entreprise France Télécom sont poursuivis pour «harcèlement moral». Quatre autres prévenus sont accusés de complicité dans ce délit. Selon les sept prévenus, la dette de France Télécom avait augmenté en flèche alors que le chiffre d'affaires et

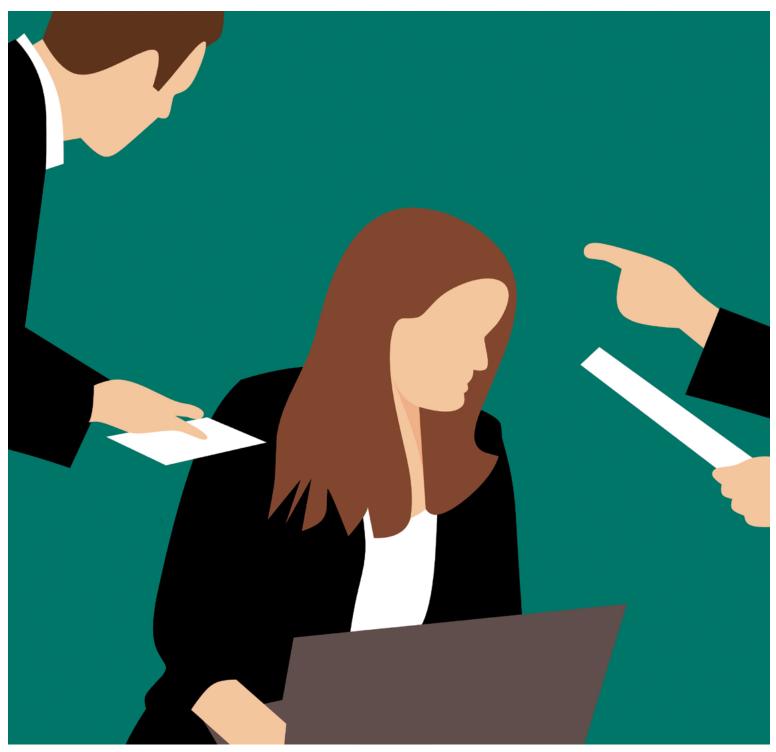


Illustration: Mohamed Hassan (CCO Public Domain).

les marges de profit s'étaient effondrés, ce qui expliquerait l'attitude des décideurs de France Télécom dans la détermination des conditions de travail. C'était leur ligne de défense. L'entreprise, en tant que telle, était aussi citée à comparaître en sa qualité de personne morale. La Procureure de la République française précise d'entrée de jeu que «le but de ce procès n'est pas de poser un jugement de valeur sur [les] personnes, mais de démontrer que l'infraction pénale de harcèlement moral peut être constituée par une politique d'entreprise, par l'organisation du travail, et qualifier ce que l'on appelle le "harcèlement managérial"». Elle ajoute, s'adressant aux juges: «L'évolution du droit vous permet de reconnaître l'infraction pénale de "harcèlement managérial"», aussi appelé «harcèlement moral institutionnel».

Le harcèlement managérial a longtemps été utilisé comme synonyme ou encore comme sous-catégorie du harcèlement moral. Pourtant, la jurisprudence de la Cour de cassation française avait consacré l'existence d'un harcèlement moral «de type managérial», mais celui-ci se caractérisait par les méthodes de gestion «mises en œuvre par un supérieur hiérarchique». De nombreuses entreprises misent beaucoup, on le sait, sur leur image de marque, leur méthode de «management» visant apparemment le bien-être des travailleuses et travailleurs et la prévention de la souffrance, cette volonté s'incarnant dans des codes d'éthique, par exemple. Des changements réels ont été ainsi notés au sein de certaines entreprises, mais il n'en demeure pas moins que des personnes souffrent encore aujourd'hui lorsqu'elles travaillent dans des milieux sous haute pression, dans lesquels règnent l'insécurité et un management incohérent, voire pervers.

Il semble qu'un double principe avait été instauré dans la pratique par la haute direction de France Télécom:

- 1. Seuls les salarié·e·s les plus performants restent dans l'entreprise, et ce, si nécessaire, jusqu'à l'épuisement.
- 2. Les salarié·e·s doivent composer avec les discours culpabilisants les accusant de ne pas être capables de s'adapter à la politique «managériale», et ce, dans le cadre par ailleurs d'un plan concerté de dégradation des conditions de travail.

L'ex-PDG Didier Lombard, l'ex-directeur des opérations Louis-Pierre Wenès et l'ex-directeur du groupe des ressources humaines, Olivier Barberot, ont été reconnus coupables et condamnés à un an d'emprisonnement, dont huit mois avec sursis - la peine maximale encourue était d'un an -, accompagné de 15000 euros d'amende, le montant maximal prévu pour ce délit. Le tribunal a également prononcé la peine d'amende maximale permise, 75000 euros, contre France Télécom. Les quatre autres prévenus, cadres ou anciens cadres de l'entreprise, ont été reconnus coupables

DES EXCUSES...

Didier Lombart, ex-PDG, a demandé l'autorisation de lire un témoignage écrit, lors de son «interrogatoire». La juge lui a permis de lire ce texte qui est particulièrement révoltant : « Avec l'émotion, je risque de dérailler », s'excuse-t-il d'abord. « Je veux dire le profond chagrin qui demeure et demeurera à tout jamais le mien pour ceux qui n'ont pas supporté la transformation imposée à l'entreprise dont le sauvetage puis le succès ne sont dus qu'au travail de chacune et de chacun d'entre eux. Notre maison était en péril en 2005 à cause de son surendettement, de l'agressivité de la concurrence et des évolutions technologiques extrêmement rapides. (...) A l'évidence, il est apparu que les mesures d'aide à la transformation n'étaient pas adaptées à l'égard de certains et je renouvelle aux victimes et à leurs familles l'expression de ma sincère et profonde tristesse de ce que cette situation ait pu involontairement contribuer à fragiliser certains d'entre eux au point qu'ils accomplissent un geste irrémédiable, ce qui m'est insupportable. »

de complicité dans ce délit et condamnés à quatre mois de prison avec sursis et 5000 euros d'amende. Ce qui représente bien peu si l'on pense au nombre de vies brisées.

LA SITUATION AU QUÉBEC

Des suicides ont malheureusement déjà eu lieu dans des circonstances similaires au Québec. Un tiers des Québécois·es ont déjà eu à faire face à un suicide dans leur entourage. Dans 28% des cas, il s'agissait d'un collègue de travail. Dans 16% des cas, le suicide s'est produit sur le lieu de travail.

Des efforts ont été faits en matière de prévention, mais cela demeure insuffisant. En effet, certaines entreprises misent sur le bien-être et la prévention de la souffrance au travail. Mais cela n'élimine pas complètement le suicide sur les lieux de travail. Par ailleurs, plusieurs catégories de travailleuses et travailleurs sont plus à risque comme ceux devant porter un uniforme (pompiers, militaires ou policiers), et également les personnes exerçant des activités difficiles dévalorisées socialement (comme les agriculteurs, salariés temporaires en provenance de l'étranger). Et apparemment, dès qu'il y a un suicide sur le lieu du travail, le risque d'autres tentatives augmente.

La solution québécoise consiste à former des «sentinelles», soit des salarié·e·s formés pour prévenir le suicide, en repérant notamment les personnes susceptibles d'en commettre un. Solution qui repose sur la capacité à reconnaître une

personne envisageant de commettre un tel acte, ce qui ne va pas de soi bien sûr.

Bref, si en France, le tribunal correctionnel est en train de réaliser un véritable virage majeur en droit pénal du travail au sujet du «harcèlement managérial» ou «institutionnel», le Québec, par comparaison, est encore en période d'apprentissage. and

RACISME

LIRE ENSEMBLE POUR SE LIBÉRER **DES OPPRESSIONS**

Maya Laoufi et Louis-Raphaël Pelletier*

Le cercle de lecture sur l'histoire de l'esclavage est né à l'hiver 2018 pour renouveler l'enseignement de l'histoire au Cégep Marie-Victorin. Deux ans plus tard, il existe toujours et ses membres veulent partager avec les communautés de Montréal-Nord et de Rivière-des-Prairies tous les bénéfices qu'ils et elles en tirent.

Le cercle de lecture sur l'histoire de l'esclavage est né du besoin que je ressentais (Louis-Raphaël Pelletier) de discuter avec des étudiant·e·s d'ouvrages sur l'histoire de l'esclavage afin de préparer une nouvelle version du cours sur l'histoire de l'Occident. Je voulais trouver une problématique historique qui interpellerait les étudiant·e·s en sciences humaines du Cégep Marie-Victorin. Nombre de ces étudiant·e·s portent un bagage d'histoire coloniale qu'il est facile de négliger dans un cours où l'on nous demande de couvrir 4000 ans d'histoire dans une perspective occidentale.

La première rencontre réunit une demi-douzaine d'étudiant·e·s, au début de la session d'hiver 2018. Nous visionnons le documentaire Le 13e d'Ava DuVernay sur l'incarcération de masse des personnes de couleurs aux États-Unis et je sens que quelque chose d'important se passe. Je ne dis pas un mot, hormis «bonjour» et «je vous écoute». Toutes et tous parlent. Ils et elles le font longuement, calmement, tour à tour, après avoir levé la main. Ils et elles s'écoutent. Les interventions se situent à plusieurs niveaux: retour sur des faits ou des éléments d'analyse du document; témoignages personnels; émotions vécues lors du visionnement, réflexions sur des notions de sciences humaines, sur la société québécoise et occidentale. En tant que prof, et en tant qu'homme blanc, j'apprends et je découvre des choses qui ne m'étaient pas accessibles auparavant. J'apprends que ces jeunes hommes et femmes subissent des violences racistes plus fréquemment que ce que j'imaginais. J'apprends aussi des formes de discrimination qu'ils m'étaient impossibles de concevoir.

Nous tenons d'autres rencontres. Nous discutons de textes que je choisis. Nos échanges sont tout aussi foisonnants, fascinants et se déroulent dans un respect et une qualité d'écoute dont j'ai très rarement été témoin dans ma vie. Nous gardons des traces de ces échanges dans des bulletins (disponibles en ligne sur la page du programme de sciences humaines du Cégep Marie-Victorin).

Nos lectures sont toujours bouleversantes. Malgré cela, l'ambiance est chaleureuse: la colère pointe, mais il n'y a pas de désespoir. On a l'impression d'entreprendre une action positive en approfondissant ces sujets. Ce qui ajoute certainement à l'intérêt de ces échanges, c'est que nos origines sociales sont diversifiées. Il y a plus de femmes que d'hommes. Parmi les étudiant·e·s, certain·e·s ont plus de facilité au plan académique, d'autres moins, mais nous ne ressentons pas de corrélation entre la performance scolaire et l'intérêt des interventions.

LE CERCLE ÉVOLUE

Nos réunions reprennent à la session d'automne 2018 et se poursuivent jusqu'en juillet 2019. Dans mon cas (Maya Laoufi), étant originaire de Kabylie, en Algérie, la colonisation et le racisme sont des enjeux qui me passionnent et qui font partie de mon héritage. Il me tenait donc à cœur de

continuer de faire vivre un lieu d'échange qui soulève ces thèmes.

Le cercle change de nature: il n'est plus lié à la préparation d'un cours. Il tient maintenant à la volonté des membres de continuer la discussion. Son fonctionnement évolue; les décisions sont prises en groupes (par exemple, le choix des lectures). Ce tournant a eu pour effet de les élargir à un ensemble de thèmes reliés à l'histoire coloniale. Aussi, nous changeons de lieu de réunion: nous migrons vers la librairie Racines, dans le quartier Montréal-Nord.

VALEURS PARTAGÉES

En août 2019, nous effectuons une rétrospection. Celle-ci nous fait constater que certains éléments sont désormais inhérents à notre cercle. Nous les considérons maintenant comme étant les «valeurs» qui le particularisent, dans la mesure où celles-ci découlent du croisement entre nos histoires personnelles et les idées véhiculées par les auteurs et autrices

L'une des plus fondamentales est sans équivoque le respect d'autrui. Depuis la naissance du cercle, nos rencontres et échanges se basent sur une relation de confiance ou chacun·e se sent écouté·e. Sans distinction d'âge, de sexe, d'appartenance ethnique, d'orientation sexuelle ou de toute autre caractéristique. Chacun·e est entendu·e. Tous et toutes sont à l'écoute. Nous entretenons par conséquent des échanges intellectuels riches et florissants.







Andres Gil Chacon, Louis-Raphaël Pelletier et Gabriella « Kinté », fondatrice de la librairie Racines. Photos: Yveline Civile.

Par ailleurs, cette relation privilégiée entre les membres du cercle n'aurait pu s'instaurer sans une ouverture d'esprit partagée. Tant en ce qui a trait aux divergences d'opinions, qu'aux propositions diverses de lectures et d'événements, chacun·e d'entre nous démontre une acceptation de l'autre et de ses différences. Les intérêts sont vastes, tout comme le sont les niveaux des textes lus et les thèmes qu'ils soulèvent.

Nous nous distinguons d'autres lieux (salle de classe, famille, etc.) où des formes d'autorité formelles ou informelles inhibent les débats. L'idée d'un collectif dépourvu d'autorité ou de hiérarchie est un concept qui nous semble singulièrement pertinent et qui en devient presque viscéral: il nous tient à cœur que nous soyons toutes et tous sur un même pied d'égalité dans le but de préserver le lien de confiance qui nous lie.

Enfin, l'engagement constitue évidemment une valeur centrale de notre cercle.

NOS ACCOMPLISSEMENTS

Les réunions du cercle ont permis aux praticipant·e·s de faire des gains. À titre individuel, nous avons tous et toutes approfondi nos connaissances sur l'histoire de l'esclavage et de son lourd héritage. Nous connaissons plus d'auteurs et d'autrices importantes sur ces sujets. Au-delà des

connaissances, les membres sentent avoir une meilleure capacité à identifier les notions dans le texte, à les comprendre et à les traduire dans leurs mots. Aussi, ils et elles les lient désormais à leur expérience et à leur lecture de la société. Enfin, les membres considèrent avoir affiné leur sens de l'écoute. Ce sont leurs capacités individuelles à exprimer des idées, à débattre et à discuter qui se sont améliorées.

Certains de ces gains sont également collectifs: le groupe considère qu'il a construit un safe space. Les membres s'y sentent en sécurité et ils et elles partagent parfois des expériences personnelles, intimes. Ces partages aident les gens qui en témoignent à confronter des blessures en les nommant et en les analysant à partir de concepts de sciences sociales. Ces partages aident aussi les autres membres du groupe à mieux comprendre les formes d'oppressions historiques que nous étudions et les formes contemporaines qu'elles prennent.

Ces formes de violences historiques sont inévitablement vécues dans les sphères intimes de l'esprit et du corps. Il n'est pas facile pour une personne qui ne les subit pas - ou pas entièrement - de comprendre l'épaisseur sociale et symbolique de ces violences. Néanmoins, le cercle considère qu'il est enrichissant d'impliquer aussi les personnes n'ayant pas vécu toutes ces violences. Il nous apparaît que le développement de connaissances ainsi que de capacités cognitives et de communication est relié au contexte émotif et social. Et ce sont nos valeurs et nos pratiques qui permettent aux membres de faire ces gains.

LES PROJETS À VENIR

Nous avons de grandes ambitions dans les prochains mois. Nous voulons d'abord interpeller et impliquer les communautés auxquelles nous appartenons: les quartiers Montréal-Nord et Rivière-des-Prairies. Nous souhaitons inviter le public à nos rencontres, collaborer avec les institutions publiques telles que les bibliothèques, les écoles ou des instances sociales (comme

les Forums jeunesse des arrondissements). Ce faisant, nous voulons faire connaître ces textes qui jettent un regard critique sur la société actuelle. Tout au long de ce virage vers la communauté, il est crucial pour nous de préserver notre safe space. Enfin, nous cherchons aussi à garder des traces écrites et audiovisuelles de nos échanges, et ce, de manière à rejoindre le plus de gens possible.

Nous croyons aussi qu'il est important d'élargir l'objet du cercle de lecture pour étudier l'ensemble des formes d'oppressions historiques. Nous avons espoir de faire vivre longtemps ce cercle pour contribuer à la mise en place d'une société libérée des dynamiques d'oppression. à bi

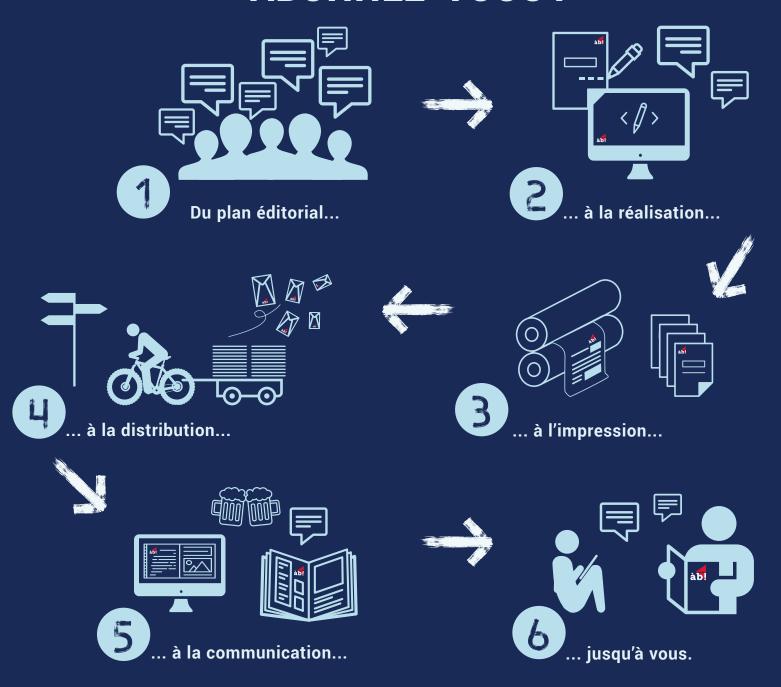
* Respectivement diplômée en sciences humaines et professeur d'histoire au Cégep Marie-Victorin. Les auteur·e·s remercient Émilie Lemire-Lafontaine pour ses commentaires judicieux sur le texte.



Photo: Yveline Civile



SOUTENEZ LA REVUE, ABONNEZ-VOUS!



LA REVUE EST ISSUE D'UNE BELLE COLLABORATION

VOTRE ABONNEMENT COMPTE POUR NOUS!
PARTICIPEZ, COLLABOREZ, PROPOSEZ, REJOIGNEZ-NOUS!

RÉFORME DU MODE DE SCRUTIN

RECETTE POUR LE STATU QUO

Mercédez Roberge*

Le 25 septembre dernier, le gouvernement du Québec a déposé le projet de loi 39 pour un nouveau mode de scrutin, respectant ainsi partiellement son engagement électoral. Partiellement, parce qu'il ne livre pas ce à quoi le premier ministre Legault s'était engagé, tant pour le processus que pour le contenu. Où en sommes-nous cinq mois plus tard?



Du 22 janvier au 6 février, la Commission des institutions a tenu cinq jours d'audiences auprès d'une vingtaine d'organisations et d'une douzaine de personnes. J'y étais présente pour y présenter les analyses issues de mon parcours militant.

Il est trop tôt pour savoir si le résultat sera à la hauteur, mais le processus en cours l'influencera assurément. Alors que différentes étapes pourraient se conclure avec les travaux parlementaires de juin, nous avons encore l'opportunité d'intervenir, pour contrecarrer de possibles décisions qui s'appuieraient sur des bases inexactes.

Si l'enjeu rendait déjà cette précaution nécessaire, force est d'admettre que le dossier s'est alourdi en cours de route. En rendant l'adoption du projet de loi conditionnelle au résultat d'un référendum, qui se tiendrait aux élections de 2022, le gouvernement ajoute un degré de complexité. De plus, plutôt que de traiter distinctement les règles référendaires, le gouvernement double pratiquement l'ampleur du projet de loi, deux mois après son dépôt,

en proposant 161 articles établissant les règles de la consultation. Ainsi, à l'analyse du mode de scrutin proposée s'est greffée celle des règles référendaires, tant sur le plan des principes que des techniques. Or, devant tant de contenu, il est inévitable que des éléments très importants soient négligés ou souffrent de raccourcis démagogiques.

DES CHOIX QUI NUISENT À LA REPRÉSENTATION

En choisissant un mode de scrutin «mixte avec compensation régionale», le gouvernement abaissait déjà la barre, car il devait déposer un système proportionnel mixte compensatoire avec listes régionales. La différence n'est pas sémantique, elle indique que la proportionnalité ne sera pas appliquée globalement, mais une région administrative à la fois. Or, celles-ci ne sont pas conçues pour un usage électoral, n'étant pas comparables en densité de population. Cela produira une proportionnalité partielle et inégale d'une région à l'autre; les votes des régions peu

populeuses étant moins respectés que ceux des grands centres urbains.

Alors que le nombre de sièges par régions était déjà garanti par la répartition des circonscriptions et des sièges régionaux, le gouvernement prétend ainsi respecter le pouvoir des régions. La réalité est que son choix empêchera la population du 2/3 des régions d'accéder à la proportionnalité du système mixte. Deux millions de personnes y perdent au change.

Le gouvernement pouvait pourtant utiliser des listes régionales sans pour autant nuire à la proportionnalité globale, mais il a choisi de fractionner le résultat une région à la fois. Le nombre de sièges de compensation de chacune étant réduit, des opinions politiques ne seront pas équitablement représentées. Comme si ce n'était pas assez, le gouvernement ajoute des conditions qui avantagent les partis ayant déjà obtenu des sièges de circonscriptions, au détriment des partis ne pouvant accéder qu'aux sièges régionaux de compensation. Si les détails techniques menant à ce résultat n'apparaissent pas au

premier regard, la manœuvre n'en est pas moins visible: utiliser les préoccupations régionales pour réduire la proportionnalité et restreindre le pluralisme politique.

Bien que la sous-représentation des différentes composantes de la population soit de plus en plus décriée, les remèdes font rarement l'objet d'une attention soutenue. Les principes sont admis, mais les réticences à prendre des positions fermes et à les transposer dans des mécanismes électoraux sont encore grandes.

Il en va ainsi du gouvernement avec le projet de loi 39. En n'agissant pas pour diversifier la représentation, il est en décalage complet avec la société et ses valeurs. Le gouvernement aurait pu exiger des partis qu'ils atteignent des résultats égalitaires en termes de femmes élues, établir des règles d'alternance sur les listes et lever les obstacles nuisant à l'accès des personnes racisées ou nées à l'étranger aux postes de représentation, mais il n'en fait rien. Il se limite à demander aux partis de se fixer un objectif de candidates à recruter et d'en divulguer le résultat. Seul le dépôt des rapports compte et non l'objectif, son atteinte ou le nombre de femmes élues. Quant à la représentation équitable des personnes racisées ou nées à l'étranger, le projet de loi demeure silencieux sur cet enjeu, ce qui est en porte-à-faux avec la société québécoise actuelle.

DES RÈGLES RÉFÉRENDAIRES À L'AVANTAGE DU STATU QUO

Avant qu'il ne change d'avis à la suite des réticences de son caucus envers un nouveau système électoral, le premier ministre promettait que l'élection de 2022 se ferait sous un nouveau mode de scrutin, sans besoin de référendum. Ce revirement ne résulte pas d'un appétit soudain pour la démocratie. En effet, des lois aussi importantes que la Loi électorale et touchant les membres de l'Assemblée nationale sont fréquemment adoptées sans référendum.

En tenant un référendum, le gouvernement se déresponsabilise du résultat, mais surtout, repousse à 2026 la mise en application d'un nouveau système électoral. Si l'on a pu lui accorder le bénéfice du doute devant cette manœuvre d'évitement, les règles référendaires qu'il propose dépassent les bornes tant elles favorisent le statu quo.

Lors d'un référendum, la tâche du camp du oui est plus lourde, le changement étant plus difficile à mousser et demandant davantage d'information. Le camp du oui devrait par exemple illustrer les problèmes du système majoritaire en plus de présenter le fonctionnement du modèle projeté. La seule situation qui justifierait le recours à un référendum serait de le tenir après l'avoir expérimenté durant au moins deux élections. Quant au camp du non, un clip de 15 secondes lui suffit pour faire peur et invoquer la facilité du statu quo.

Or, le gouvernement choisit d'accentuer ce déséquilibre en n'assurant pas l'accès à l'information. En effet, ni le Directeur général des élections ni aucune instance neutre n'informeraient la population. Qui plus est, des cinq mois de campagne, il n'en resterait que la moitié puisqu'il est peu probable de capter l'attention de la population entre la mi-juin et la fin août, sans compter que les listes électorales ne seraient transmises aux camps référendaires qu'en septembre, alors qu'elles sont leur outil de travail. Aussi, en décourageant la participation politique, le gouvernement réduirait la visibilité médiatique du référendum. Ajoutons à cela l'allocation financière réduite à 850000 \$, soit le tiers du montant alloué en 1995, et il est clair que le gouvernement avantage le statu quo en restreignant l'accès à une information complète.

La liberté d'expression des camps référendaires serait également limitée par des règles leur interdisant, à compter de mai, toute dépense pouvant favoriser ou défavoriser l'élection d'un parti ou d'une personne. Comment illustrer les distorsions entre les votes et les sièges, sans nommer les partis? Comment nommer le besoin de changement, sans référer aux démarches actuelles et passées des divers partis?

Même si plusieurs de ces difficultés s'accroissent dans le cas d'une campagne estivale ou d'un référendum simultané à des élections, elles ne disparaissent pas sous un autre calendrier ou un autre sujet.

Il est prévisible que les règles référendaires soient peu abordées dans les mémoires et les auditions, ou qu'elles le soient à partir d'une vision idéalisée d'un tel exercice. Le gouvernement ne s'y serait pas mieux pris pour dissimuler l'avantage qu'il accorde au statu quo qu'en situant l'essentiel du débat entre parlementaires. Il utilise ainsi sa majorité pour modifier la Loi sur la consultation populaire, qui avait nécessité des années de travail, en faisant l'économie d'une consultation en bonne et due forme.

Toutes les lacunes du projet de loi 39 doivent être corrigées, et pas seulement celles fréquemment abordées par les mémoires et les auditions. Notre vigilance sera nécessaire pour qu'un système électoral adapté aux besoins de la société québécoise soit adopté sans recourir à un référendum piégé. Elle empêchera, par la même occasion, l'adoption de règles référendaires dans un processus qui n'a pas été conçu pour cela.

^{*} Autrice de *Des élections à réinventer* (Montréal, Somme toute, 2019) et présidente du Mouvement démocratie nouvelle de 2003 à 2010

GRÈVE ONTARIENNE

Photo: Sue Thompson
Texte: Jean-Pierre Couture ◀

En Ontario, quatre syndicats d'enseignant·e·s sont en grève. Pour une deuxième fois en 20 ans, ce front commun résiste à un gouvernement conservateur provincial qui met en péril les services publics. Avec la chute de popularité du gouvernement de Doug Ford dans les sondages, les syndiqué·e·s amorcent ce conflit avec le soutien d'une large part de l'opinion publique. Souhaitons que cette lutte ontarienne inspire les syndicats québécois qui affronteront le gouvernement Legault lors des négociations avec le secteur public en 2020.

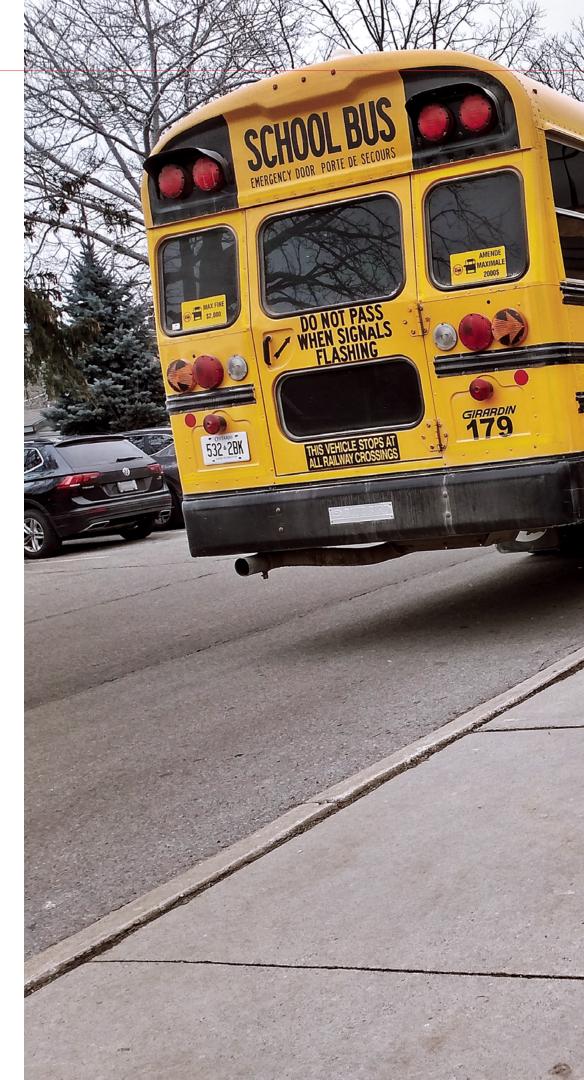




fig.08 : le pavé caillou dans la chaussure



DOSSIER

PERTURBATIONS À PRÉVOIR

Dossier coordonné par Frédérique Godefroid, Martin Jalbert, Xavier P.-Laberge et Amélie Nguyen Illustrations par Clément de Gaulejac

Les rapports de pouvoir impliquent tous des perturbations humaines et naturelles indéniables. L'état actuel des choses et les systèmes hétéropatriarKKKapitalistes, inégalitaires et destructeurs appellent à des changements d'envergure exigeant que les communautés et les personnes augmentent leurs capacités à hausser la pression - sur les décideurs, les prédateurs, les grandes compagnies, etc. – à travers des actions susceptibles d'enrayer la marche des choses et de remettre en question les assises de sa légitimité. Nous aurons donc encore et toujours des rapports de pouvoir à perturber!

Perturber, pour nous, signifie interrompre momentanément la reproduction par autrui de comportements de domination sur des êtres, des milieux, la vie et sa diversité, dans la perspective de leur interruption prolongée, voire permanente. Ce type d'action vise d'abord à causer une perte du côté des cibles identifiées: faire perdre du temps, des clients, des adhérents, des revenus; faire perdre la face, des votes, des soutiens, de la légitimité; faire perdre l'impunité ou l'absence de peur avec laquelle on nous agresse.

Au-delà de cette visée instrumentale, les fonctions des perturbations sont diverses: ouvrir le champ des possibles; rendre visible l'invisible; permettre à un ou des groupes d'exprimer une appartenance et une cause; élargir le réseau des allié·e·s et des amitiés, etc. Les plus complètes préfigureront, dans leur organisation et leur mise en œuvre, des rapports sociaux plus justes et égalitaires, et favoriseront une plus grande démocratie en faisant entendre la voix des sans-voix.

Il ne s'agit nullement ici d'absolutiser ce moyen de faire «ce que l'on peut avec ce que l'on a» (Alinsky). La pertinence de ce moyen doit être évaluée en regard de l'objectif spécifique qu'il doit servir. L'action perturbatrice demeure une tactique au service d'une campagne qui implique d'accroître et de concentrer de façon optimale les formes de pouvoirs spécifiques que nous pouvons exercer sur une ou des cibles politiques ou économiques afin d'accéder à nos revendications. C'est à ce pouvoir transformateur et accessible à tou·te·s, à notre pouvoir sur nos cibles qu'est consacré au fond ce dossier.

Nous le dédions à toutes les personnes qui, par leur courage et leur audace, contribuent à faire dévier de sa trajectoire la marche du monde vers plus de justice, d'égalité, de liberté et de protection de la vie et de sa diversité¹. à bi

^{1.} Nous remercions René Charest, François Saillant et Alyssa Symons-Bélanger qui ont été consulté∙e·s lors de la préparation du dossier. Ces personnes ne sont nullement responsables des propos qui y sont tenus et des choix que nous avons faits.

L'ART DE LA PERTURBATION

Marcos Ancelovici, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en sociologie des conflits sociaux, Département de sociologie, UQAM

Pour les personnes dépourvues de ressources et exclues du pouvoir et des institutions, la perturbation est souvent le seul moyen de se faire entendre.

Pour paraphraser Martin Luther King Jr., on pourrait dire que la perturbation est le langage des sans-voix. Celle-ci implique d'empêcher le bon déroulement des routines institutionnelles et des divers exercices quotidiens par lesquels le pouvoir se met en scène et se légitime. En d'autres termes, il s'agit de temporairement priver les autorités sociales, économiques et politiques de la coopération dont leur pouvoir dépend. À l'inverse, ne pas perturber les routines institutionnelles contribue à ce que les puissants puissent continuer à ignorer la voix et les revendications des exclu·e·s et des subalternes. C'est alors «business as usual».

LE RISOUE DE LA NORMALISATION

Perturber et suspendre temporairement sa contribution à la quiétude civile ne veut pas dire tout casser. On peut perturber de plusieurs façons différentes et il faut appréhender la signification et la portée des modes d'action en fonction du contexte social, culturel et historique dans lequel ils s'inscrivent. Comme l'ont montré les travaux de Charles Tilly, aux 18e et 19e siècles, on assiste souvent à des charivaris pour harceler des notables, à des saccages de propriété privée, à l'expulsion des collecteurs d'impôts ou à la destruction d'équipements industriels. À partir de la moitié du 19^e siècle, c'est plutôt les barricades, les rassemblements, les manifestations, les grèves. Et plus récemment, à partir des années 1960, les sit-ins et les die-ins, et, depuis les années 1980, les «black blocs». Ces divers modes d'action ne sont pas exclusifs et peuvent se chevaucher ou être utilisés conjointement. De plus, leur efficacité et leur acceptabilité sociale varient dans le temps et selon les situations.

L'exemple de la manifestation est assez caractéristique de cette normalisation de modes d'action qui furent jadis considérés comme transgressifs et subversifs. Alors qu'au 19° siècle celle-ci pouvait surprendre les autorités et éventuellement déstabiliser le pouvoir, elle apparaît aujourd'hui comme légitime et plutôt conventionnelle, voire banale, dans la plupart des démocraties libérales. Par exemple, selon une étude de la politologue Nonna Mayer, tandis qu'en 1988 un Français sur deux se disait prêt à recourir à la manifestation, en 2002, c'était trois sur quatre¹. La manifestation est ainsi de plus en plus acceptée par toutes les catégories de la population, indépendamment de la profession et du statut socio-économique. Toujours en France en 2002, si la communauté étudiante est la catégorie qui accepte le plus la manifestation (jusqu'à 94%!), cette dernière est aussi acceptée par 83% des cadres supérieurs et même 65% des patrons d'entreprises.

La manifestation trouve également de plus en plus d'appuis au sein de l'électorat de droite et même la police de Montréal a ponctuel-lement recours à des manifestations pour faire valoir ses intérêts. Par exemple, le 20 octobre 2010, environ 2000 policiers ont répondu à l'appel de la Fraternité des policiers et marché dans les rues de Montréal pour demander au maire Tremblay un réinvestissement dans le Service de police de Montréal (SPVM)².

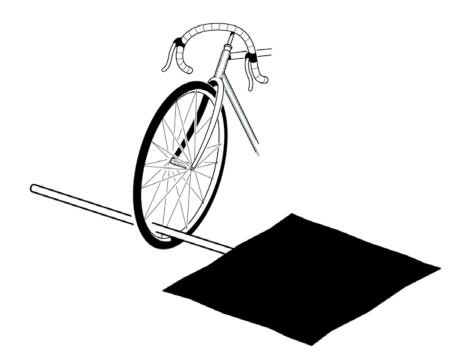
Cette normalisation de la manifestation, qui requiert souvent un permis délivré par les autorités, implique qu'elle devient de plus en plus prévisible et routinière et, donc, de moins en moins à même de perturber les routines institutionnelles et le quotidien de l'ordre social. Et moins la manifestation perturbe, plus les différents pouvoirs peuvent se permettre d'attendre qu'elle passe, telle une caravane, pour continuer à vaquer à leurs occupations. D'où l'importance de continuer à développer des innovations tactiques qui sauront perturber et surprendre le pouvoir, attirer de nouvelles cohortes militantes et maintenir la mobilisation dans le temps.

PERTURBATION ET INNOVATION TACTIQUE

Les innovations tactiques émergent en marge des modes d'action dominants. Plus qu'une invention comme telle, elles représentent avant tout une recombinaison ou une transposition de modes d'action et de pratiques préexistantes dans un nouveau contexte. De plus, elles ne sont pas nécessairement stratégiques et peuvent être le produit de circonstances particulières et contingentes. Pensons par exemple à l'émergence de la tactique du «black bloc» au sein du mouvement autonome allemand dans les années 1980, tactique qui s'est diffusée à grande échelle à partir de la fin des années 1990 et qui a grandement contribué à redéfinir la dynamique des manifestations. Plus récemment, les occupations de places publiques dans le cadre du «printemps arabe» en janvier 2011, en Espagne, en Grèce et en Israël avec les mobilisations des «indignés» entre mai et juillet 2011, en Amérique du Nord à l'automne 2011 avec le mouvement Occupy, ou encore en France lors de Nuit debout au printemps 2016, ont également contribué à élargir les pratiques manifestantes en mettant au cœur de l'action la tenue d'assemblées et la question de la démocratie. Non seulement leur simple existence perturbait-elle l'occupation traditionnelle de l'espace, mais elles servaient aussi de base d'opérations pour mener toute une série d'actions ponctuelles, spontanées ou planifiées, qui déstabilisaient les autorités.

À ce type d'occupations s'ajoutent les actions de blocage d'institutions scolaires, bancaires ou commerciales qui font aussi

fig.01 : le bâton dans la roue



déborder les luttes des lieux où les pouvoirs essaient de les canaliser et de les contenir. Par exemple, en octobre 2019, l'occupation du centre commercial Italie 2, à Paris, à l'initiative du réseau écologiste Extinction Rébellion, a permis non seulement de perturber les routines commerciales afin de dénoncer la surconsommation, mais aussi de poser la question de la privatisation de l'espace public et des lieux au sein desquels le peuple peut légitimement poser des revendications et interpeller le pouvoir.

LA RADICALISATION DE LA PERTURBATION

Ces différents modes d'action viennent perturber sans pour autant être violents. Mais d'autres modes d'action peuvent avoir des effets beaucoup plus déstabilisateurs et faire trembler le pouvoir. C'est notamment le cas des émeutes à grande échelle. Bien que celles-ci puissent avoir un coût élevé et se confrontent généralement au problème de leur débouché politique, elles peuvent aussi obtenir des concessions de l'État là où les acteurs traditionnels et les modes d'action routiniers semblent faire du surplace dans la mesure où le pouvoir sait comment les neutraliser.

Ainsi, les situations d'émeutes insurrectionnelles, qui ont eu lieu dans le cadre des mobilisations des Gilets Jaunes en France en 2018-19 ou, plus récemment, au Chili à partir du 18 octobre 2019, ont complètement pris de court le pouvoir et permis d'ouvrir des brèches dans l'ordre social et politique de telle sorte que d'autres acteurs, d'autres modalités d'action et d'autres enjeux ont ensuite pu s'engouffrer dans cette brèche et élargir l'horizon des possibles. Cependant, il arrive aussi que les émeutes se traduisent par la

destruction de segments des quartiers où habitent ces mêmes populations mobilisées et que cela se fasse aux dépens des plus vulnérables. Ou encore, que l'émeute n'aboutisse au bout du compte qu'à une plus grande présence policière et à une augmentation des budgets et de l'arsenal répressif de la police.

Notons enfin que les émeutes sont impossibles à prévoir et à contrôler et ne peuvent, par définition, durer dans le temps. Or, pour être victorieuse, toute lutte doit pouvoir durer dans la mesure où l'ordre social est résilient et où les dominants ne font pas de concessions facilement.

La plupart des modes d'action que nous avons évoqués ici coexistent et peuvent être utilisés de façon concomitante. C'est de leur usage récurrent dans différents contextes que pourront émerger de nouvelles innovations tactiques qui jouiront éventuellement d'un fort potentiel de perturbation jusqu'à ce que le pouvoir et les autorités ne s'adaptent et n'apprennent à les neutraliser, alimentant ainsi le cycle perturbation-neutralisation qui est au cœur de la conflictualité des démocraties libérales. à bi

^{1.} Nonna Mayer, «Le temps des manifestations », Revue européenne des sciences sociales, 2004, XLII(129), p. 219-224.

^{2.} Le Devoir, 21 octobre 2010.

PERTURBER LES FRONTIÈRES

Ciara Byrne, Solidarité sans frontières

Depuis plus de 15 ans, Solidarité sans frontières (SSF) se mobilise sans relâche sur la base de quelques revendications simples : un statut pour toutes les personnes migrantes, la fin des détentions et des déportations, l'abolition de la double peine et, enfin, l'établissement d'une Cité sans frontières¹.

Cette lutte pour la justice migrante implique de recourir à diverses tactiques de perturbation visant à interrompre momentanément le fonctionnement du système frontalier et à remettre en cause sa légitimité. Les quelques exemples qui suivent s'inscrivent dans la longue chaîne des innombrables actions destinées à faire tomber les systèmes de domination violents.

QU'APPELLE-T-ON « FRONTIÈRES »?

Les frontières ne se réduisent pas à des postes policiers ou militaires, à des clôtures délimitant des territoires étatiques. Par frontières, on désigne la somme des moyens employés au sein des stratégies étatiques de dissuasion de la migration humaine: les déserts et les océans utilisés à cette fin par les États; les amendes imposées aux compagnies aériennes pour transport d'«indésirables» et les peines d'emprisonnement pour la «contrebande humaine»; les procédures bureaucratiques, les formulaires d'application, les frais administratifs et légaux, l'imbrication compliquée des règles, les exceptions et les pouvoirs discrétionnaires, les auditions, les vérifications criminelles, les examens médicaux; les prisons pour personnes migrantes; les centres privés de surveillance d'immigration, les agents armés de l'Agence des services frontaliers; les compagnies aériennes chargées des déportations; les documents conditionnant l'accès à l'aide sociale, à la santé, à l'éducation, aux normes du travail et aux droits politiques; enfin, les discours banalisant la violence du système et justifiant les rapports de domination qu'il perpétue. Les frontières jouent un rôle essentiel dans ce que Salih Booker et William Minter appellent l'apartheid global, soit le système de règles racistes, classistes, hétéropatriarcales et capacitistes qui excluent des personnes et des groupes dans l'accès aux statuts et aux droits qui les accompagnent.

Réalité plurielle, le système frontalier offre toutefois de multiples occasions de perturbation.

COMMENT AGISSONS-NOUS DEVANT UN FUSIL?

L'une des premières tactiques utilisées par SSF a été l'organisation de visites de bureaux de personnalités politiques par des délégations militantes, à commencer par le bureau du ministre canadien de l'Immigration. L'occupation des lieux était accompagnée de déploiement de bannières et de bruit. Le but de ces interventions était d'interrompre le travail quotidien du personnel afin d'attirer l'attention sur la situation de personnes ou de groupes visés par un avis de déportation.

Les ministres successifs de l'Immigration ont été régulièrement ciblés quand ils ou elles tentaient de participer à des débats publics à Montréal ou à Ottawa. Les discours officiels sur les «faux réfugié-e-s» ou la «sécurisation des frontières» ont été maintes fois perturbés et remis en question. S'il a fallu parfois faire preuve d'inventivité pour parvenir à s'immiscer dans des lieux difficiles d'accès et faire face à des arrestations, la plupart de ces actions ont été réalisées avec une préparation somme toute légère et les conséquences pour les militant-e-s sont restées minimales.

Autres lieux ciblés: les bureaux montréalais des machines à déporter que sont la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR), l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) et Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Sans consentement explicite des personnes concernées, SSF s'est toujours abstenu de perturber les audiences de la CISR pour l'octroi du statut de réfugié ou pour la détention, préférant alors occuper les salles d'attente au moyen d'actions de style *flash-mob*. Ainsi, une exposition itinérante de portraits d'Abdelkader Belaouni un demandeur d'asile débouté qui a trouvé refuge dans une église montréalaise pendant quatre ans -, accompagnée de vins et fromages servis aux personnes attendant leur audience, a été le point de départ d'une marche de solidarité dans le métro de Montréal. Dans une action en solidarité avec une famille faisant face à la déportation, la salle d'attente de la CISR a été un jour envahie par un groupe de musique et une «roue de fortune des réfugié·e·s» dénonçant l'arbitraire des décisions variant considérablement d'un•e commissaire à l'autre. Ces actions de perturbation sont autant de façons de remettre en cause la légitimité des procédures.

Au bâtiment principal d'Immigration Canada, la seule présence de militant·e·s avec quelques bannières et un mégaphone suffit souvent à provoquer la fermeture de la porte principale, donc à interrompre la marche normale des procédures. En 2016, une occupation dérangeante de la salle principale, redécorée à cette occasion, a déstabilisé et ralenti les processus de déportation toute une matinée jusqu'à l'arrivée de l'escouade antiémeute. L'action a eu un prix élevé: près de 20 personnes furent arrêtées et judiciarisées.

En réaction à l'assassinat de Bolante Idowu Alo par l'Agence des services frontaliers en 2018, des personnes se sont enchaînées aux portes de l'édifice du 1010, rue Saint-Antoine Ouest, empêchant ainsi le personnel d'entrer pendant plusieurs heures.

Des actions de perturbation sont fréquemment organisées à l'aéroport de Montréal au moment du départ d'un avion à bord

fig.313 : La retouche d'image

duquel l'ASFC fait monter une personne déportée. Discours, tracts et guide incitent les passagers·ères à rester debout au moment du départ afin de faire pression sur les pilotes dans l'espoir qu'ils refusent l'accès à la personne visée par un ordre de déportation. Même si elle n'a jamais permis d'éviter la déportation, une telle action a contribué à briser le silence dans lequel les compagnies aériennes procèdent aux déportations.

Au cours de sa campagne visant à assurer l'accès à l'école pour les enfants sans papiers, le Collectif éducation sans frontières, un organisme satellite de SSF, a perturbé à plusieurs occasions les audiences de la principale commission scolaire de Montréal, la CSDM, afin de la forcer à utiliser son pouvoir discrétionnaire pour permettre à tous les enfants d'accéder aux écoles. La campagne du collectif a mené à l'adoption du projet de loi 144 qui élargit l'accès à l'éducation gratuite pour un plus grand nombre d'enfants.

Le plus grand défi quand il s'agit de planifier des actions perturbatrices concerne leurs possibles impacts négatifs sur d'autres personnes sous le joug de l'ASFC: telle personne, engagée dans de longs processus bureaucratiques, se trouve devant des portes verrouillées; telle autre est refoulée en raison de l'annulation des heures de visite au centre de détention, etc. L'enjeu est de tenir compte du fait que le système que nous voulons perturber offre à des gens une manière sécuritaire de franchir les frontières.

Ces diverses actions font ainsi une place, même brève, à de nouvelles façons de penser et de sentir, à de nouvelles possibilités. Elles préfigurent des changements dans les rapports de pouvoir en mesure de déstabiliser un système de domination. Même devant un fusil – les agent·e·s de l'Agence des services frontaliers portent des armes -, une liberté peut émerger; partant, de nouveaux possibles pour une réorganisation radicale des relations sociales fondées sur le soin à nous apporter mutuellement, sur l'égalité et la liberté. Comment agissons-nous devant ce fusil?

^{1.} Pour plus d'informations, voir www.solidarityacrossborders.org/fr.

fig.84 : le besoin d'attention



PERTURBATION SYNDICALE

RÉINVENTER LA GRÈVE

Philippe de Grosbois

Comme le dit Éric Blanc à propos de récentes grèves d'enseignant es états-unien ne s, qui étaient fréquemment illégales, « dans les moments de luttes massives, la légalité devient ultimement un rapport de forces¹ ». En contexte québécois, le droit de grève est si encadré qu'il devient nécessaire de réinventer son exercice pour lui redonner son caractère perturbateur.

On considère généralement qu'au Québec le droit de grève est acquis depuis des lustres, mais il serait probablement plus juste de dire que travailleuses et travailleurs n'ont pas le droit de grève sauf dans des circonstances particulières: ils doivent être syndiqué·e·s; leur convention collective doit être échue; leur grève doit porter sur les enjeux de la négociation. Cela signifie que 62 % de la main-d'œuvre québécoise n'a aucun droit de grève puisqu'elle n'est pas syndiquée. Pour les autres, le droit de grève est reconnu pour une période de quelques mois tous les cinq ans environ.

En ce sens, faire grève en dehors du cadre du Code du travail est en soi une forme de perturbation. Non seulement fait-on valoir par cette interruption du travail des revendications, mais la grève sociale est aussi une mobilisation qui permet de revendiquer par la pratique le droit des travailleuses et travailleurs de s'exprimer sur les enjeux sociaux qui les concernent par le moyen le plus puissant à leur disposition lorsque cela apparaît nécessaire.

Ces dernières années, quelques syndicats québécois ont tenté de repousser les contraintes qui pèsent sur la grève. En 2015, une trentaine de syndicats d'enseignant·e·s de cégep ont voté une grève sociale contre les politiques d'austérité du gouvernement Couillard pour le 1er mai; au final, confrontés à une ordonnance du Tribunal administratif du travail, une dizaine de syndicats ont persisté et fait grève². Le 27 septembre 2019, 11 syndicats ont fait la grève environnementale - probablement une première au Québec3.

Obtenir un mandat de grève sociale n'est pas chose facile. La cause défendue doit être portée par les membres depuis plusieurs mois ou années. Il faut donc rejoindre un maximum de gens, rendre compte des enjeux, risques et possibilités soigneusement, s'assurer d'un soutien de la population aux idées défendues. Un instrument essentiel pour se donner confiance est la fixation d'un plancher de grève qui nous assure qu'on ne s'expose pas seul à des sanctions et qu'on fait partie d'un mouvement collectif. En ce sens, les syndicats d'enseignant·e·s de cégep bénéficient de conditions d'organisation très favorables qui expliquent sans doute qu'ils soient les principaux à actualiser la grève sociale présentement. L'effet de levier est encore plus marqué lorsque la société civile participe massivement à la cause défendue par la grève, ce qui fût le cas le 1er mai 2015 et le 27 septembre 2019. L'appui des fédérations et centrales auxquelles sont affiliés les syndicats locaux en grève n'est cependant pas acquis puisque ce type de

mobilisation ne cadre pas nécessairement avec les traditions politiques en place. Cela doit donc faire partie de l'évaluation de la conjoncture.

De son côté, l'employeur, qui souvent n'est pas directement visé par l'objet de cette grève, ne sait s'il doit réagir par la force (risquant ainsi de s'aliéner un corps d'emploi fortement investi dans la cause défendue) ou par un ton conciliant. Il est à noter que dans les suites du 1er mai 2015 et du 27 septembre 2019, personne n'ayant fait grève conformément au mandat de son syndicat n'a reçu de sanction (amende, lettre au dossier, etc.) En somme, l'espace politique ouvert par la grève sociale vaut amplement les efforts qu'on peut consacrer dans son milieu de travail pour y parvenir. Il faut savoir concilier l'audace de sortir du cadre et le réalisme dans l'évaluation des appuis tant à l'interne qu'auprès de ses allié·e·s. ab

^{1.} Eric Blanc, Red State Revolt. The Teachers' Strikes and Working-Class Politics, Verso, 2019, p. 54. Ma traduction.

^{2.} Philippe de Grosbois, «Les profs à l'école de la grève », À bâbord!, n° 60, été 2015.

^{3.} Collectif La Planète s'invite au Parlement, «Retomber en amour avec la grève», À bâbord!, nº 82, janvier 2020.

PERTURBATIONS QUEERS ET AUTRES TROUBLES DANS LE GENRE

Martin Jalbert

Il y a trente ans paraissait l'ouvrage majeur de Judith Butler, *Trouble dans le genre*, dont le sous-titre annonçait la contribution de la pensée *queer* au domaine des perturbations : *le féminisme et la subversion de l'identité*¹.

Véritable pavé philosophique jeté dans la mare des «catégories naturalisées de l'identité et du désir» qui sous-tendent «la pensée binaire sur le genre et l'hétérosexualité obligatoire», le livre ouvre la voie à une compréhension élargie des pratiques de transformation radicale du monde en mesure d'y inclure les actes d'autodétermination dans le genre et dans l'identité sexuelle comme autant de manifestations de la possibilité de faire autre chose que ce qui est fait, hors des assignations identitaires.

LE GENRE COMME ESPACE D'AUTODÉTERMINATION

L'ouvrage de Butler n'est pas seulement une parole philosophique, généalogie des normes restrictives de corps et de genre envisagées comme «les effets d'une certaine formation du pouvoir». Il est aussi une parole politique, un appel, une décision de rupture, une ouverture de possibilités résultant de la critique radicale des catégories de l'identité. Le dernier chapitre surtout pointe vers des «actes corporels subversifs», temporaires ou permanents, qui «dérèglent», «déforment» ou «déstabilisent» ce que Butler appelle «la fiction régulatrice de la cohérence hétérosexuelle». Cette fiction, qui se dissimule comme fiction, consiste en la naturalisation artificielle des diverses dimensions de l'expérience genrée: le sexe anatomique, l'identité de genre et la performance du genre. Les «discontinuités du genre», écrit-elle, traversent notamment «les contextes hétérosexuels, bisexuels, gais et lesbiens où le genre ne découle pas nécessairement du sexe, et où le désir, la sexualité en général ne semblent pas dépendre directement du genre». Ces discontinuités ne mettent pas seulement en évidence le fait que tout attribut du genre, «créé par des performances sociales ininterrompues», a une structure sociale contingente profondément imitative; elles empêchent également que l'on invoque « des identités naturalisées ou essentielles».

Cette réévaluation du genre, sur la base de l'idée de l'inexistence d'«essences» masculine et féminine qui préexisteraient aux actes performatifs, étend le champ des possibles sur ce qu'invisibilise, exclut et punit la fiction hétéronormative et cisnormative²: «les possibilités performatives de faire proliférer les configurations du genre en dehors des cadres restrictifs de la domination masculine et de l'hétérosexualité obligatoire».

Le genre peut être un domaine de liberté, d'autonomisation, d'autodétermination.

D'UN TROUBLE À L'AUTRE

De telles perturbations ne manquent pas de déclencher la panique, l'angoisse ou l'agressivité des tenant·e·s de la norme dominante. C'est que cette déstabilisation des catégories naturalisées de l'identité peut semer un trouble dont témoignait malgré elle une personne qui, lors d'une fête d'enfants à laquelle j'assistais comme parent, venait d'offrir aux enfants des cadeaux on ne peut plus genrés - ce qu'on lui fit remarquer - et qui se justifia ainsi de reconduire des stéréotypes: «Les stéréotypes, c'est rassurant!» «Ça dépend pour qui», chuchota quelqu'un. Cette conviction – c'est sur le ton de la conviction que la première phrase avait été proférée – témoigne en creux de la nature de la perturbation intérieure dont serait la cause la déstabilisation des caractérisations genrées préétablies: si le stéréotype rassure, c'est que l'identité est souvent vécue non pas comme une réalité construite, mais sur le mode de la croyance forte et structurante; et qu'à l'inverse, les configurations du genre hors normes peuvent être perçues comme de véritables actes de profanation, capables pourtant de rendre les attributs de genre «vraiment et absolument incroyables», pour reprendre le jeu de mots de Butler. On imagine bien le rôle que peut jouer cette insécurité dans les violences répressives qui se portent au secours de l'hétéronormativité et de la cisnormativité du seul fait d'actes d'incroyance dans des sociétés, des milieux où «les distinctions de genre font partie intégrante de ce qui "humanise" les individus».

La répression, le «backlash» qui accompagne toute aventure autonomisante – non pas seulement après, mais en même temps – révèle certes la puissance des perturbations queers. Mais elle indique surtout le besoin, pour les personnes queers, de prolonger les divers actes corporels subversifs en agir proprement politique apte à les pérenniser et à les transformer en pratiques sociales anti-oppressives plus larges.

ZAD QUEERS

Les espaces sociaux inclusifs et sécuritaires peuvent assurément agir dans le sens de l'action directe, c'est-à-dire de la transformation radicale de la vie et de sa vie pour se mettre en cohérence quitte à impliquer «toutes les dimensions de la vie ou presque» (Jean-Baptiste Comby), à plus forte raison si ces espaces s'accompagnent d'actes discursifs anti-oppressifs. Ils sont aujourd'hui nombreux les lieux fondés sur des déclarations de principes, des bases d'unité orientées vers un refus des divers systèmes

fig.34 : La barbe



d'oppression et vers la promotion de l'«autodétermination de genre et de la souveraineté de l'individu sur son propre corps» (Centre de lutte contre l'oppression des genres). À Montréal, les organisations communautaires et les centres de ressources (ASTT(e)Q, GRIS, Projet 10), les espaces d'exposition et de création, de dialogues et d'échanges (Montréal arts interculturels [MAI], articule), les librairies et bibliothèques (l'Euguélionne, Mandragore), les festivals (Qouleur, Pervers/Cité), les cafés (Le Cagibi, Café Velours), les bars et salles de spectacle (Notre-Dame-des-Quilles, bar le Ritz), etc., sont autant de lieux où il est possible de définir et d'exprimer son identité, et d'expérimenter de nouveaux modes de vie et d'organisation en dehors des divers systèmes d'oppression.

Ces prolongements politiques de la subversion dans le genre échappant par ailleurs à «l'agenda corporatif gai» et à «l'aseptisation homogénéisée des queers» (Pervers/Cité) – annoncent bien l'horizon plus large des perturbations queers: l'établissement de véritables zones à défendre (ZAD), comme à Notre-Dame-des-Landes, à la fois «îlots de résistance» et «lieux de vie collective» où l'on puisse, «par l'intermédiaire du soutien par les pairs et de la militance» (ASTT(e)Q), «inventer de nouvelles façons d'être ensemble, prendre soin les un·e·s les autres, être fabuleuses et plein·e·s de paillettes dans le lit et dans la rue, poursuivre les luttes», comme l'écrivait le collectif PolitiQ.

C'est que de telles reconfigurations et de telles zones viennent avec des formes de soutien et des rencontres de volontés et d'affinités, avec des gains d'autonomie, avec des initiatives et des mobilisations, avec enfin des espérances.

«La terre entière est une zone à défendre», disait-on à Notre-Dame-des-Landes.

La diversité des identités fait partie de la zone à défendre.

^{1.} Judith Butler, Trouble dans le genre : le féminisme et la subversion de l'identité, traduit de l'anglais par Cynthia Kraus, Paris, La Découverte, 2005, 2006 (1990).

^{2.} La cisnormativité désigne le fait de considérer que les personnes dont l'identité de genre correspond au genre qui leur a été attribué à la naissance sont la norme, au détriment des personnes trans, intersexes ou non binaires.

ENTREVUE AVEC ELLEN GABRIEL

DÉCOLONISER LES MENTALITÉS POUR LE RESPECT DES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES

Propos recueillis par Amélie Nguyen

Ellen Gabriel (aussi nommée Katsitsakwas) a été porte-parole de la communauté kanien'kehá:ka de Kanesatà:ke lors de ce qui est communément appelé la crise d'Oka de 1990, conflit qui perdure toujours¹. Elle nous fait part de ses réflexions sur les perturbations, appelant les Québécois·es et Canadien·ne·s à cesser de tolérer la colonisation des territoires autochtones.

À bâbord!: Vous avez déjà dit que souvent, vous ne choisissiez pas la manière de résister, mais qu'elle vous était imposée. Pourriez-vous expliquer ce que cela signifie pour vous?

Ellen Gabriel: Personne ne change. La colonisation se poursuit, l'assimilation se poursuit, le fait de diviser pour régner, le scénario de la colonisation, tout cela demeure. Il y a des personnes au sein de la communauté, comme le Conseil de Bande, qui font tout ce que le gouvernement souhaite, et ces personnes en bénéficient personnellement. Les personnes qui se tiennent debout pour le territoire sont donc celles qui demeurent marginalisées et sans voix. Et dans la société canadienne elle-même, il y a une manière complaisante de penser la réconciliation, de réfléchir à ce qu'est la justice ou encore de comprendre la Constitution de 1982. Les gens laissent cette tâche à d'autres. Les Canadien·ne·s, incluant les Québécois·es, sont aussi en grande partie responsables de cette absence de progrès, de la poursuite de la colonisation qui nous force à en arriver à des occupations ou des blocages. Selon la propagande utilisée contre nous, nous serions des criminel·le·s et des fauteurs de trouble. Nous sommes donc perçu·e·s comme des menaces à la sécurité du Canada et à la société en général. Nous sommes traité·e·s comme nos ancêtres l'ont été: comme des problèmes à régler.

L'enjeu n'a donc pas changé. Ce dont nous parlons à Kanehsatà:ke, ce dont personne d'autre ne semble parler, c'est de nos territoires traditionnels. Oka *est* Kanehsatà:ke, notre communauté traditionnelle. Nous ne nous contentons pas des petites frontières que le gouvernement du Canada a imposées. Nous parlons de notre réel territoire traditionnel, qui inclut une grande partie du Québec et de l'Ontario.

Il y a des raisons pour lesquelles nous voulons défendre notre territoire. Ce n'est pas pour jeter les gens hors de leur maison. Mais les gens doivent comprendre que sans résistance, si les gens bâtissent une maison sur un territoire contesté, il est très difficile ensuite de les faire sortir de chez eux et qu'on ne souhaite pas le faire. Or, le gouvernement permet que cela se poursuive alors que les négociations continuent, ce qui nous fait paraître comme les méchants de l'histoire!

Plusieurs générations ont vécu dans la pauvreté à cause de la colonisation. Si bien que lorsque le gouvernement agite une carotte devant elles et eux en disant «l'extraction de ressources va arriver, alors il vaut mieux en bénéficier; si vous l'acceptez maintenant, vous obtiendrez des redevances, sinon, vous aurez à vous battre pour les obtenir», certaines personnes acceptent. Leur mentalité a complètement été assimilée et adaptée au cadre colonial et n'est plus basée sur les enseignements de nos ancêtres, comme de ne pas prendre plus que ce dont on a besoin ou d'utiliser le territoire d'une manière qui permettra aux générations futures d'en bénéficier. Avant, nous pouvions pêcher dans la rivière et nourrir nos familles. Aujourd'hui, nous ne pouvons plus pêcher. Il s'agit d'une autre manière de nous affamer pour que nous acceptions la colonisation et pour créer le confort de cette colonisation, la commercialisation, une économie qui est non viable.

Les gens qui tentent de défendre le territoire sont toujours ceux qui ont le moins de ressources et de pouvoir sur les décisions qui sont prises entre le Conseil de Bande, les compagnies et le gouvernement. Ils ont les armes, les ressources humaines, l'argent. Ils peuvent acheter les gens. De notre côté, tout comme nos ancêtres, nous tentons d'y arriver à travers la discussion et l'éducation. Nos savoirs sont un pouvoir. Nous avons des allié·e·s qui comprennent nos luttes, mais qui sont parfois aussi marginalisé·e·s dans la société civile. Tout ce que nous pouvons faire est d'utiliser nos esprits dans l'espoir que des gens écouteront notre manière de penser et tenteront de trouver une solution qui donnera d'assez bonnes chances aux enfants et aux générations à venir de lutter contre les changements climatiques et de profiter de la vie, et qu'elles n'aient pas à faire ce que nous faisons.



Drapeau mohawk de La Société des Warriors, créé par Karoniaktajeh (Louis Hall). Wikicommons.

ÀB!: Pouvez-vous nous expliquer votre récente mobilisation, la grève de la faim d'Al Harrington, pour la défense des terres de Kanehsatà:ke?

E. G.: Al Harrington, qui vit ici depuis longtemps, s'est rendu compte que le gouvernement traditionnel, une structure de gouvernement qui existait bien avant l'arrivée des Européens, a été ignoré et qu'on lui a refusé toute voix au chapitre des négociations territoriales ou des discussions à ce sujet. La résistance du gouvernement de Justin Trudeau a d'ailleurs été encore plus ferme à cet égard. Al a décidé qu'il entamerait une grève de la faim en appui à notre travail. Il est venu à la Maison longue et nous avons décidé que nous allions appuyer ses efforts. Ce n'est pas quelque chose que nous ferions en fonction de nos lois traditionnelles. Nous avons donc dit que nous l'appuierions à la condition qu'il cesse sa grève de la faim lorsque nous l'en aviserions. Cette grève de la faim a maintenu l'attention du public sur cet enjeu pour un certain temps, mais le gouvernement demeure résolu à refuser de nous rencontrer et à refuser d'appliquer un moratoire de court terme.

Je travaille sur cet enjeu depuis les 30 dernières années et les gens tendent à l'oublier. Le public ne pense qu'au film d'Alanis Obomsawin, Kanehsatake: 270 ans de résistance (ONF, 1993), qui est biaisé parce qu'il se centre sur un événement en particulier de cet été-là et non sur la communauté. Nous avons eu à lutter intensément pour obtenir justice quant à la protection de notre territoire. Parce que l'enjeu de cette lutte, ce sont le territoire et sa protection, et non le pouvoir. Nous ne souhaitons pas devenir des pourvoyeurs de services comme le Conseil de Bande. Le Conseil de Bande a été créé par le gouvernement du Canada il y a des années pour remplacer l'Agent indien qui contrôlait l'ensemble de nos vies. En 1990, le Conseil de Bande n'a pas appuyé les gens qui participaient au blocage.

AB!: Selon vous, comment les autres groupes peuvent-ils mieux jouer leur rôle d'alliés en solidarité avec les peuples autochtones?

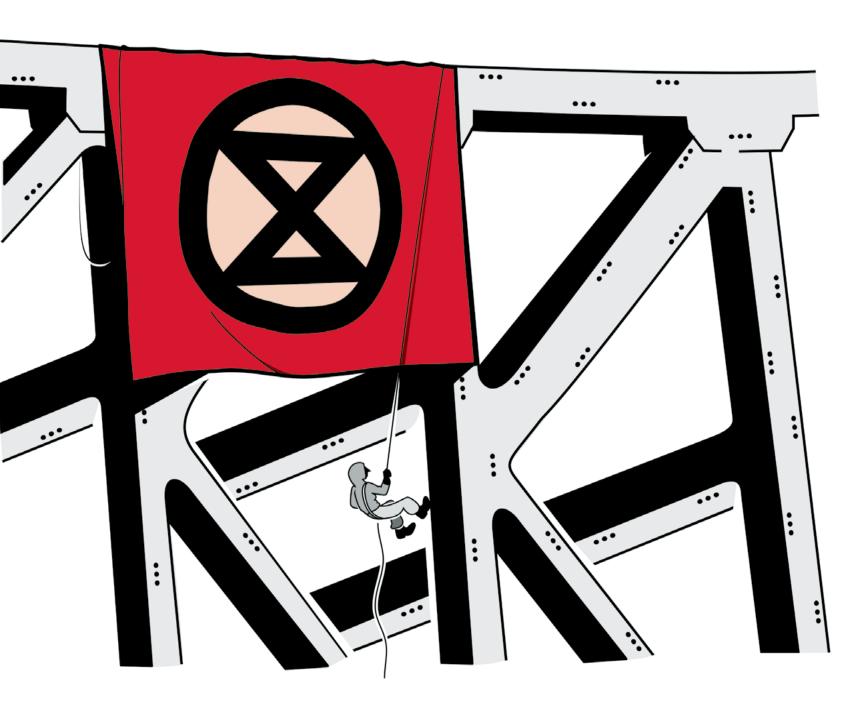
E. G.: Si on ne comprend pas ce que sont nos droits humains en matière d'éducation, de culture et de sécurité notamment, on les présentera toujours comme des droits certes importants, mais sans tenir compte du fait que fondamentalement ils incluent le droit à l'autodétermination. L'éducation, l'écoute, la compréhension d'une grande part de la population sont cruciales.

Je crois que la seule manière de protéger les défenseur·e·s des territoires est d'être honnête. Ne faites pas de choses stupides ou imprudentes, soyez certains que les personnes avec qui vous travaillez sont sur la même longueur d'onde que vous. À Ottawa, un groupe a fait exploser un guichet de la banque RBC et a dit: «Nous faisons cela pour les peuples autochtones». Ils étaient très fâché·e·s lorsque je les ai confronté·e·s en leur disant: «Ne faites pas des choses en notre nom si vous ne nous l'avez pas demandé». Il est très facile pour les autorités de nous attaquer. Nous sommes les plus vulnérables de toutes les populations ici.

Je crois que la seule manière d'avancer est d'amener les allié∙e·s à mettre plus de pression sur le gouvernement. Que nous soyons d'accord ou pas, lorsqu'on en vient à la mise en œuvre d'une solution, la responsabilité revient au gouvernement, aux bureaucrates. Les bureaucrates sont présents peu importe le gouvernement et ce sont ces personnes qui bloquent la reconnaissance de nos droits et l'avancée de nos revendications. Le gouvernement contrôle chaque aspect de notre vie. à bi

^{1.} Elle a été également présidente de Femmes autochtones du Québec et a défendu les droits des Premiers Peuples notamment devant l'ONU. Elle travaille présentement au Cultural and Language Center de Kanesatà:ke. Pour une notice biographique plus complète, voir Faire partie du monde : réflexions écoféministes (Éditions du remue-ménage, 2017).

fig.74 : L'escalade



METTRE EN SCÈNE LA DÉSOBÉISSANCE

Elza Kephart, cinéaste et coordinatrice d'actions chez Extinction Rébellion Québec (XRQC)

Hormis les manifestations auxquelles j'ai participé et des pétitions que j'ai signées, je ne me suis jamais engagée dans le mouvement environnementaliste. Je suis cinéaste de métier et j'ai toujours œuvré dans ce milieu. Après avoir entendu parler d'Extinction Rébellion (XR) en novembre 2018, s'est imposée à moi de façon fulgurante l'idée de désobéissance civile pour faire face à l'enjeu existentiel du changement climatique. Je suis alors devenue une des fondatrices du mouvement XR au Québec.

Une fois le mouvement bien ancré, j'ai intégré le groupe Tactique, responsable de l'organisation d'actions. En tant que cinéaste, je suis habituée à monter des projets avec une équipe. L'organisation d'actions a ainsi été pour moi un enchaînement naturel. Une action est semblable à une pièce de théâtre, à une mise en scène: tout l'horaire est pensé en fonction du moment décisif qu'est la «première»; il faut trouver du financement, monter une équipe, élaborer la mise en scène (costumes, lieu, visuel), créer une structure narrative (chaque action a son début, son milieu et sa fin); trouver des actrices et acteurs (les activistes, la police), et un public, public qui peut parfois se muer en participant, à son insu; par les répétitions on s'assure que tout le monde connaît son rôle et le déroulement de l'action; enfin, il faut collaborer avec l'équipe média, car la presse doit être au rendez-vous pour la «première» qui est aussi, bizarrement, la «dernière».

Viennent ensuite les critiques: «Quoi un pont, vous êtes fous!» (★☆☆☆). «Bravo le pont, excellent!» (★★★★). Tout le monde est critique, mais c'est le but: nous forçons le débat au sein de la société civile, ce qui incite les gens à se questionner, comme toute œuvre d'art réussie. (Je dois préciser que je n'ai pas coordonné l'action du pont Jacques-Cartier; pour la sécurité juridique des personnes ayant assuré la coordination, nous ne révélons pas les actions qu'elles ont coordonnées, car elles peuvent faire face à des accusations de complot).

Bien que j'aie réalisé trois longs métrages de fiction, ce qui est en soi une occupation stressante, je n'ai jamais encore eu autant de pression qu'en coordonnant une action de désobéissance civile. Cette pression est énorme: insomnie, accrochages avec nos collègues, changements de dernière minute, etc. L'action ne se déroule presque jamais comme nous l'avions planifiée. Il faut donc pouvoir s'adapter à tout moment aux circonstances mouvantes de ce théâtre vivant. J'ai également appris qu'il est d'importance primordiale de se reposer à la suite d'une action pour se régénérer, pour refaire ce plein d'énergie qu'exige la créativité.

Quelques semaines plus tard, une autre idée d'action me vient en tête et je n'ai qu'une envie, c'est de la réaliser (pourvu qu'elle s'inscrive dans la stratégie de XRQC). Une chose est claire: je crois profondément que la désobéissance civile est ce dont notre société a besoin pour forcer les gouvernements à agir en conformité avec l'urgence de répondre à la catastrophe climatique à laquelle toutes les populations du globe sont confrontées. à bi

ENTREVUE AVEC ALYSSA SYMONS-BÉLANGER

« NOUS N'AVONS PAS À SUBIR CE QU'ON NOUS IMPOSE »

Propos recueillis par Amélie Nguyen

Avec l'aide de Frédérique Godefroid

Alyssa Symons-Bélanger¹ est une artiste autodidacte, activiste et facilitatrice, qui a participé à plusieurs actions de perturbation en matière environnementale. Elle a notamment participé au blocage de la ligne 9 de Enbridge pour s'opposer à son inversion et, en 2016, à la perturbation des audiences de l'Office national de l'Énergie (ONE) pour s'opposer au projet d'oléoduc Énergie Est de TransCanada.

À bâbord!: Comment fait-on pour savoir que le moment est venu de passer à des actions de perturbation?

Alyssa Symons-Bélanger: Les bons moments pour une action en matière environnementale, ce sont principalement les changements politiques, les changements d'infrastructures ainsi que les audiences publiques auxquelles la population est invitée à participer. On peut occuper l'espace des audiences au moyen d'une action directe, de façon moins conventionnelle, surtout quand on voit que ces consultations sont faussées. La perturbation peut alors permettre de prendre le dessus.

Mais chacune des actions auxquelles j'ai participé avait sa raison d'être. Par exemple, la première action qui a consisté à bloquer la raffinerie de Suncor était vraiment une action de désobéissance civile dans laquelle on était attaché·e·s aux portes de la raffinerie pour en bloquer l'accès. Depuis plusieurs années, des groupes de citoyen·ne·s se mobilisaient contre la ligne 9 d'Enbridge sans se faire entendre. On avait l'impression d'avoir fait beaucoup de mobilisation, de manifestations, de travail auprès des élu·e·s municipaux, provinciaux et locaux, et on voyait qu'à ce moment, le message gagnait du terrain dans les médias. Tout à coup, la population regardait autrement Enbridge, elle prenait conscience de la situation des sables bitumineux et du pétrole au Québec et on savait que la ligne 9 allait être inversée deux semaines plus tard. Le moment était venu de dire «Non, ça ne passera pas». Avoir fait l'action alors que c'était le sujet chaud du moment a engendré une grande attention médiatique et le projet a ainsi été reporté d'un an. On luttait contre un oléoduc en particulier, mais notre lutte a permis de faire comprendre que tous les oléoducs étaient un problème.

ÀB!: Selon ton expérience, quels sont les facteurs de succès de ce type d'actions?

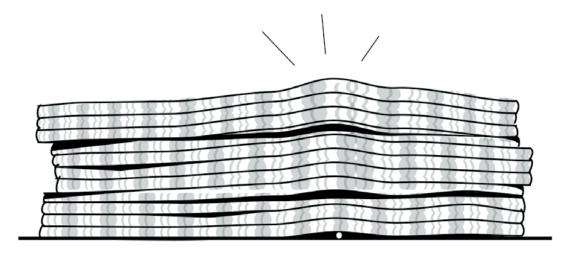
A. S.-B: La décision de faire des actions directes fait partie d'une échelle stratégique. Il y a donc beaucoup d'actions qui précèdent l'action perturbatrice. Il faut être capable d'observer sa lutte et de

savoir quels sont les bons moments, ceux où l'action va avoir les plus fortes répercussions. Dans notre cas, il y a eu tout un travail de mobilisation, qui a permis que, lors des actions directes, nous ayons l'appui d'une grande partie de la population, même si l'action était radicale ou qu'elle pouvait être moins bien vue. Par exemple, le fait de faire une action directe visant les oléoducs, alors qu'on avait rencontré des milliers de personnes au Québec qui s'opposaient aux énergies fossiles dans le cadre de la marche des Peuples, justifiait la décision de faire cette action directe. Notre blocage des audiences publiques de l'ONE a ensuite eu un impact, déviant complètement la trajectoire prévue par TransCanada.

Je crois qu'un autre élément primordial, celui qui change tout, c'est d'avoir une bonne équipe, une équipe en qui avoir confiance et qui a une façon respectueuse de communiquer, de sorte qu'au moment de l'action, les personnes savent qu'elles peuvent compter sur les autres et que personne ne sera laissé·e tout·e seul·e, ou avec les possibles traumas ou les répercussions, sans soutien. Cela réduit les chances qu'il y ait des infiltré·e·s dans le groupe. Dans les deux semaines d'organisation précédant l'action, il peut y avoir une espèce de paranoïa quant à sa réussite. Le succès de l'action est menacé en particulier lorsqu'on échoue à bien contrôler l'information dans le groupe et qu'elle ne demeure pas confidentielle. Dans le passé, cette faille a déjà permis aux autorités d'empêcher le déploiement de l'action. Il faut donc construire un esprit d'équipe fort. Au niveau personnel, il y a quelque chose de vraiment fort à montrer qu'on ne se laisse pas faire. Quand on vit un enjeu dans tout son être, comme cette écoanxiété qui provoque vraiment un «care» fort pour la planète et pour les personnes qui vivront les impacts des changements climatiques, quand ce genre de choses fait vraiment partie de ses réflexions et de son quotidien, le fait de faire une action concrète équivaut à dire: « Non, je ne serai pas soumise au système, je ne serai pas soumise à toujours me plier, à toujours devoir subir ce qu'on nous impose.»

Un autre facteur de succès est l'après. Collectivement, dans le passé, on entrait souvent immédiatement dans la critique de l'action après l'avoir faite. C'est vraiment difficile parce que ça

fig.07 : Le petit pois



prend beaucoup d'énergie, beaucoup de volonté, beaucoup de force intérieure pour se lancer là-dedans. Plutôt que de tout de suite critiquer, il faudrait accepter que la diversité des actions possibles et des approches puisse être une force. Suite à l'action, les personnes impliquées peuvent vivre une montée d'adrénaline et après, un effondrement, un crash. C'est très important d'avoir un groupe pour nous appuyer, nous soutenir, à qui parler pour ne pas se sentir seul·e ensuite, incluant lors du procès.

ÀB!: Peux-tu nous expliquer ta démarche théâtrale à la suite de ta participation à des actions de perturbation?

A. S.-B: Mes actions ont commencé par une action théâtrale et ont fini par une action théâtrale. La première a été le Cabaret olé oléoduc, un théâtre forum sur la question des oléoducs qui avait été présenté dans toutes les communautés qui auraient subi l'impact de la ligne 9. Après quoi, je me suis vraiment placée au cœur de cette problématique et c'est devenu mon univers au complet. Quand je me levais le matin, je pensais à ça, et quand je me couchais le soir, je pensais à ça. Je pensais juste à ça. Ça a créé de l'écoanxiété. Je ne pensais pas le vivre, puisque pour moi, les gens qui faisaient des burnout étaient des gens qui travaillaient de neuf à cinq dans une job plate! J'aimais beaucoup ce que je faisais, alors je ne croyais pas que j'allais me rendre jusqu'à un épuisement militant. Comme j'étais en déni, pendant au moins six mois, j'étais épuisée, mais je repoussais sans cesse le fait d'en prendre conscience et d'agir. Quand j'ai finalement cédé et que j'ai arrêté de m'impliquer dans toutes ces causes, j'avais besoin de continuer à agir. Je suis donc revenue à mon premier amour: le théâtre. J'avais besoin de vivre une catharsis par rapport à ce qui m'habitait et chaque fois que je n'allais pas bien, je me disais qu'au moins, c'était du matériel pour ma pièce! Cela m'a amenée à créer Douce orageuse et à imaginer une pièce de théâtre sur l'écoanxiété.

ÀB!: Selon toi, y a-t-il un rôle particulier que les femmes peuvent jouer dans ce genre de perturbation?

A. S.-B: Il y a un lien, je crois, entre l'écocide et le féminicide, entre la façon dont on traite les femmes et celle dont on traite la Terre mère et la façon dont le capitalisme bénéficie autant de l'exploitation des femmes que de celle des ressources naturelles. Il est intéressant d'utiliser notre identité en tant que femme pour dire: «je suis une femme et le fait de détruire l'environnement me détruit moi aussi». Les gens ne voient pas le lien fort entre les deux et que si on se sensibilise sur la question de l'environnement, il faut aussi se sensibiliser sur la question du féminisme, du racisme ou de l'homophobie. Tous nos rapports à la peur et à l'autre sont intrinsèquement liés, et on ne peut pas dire «je ne me préoccupe que de l'environnement, je me fous des autres causes.» Pour moi, la question est de savoir comment je peux être une alliée, pas seulement pour mes propres luttes, mais aussi pour les luttes qui ne sont pas les miennes et que j'ai envie de soutenir, en particulier celles des Premières Nations. à bi

^{1.} www.alyssasymonsbelanger.com

ANARCHOPANDA: UN BILAN

Julien Villeneuve

Sept ans après le déploiement dans l'espace public d'une tactique d'intervention perturbatrice que d'aucuns jugèrent « particulière », cinq ans après la dernière apparition publique de l'animal et moins d'un mois après la fermeture de la page Facebook, c'est peut-être ce que les Grecs appelaient le *kairos*, le « moment opportun » de s'expliquer. Je n'aime pas parler de moi-même, mais il faut bien rendre des comptes.

La préhistoire d'Anarchopanda débute durant la grève étudiante de 1996. Nous profitions d'une occupation de cégep qui dura quelques semaines pour mener des actions qui furent bien évidemment réprimées par la police. Cherchant des moyens de contrecarrer cette répression, diverses idées saugrenues me sont venues en tête, dont celle d'une chaîne de mascottes, afin que la répression policière paraisse ridicule. Ce n'est que 16 ans plus tard que j'ai décidé d'opérationnaliser seul l'idée.

Anarchopanda est sorti pour la première fois le 8 mai 2012 dans l'objectif explicite d'entraver le travail de l'antiémeute en étant avec la communauté étudiante aux premières loges de la violence, espérant que la perspective de varger sur un adorable (n'est-ce pas?) panda géant suscite quelques doutes chez les policiers, l'intérêt de médias qui se foutaient un peu trop de ce qui arrivait à la jeunesse et, idéalement, l'opprobre de la population face à la répression policière.

Quant à cet objectif initial d'entrave, il faut bien avouer l'échec. Si j'ai effectivement pu bloquer l'antiémeute à deux ou trois reprises, le rendement demeure lamentable relativement au nombre de déploiements. Il est ardu de se trouver au mauvais endroit au mauvais moment quand on manœuvre en costume et qu'on a très peu de visibilité. Je continue à croire qu'une chaîne de mascottes bien coordonnées pourrait être d'une certaine efficacité, mais est-ce que l'impact médiatique et le risque pour ces personnes de se placer dans une telle position de vulnérabilité en vaut la chandelle, alors qu'un black bloc bien rodé serait assurément plus sécuritaire et probablement plus efficace afin de dissuader la répression policière? J'en doute fort.

Puis il y a eu les câlins, à l'origine uniquement envers les forces policières. Né d'un besoin assez simple d'avoir quelque chose à faire dans les temps morts, à mi-chemin entre le trollage et un très mince espoir d'en appeler à l'humanité des policiers, j'ai réussi à en donner une bonne demi-douzaine. Il est impossible d'en déterminer l'effet sauf dans un cas particulier: une policière à qui j'avais déjà donné un câlin m'a averti de l'intention du SPVM de m'arrêter le soir même, à l'occasion de la première manifestation suivant l'adoption de la loi spéciale et du règlement anti-manifestation P-6, qui, interdisant les masques, m'interdisaient.

Les câlins envers les étudiant·e·s sont venus après. Devant le rejet de mon affection de la part de policiers et policières, je simulais (je vous assure!) la tristesse et des étudiant·e·s sont venu·e·s spontanément me consoler. Très rapidement et d'une manière que je n'aurais absolument pas pu anticiper, le phénomène se répandit vitesse feu de forêt. Je crois qu'on peut affirmer sans se tromper qu'à ce moment tardif de la lutte, après toute cette répression, beaucoup de personnes avaient besoin de beaucoup de réconfort. Si les innombrables photographies commençaient à m'agresser vers la fin (en plus de m'empêcher de faire mon travail), sachez que je n'ai pas rechigné le moindre câlin offert, et pour ce que j'en sais, c'est peut-être ce que j'ai fait de plus utile.

J'ai abandonné le costume avant la fin du mois de mai alors qu'il commençait à faire trop chaud pour le porter et qu'il devenait évident que mon identité était sur le point d'être révélée dans les médias. La notoriété accumulée et le fait d'être masqué mais pas un «casseur» ont fait de moi un représentant assez idéal de la lutte légale contre le règlement P-6, une lutte que nous pouvons tout juste, enfin, déclarer victorieuse sans qualifications. J'ai porté le costume de nouveau à quelques reprises en 2013 et 2014. On se rappellera peut-être du vol de ma tête par le SPVM durant l'arrestation de masse du 5 avril 2013. Cela fit bien évidemment couler beaucoup d'encre et le SPVM parut aussi absurde qu'il l'était de fait. Des conseillers municipaux changèrent de position au sujet de P-6 à la suite de cet événement. De mon point de vue, c'est probablement le moindre mal que le SPVM ait causé à un∙e militant∙e depuis le début des hostilités et conséquemment la moins bonne raison de changer d'idée, mais j'imagine que c'est le résultat qui compte.

Il m'est impossible de remercier toutes les personnes qui ont rendu mon action possible: ma garde rapprochée («écuyers et écuyères», selon le terme consacré) qui palliait mon manque de visibilité et qui a mangé quelques coups à ma place; toutes ces personnes, commerçantes et employées qui m'ont laissé dissimuler le costume, me changer, disparaître par une porte secondaire; toutes ces personnes qui m'ont offert de l'eau lors des longues marches, m'ont acheté un costume lorsque le SPVM l'a confisqué et donné aux deux levées de fonds qui ont financé la contestation juridique de P-6, sans parler de ces juristes qui ont accepté de travailler pour peu ou rien afin que l'injustice ne triomphe pas toujours.

fig.12 : Le gros câlin

La solidarité spontanée de personnes pourtant étrangères durant la lutte préfigure le monde à venir.

Je crois qu'il est essentiel de cultiver des espaces d'expérimentation en parallèle et à l'intérieur des moyens de lutte plus traditionnels qui ont déjà fait leurs preuves. La grève de 2012 a été le théâtre de beaucoup d'expérimentations et je suis loin d'en être l'exemple le plus probant: pensez à cette journée de douze manifestations d'une heure chaque fonctionnant selon des modalités différentes, dont une dont le trajet était déterminé aléatoirement à chaque coin de rue (shout out au Rabbit Crew). En plus de rendre la lutte plus conviviale, sinon franchement désopilante, sortir des sentiers battus permet d'expérimenter des manières d'être autres que celles que nous offrent les régularités et les conventions qui délimitent le périmètre de liberté que nous permet la société capitaliste, à l'extérieur de l'univers quasi infini (mais si pauvre) de la consommation. J'ai toujours été contestataire à divers degrés, mais c'est en 2012 que j'ai commencé à vivre librement. Plus l'adversaire est conventionnel, par ailleurs, plus les tactiques qui perturbent le cours usuel des choses sont déstabilisantes. Et peu carburent plus à la tradition et à la hiérarchie que les membres des forces policières. ab



ENTREVUE AVEC DENIS BARRETTE

QUAND LE DROIT S'EN MÊLE

Propos recueillis par Frédérique Godefroid

À bâbord! a discuté avec l'avocat Denis Barrette, qui a accepté de présenter certains des risques juridiques de perturber, ainsi que des manières de les limiter ou de les prévenir avant, pendant et après une telle action.

À bâbord!: Quelles sont les accusations les plus fréquentes portées à la suite d'actions de perturbation?

Denis Barrette: L'arsenal juridique dont disposent les policiers demeure plutôt bien garni. À l'exclusion des divers règlements municipaux qu'il est parfois possible de contester devant les tribunaux, les accusations les plus fréquentes sont: attroupement illégal, entrave au travail d'un policier, méfait, trouble de la paix, voies de fait.

ÀB!: Quel comportement convient-il d'adopter lors d'une action de perturbation pour minimiser les risques de subir des conséquences juridiques? Et en cas d'interpellation par la police?

D. B.: La Cour d'appel a récemment rappelé qu'une manifestation est, de par sa nature, dérangeante et perturbatrice. Toutefois, les tribunaux condamnent généralement les formes d'expression menant à des méfaits contre les biens et surtout des actes de violence contre les personnes, ce qui entraîne parfois des peines plus sévères. De plus, encourager ou inciter ce type de comportement peut résulter en une condamnation.

Même s'il n'y a aucun avis de dispersion donné par les forces policières, maintenir sa présence à une manifestation dans laquelle des gestes de violence sont commis à répétition peut entraîner une condamnation pour participation à un attroupement illégal ou à une émeute. Une condamnation pour participation à une émeute résulte parfois en une peine d'emprisonnement. Évidemment, si un avis de dispersion est émis, le risque de condamnation augmente.

En cas d'interpellation (pour une contravention), d'arrestation (pour une infraction criminelle) ou de détention à des fins d'enquête, il faut demander les motifs des policiers. Donner son nom, adresse et date de naissance, puis garder le silence: il n'existe aucune obligation de collaborer. Dans tous les cas, surtout suite à une arrestation, contacter un e avocat e avant de dire quoi que ce soit d'autre.

ÀB!: Est-ce que les événements du printemps 2012 ont eu un effet sur la jurisprudence ou sur la façon dont les actions militantes ont été judiciarisées?

D. B.: Les événements du printemps 2012 ont eu pour effet de multiplier les dossiers et les débats judiciaires reliés aux actions militantes, ce qui a pu influer sur certaines décisions de principes dans les jugements qui ont suivi.

Déjà, avant 2012, les tribunaux interprétaient de plus en plus généreusement les libertés constitutionnelles d'expression et de réunion pacifique. Cette tendance s'est poursuivie et au Québec plusieurs décisions ont écarté des dispositions législatives qui entravaient le droit de manifester: en 2015, l'obligation du Code de la sécurité routière d'obtenir une autorisation préalable à la tenue d'une manifestation¹; en 2016, l'interdiction de porter un masque²; en 2018, l'obligation de fournir un itinéraire (P-6 de Montréal)³; le 22 octobre dernier, la Cour d'appel invalidait une disposition réglementaire semblable de la Ville de Québec sur l'itinéraire⁴.

La décision récente sur le règlement de Québec souligne l'importance de la liberté de réunion pacifique. Cette liberté constitutionnelle a été plutôt négligée par les tribunaux parce que très souvent confondue à la liberté d'expression. Pour la Cour d'appel, il n'est pas exclu qu'une réunion dématérialisée ou un rassemblement prenant place par le truchement de forums informatiques puissent être protégés par les Chartes⁵.

Quant au règlement P-6, rappelons qu'en novembre dernier, la Ville de Montréal a annoncé l'abrogation de ce règlement qui date de 50 ans. Il s'agit d'une victoire autant politique que juridique.

Toutefois, au moment d'écrire ces lignes, des condamnations pour avoir refusé d'obtempérer à des avis de dispersion donnés en vertu de P-6 sont toujours contestées devant la Cour d'appel.

Malgré ces avancées positives, on ne peut jamais faire abstraction d'un contexte social et politique pour juger de la réaction des forces de l'ordre à la contestation. Il y a moins d'arrestations de masse depuis 2012 et 2015, en partie parce que les policiers de Montréal n'appliquent plus le règlement P-6, mais aussi parce qu'il y a moins de manifestations. Les périodes de crises sociales sont propices à la confrontation et cela a un impact sur la judiciarisation. L'urgence climatique actuelle possède les conditions d'une situation de crise.

Enfin, l'impact majeur de cette période pourrait être une réappropriation du domaine public. Autant pour les juristes que pour la société en général, les rues, trottoirs ou parcs sont de moins en moins exclusivement dédiés à l'amusement, à la circulation automobile et au commerce. Ce sont aussi des lieux privilégiés d'expression politique et de débat public, essentiels à la démocratie.

ÀB!: Quelles sont les possibilités qu'une personne militante soit «fichée» par les forces policières? Faut-il se prémunir contre cette possibilité, est-ce possible, et comment?

D. B.: Après une arrestation pour une infraction criminelle, la personne est fichée, avec empreintes et photos. Suite à un acquittement, un retrait d'accusation, un arrêt des procédures (trente jours suivant la décision) ou une absolution (après un an dans ce cas), l'on peut faire détruire les éléments d'identification à la condition d'en faire la demande. Cela fait disparaître l'inscription de cette personne dans l'une des bases de données des casiers judiciaires de la GRC6.

Par ailleurs, des photos et vidéos sont souvent enregistrées par les policiers ou les caméras de surveillance durant les manifestations. Certains avancent que cette pratique provoque un effet de découragement (chilling effect) sur l'exercice des libertés constitutionnelles. Il est exact que les policiers recueillent certaines données sur des militant·e·s, même s'ils ou elles ne sont pas arrêté·e·s. Pour les forces de l'ordre, il s'agit d'activité de renseignement. De plus, des dossiers de renseignement des policiers peuvent très bien être montés à partir des réseaux sociaux puisque les personnes militantes elles-mêmes publient en ligne des photos de leur participation à des actions ou des manifestations. Également, les protestataires peuvent être filmé·e·s par d'autres et leur image diffusée malgré eux ou elles.

La solution pour certaines personnes peut être de se déguiser. Se masquer lors d'une manifestation n'est pas illégal. Toutefois, se déguiser dans le but de faciliter une infraction du Code criminel constitue une infraction en soi.

ÀB!: Est-il utile d'obtenir l'appui de l'opinion publique pour une action de perturbation? Est-ce que cela peut avoir un impact sur un éventuel jugement?

D. B.: C'est le but premier d'une action ou d'une manifestation que d'alerter l'opinion publique. Par ailleurs, les juges ne sont pas déconnecté·e·s de la société même s'ils ou elles peuvent condamner en raison des règles de droit, et ce, même si en dépit de leurs convictions personnelles.

Même si un procès se conclut par un acquittement, c'est une erreur de croire qu'il s'agisse nécessairement d'une victoire sur le plan politique. Les décisions des tribunaux ne considèrent généralement pas les motifs qui sous-tendent une action puisque le droit criminel fait très peu de cas des mobiles, sauf exception. Le judiciaire ne peut, à lui seul, changer la société sans qu'un mouvement social et politique n'accompagne ou devance ce processus pour que ces avancées soient ancrées dans le quotidien.

Les processus judiciaires demandent énormément de temps, de movens et

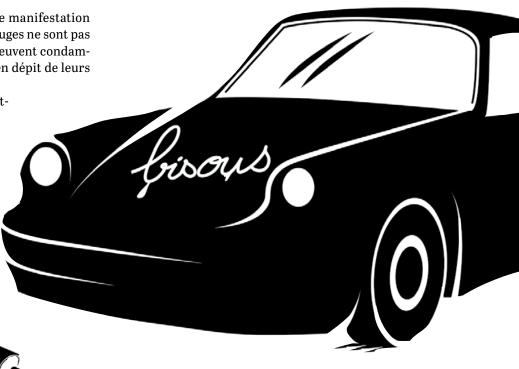
d'engagement émotif, et le résultat est souvent décevant, même dans les cas de retrait d'accusations. La victoire est souvent obtenue pour des motifs tout autres que ceux pour lesquels l'action était commise. Malgré des exceptions notables, le processus judiciaire demeure un exercice d'application de règles et il faut d'abord une modification des mentalités pour que les changements se produisent.

Les décisions des tribunaux sont parfois un rempart contre des volontés politiques de restrictions des droits et libertés (aide médicale à mourir, libre choix en matière d'avortement, droits des détenus, incarcérations abusives d'Autochtones, etc.). Mais ce rempart peut être fragile sans l'appui de la collectivité.

Cela dit, il ne faut pas baisser les bras. Comme disait Bertolt Brecht, «celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu». 🖦

- 1. Garbeau c. Montréal (Ville de), 2015 QCCS 5246.
- 2. Villeneuve c. Montréal (Ville de), 2016 QCCS 2888.
- 3. Villeneuve c. Montréal (Ville de), 2018 QCCA 321.
- 4. Bérubé c. Ville de Québec. 2019 QCCA 1764.
- 5. Idem. note 35.
- 6. Il s'agit de la base de données SED (Système d'empreintes digitales) ou mieux connue sous le nom de FPS number (Fingerprints system number)

fig.17 : le petit mot doux



ESQUIVER LA SURVEILLANCE NUMÉRIQUE

Antoine Beaupré*

Je répond ici à trois questions: quels sont les meilleurs moyens pour s'assurer qu'une action ne soit pas découverte avant sa mise en œuvre? Y a-t-il des outils qui permettent de limiter la surveillance en ligne et si oui, lesquels? Comment limiter les pistes laissées derrière soi en cas de risque de poursuite au criminel pour soi ou pour les allié·e·s?

Les manières de s'assurer qu'une action ne soit pas découverte avant sa mise en œuvre varient selon les moyens d'action. Une vigile pacifique devant une ambassade va requérir moins de confidentialité que le blocage d'un pont. Garder toute action d'envergure secrète est un problème extrêmement difficile, peu importe les moyens technologiques. Comme le dit l'adage attribué à Benjamin Franklin, «trois personnes peuvent garder un secret, si deux d'entre elles sont mortes». Fondamentalement, on «potine», on jase, on en dit trop. La première chose à faire est de lutter contre ce penchant et établir une «sécurité opérationnelle» dans l'organisation. On partage l'information seulement avec les personnes qui ont besoin de la connaître. On segmente l'organisation en petits groupes.

La même chose se produit en ligne. Si tout le monde s'organise sur le même groupe Facebook ouvert, il y a plus de risques d'infiltration que si on opère sur des petits groupes Signal ou WhatsApp. Mais à l'inverse, c'est plus difficile de rejoindre les gens hors des plateformes de masse, alors c'est toujours une question de compromis entre la confidentialité et la diffusion de l'opération.

Comme Snowden nous l'a enseigné, le chiffrement fonctionne, même contre les plus hauts niveaux de surveillance tels que la NSA. Si on veut limiter la surveillance en ligne, il faut donc privilégier des plateformes chiffrées comme Signal ou WhatsApp ou d'autres, pour ceux et celles qui font confiance au serveur central, telles que Messenger ou Facebook.

Plus généralement, des outils comme le navigateur Tor («Tor Browser») sont très efficaces pour cacher d'où on vient sur Internet. Ils permettent aussi, dans une certaine mesure, d'empêcher que la surveillance puisse découvrir où et par qui est hébergé un serveur... Des outils comme OnionShare utilisent également Tor pour partager des fichiers et des sites web de la même façon.

Je recommande également d'installer un bloqueur de pub (uBlock origin) et possiblement de JavaScript (NoScript, activé par défaut dans Tor Browser ou uMatrix) pour protéger la sécurité de son ordinateur en général. Et bien sûr, les avis habituels sur l'hygiène sont de mise: utiliser un gestionnaire de mot de passe avec un (un seul!) long mot de passe formé d'au minimum six mots, ne pas réutiliser les mots de passe, faire preuve de prudence avec l'ouverture des pièces jointes dans les courriels en s'assurant de leur provenance et en les ouvrant en ligne plutôt que sur l'ordinateur, etc.

Le risque avec les «outils» est qu'ils deviennent une barrière à l'inclusion qui réserve la participation aux seules personnes qui savent les utiliser. Il faut aussi faire attention avec ces outils parce qu'ils peuvent donner un faux sentiment de sécurité et exposer davantage les personnes qui cessent de présumer qu'elles sont possiblement sous surveillance (ou surveillées). Même les expert·e·s font parfois des erreurs, et c'est extrêmement difficile de dissimuler des projets lorsqu'on est déjà sous surveillance.

Des systèmes comme «TAILS» peuvent aider à limiter les pistes laissées derrière soi. Il s'agit d'un système d'exploitation «jetable» qu'on installe sur une clé USB, et qui ne garde aucune trace de l'activité sur l'ordinateur. Ce système est également basé sur Tor.

En général, il faut limiter au maximum l'information qu'on génère. Soyez conscients des traces que vous laissez dans vos courriels, dans l'historique de navigation, dans vos discussions en ligne, tout ceci peut être sujet à un mandat de perquisition. Le chiffrement des disques par VeraCrypt (Windows, Linux) ou FileVault (Mac) peut protéger vos données d'une attaque, pourvu que votre mot de passe soit solide. Il est à noter que, en cas de risque de poursuite criminelle, la Cour pourrait vous forcer à divulguer votre mot de passe, car les protections légales à ce niveau ne sont pas encore tout à fait claires.

Ne pas écrire ou dire quelque chose qui pourrait être retenu contre nous plus tard est la seule véritable protection, mais cela limite grandement la liberté d'action et la solidarité. Il faut avoir conscience du risque et le défi est de savoir maximiser la sécurité tout en conservant le maximum d'efficacité dans la communication essentielle à l'action.

* Administrateur de système, projet de navigateur Tor.

fig.60 : Le masking tape



EN VUE DE LA PROCHAINE PERTURBATION COLLECTIVE

AIDE-MÉMOIRE

- à découper, à personnaliser, à compléter -

AVANT L'ACTION

TE2 RAZE2 DE LACLION						
	Si possible, suivre une formation sur la désobéissance civile ou discuter avec des personnes qui ont déjà organisé ce genre d'actions Identifier les revendications fondamentales ou la base d'unité du groupe S'entendre sur une stratégie globale	0	Consulter et, si possible, impliquer les personnes les plus touchées par le problème sur lequel le groupe souhaite agir et des personnes qui ne sont pas entendues Évaluer si le <i>timing</i> est bon			
LA PLANIFICATION						
	Déterminer les objectifs de l'action; sa nature, sa cible, sa durée, son ton; le public à atteindre		Déterminer une personne ou une équipe responsable des relations avec la police pendant l'action			
	Identifier les besoins matériels et financiers Planifier toute la logistique et désigner des responsables pour chaque tâche (transport, nourriture, photos, vidéos, coordination, équipe médicale, etc.)		Parler explicitement des forces et des limites de chaque personne (qu'ai-je envie de faire? que suis-je à l'aise de faire?) afin d'en tenir compte tout au long de l'action dans un esprit de respect, de consentement réciproque et de soin mutuel			
	Faire le repérage des lieux de l'action dans tous ses détails (qui est présent, quand, ouverture des portes, travaux, etc., si cela s'applique)		Créer des équipes ou des sous-équipes en fonction des degrés de tolérance de chaque personne aux risques (ex.: être prêt·e·s à se faire arrêter). Tout le monde peut jouer un rôle!			
	Vérifier s'il est nécessaire d'apporter de l'équipement pour avoir accès à Internet		Déterminer le degré de secret nécessaire pour le succès de l'action et partager les mesures			
	Déterminer s'il faut obtenir une permission et si le groupe souhaite la demander		à prendre pour qu'il soit maintenu quant à la communication au sein du groupe			
	Évaluer les risques juridiques et les risques sur la santé, et prévoir des mesures d'atténuation		Penser à des stratégies visant à faire baisser les tensions au besoin (chants, danse, slogans, etc.)			
	S'assurer d'avoir un contact avec un·e avocat·e					

allié·e et l'informer des détails de l'action

LA COUVERTURE ET LES COMMUNICATIONS							
	Préparer communiqué(s) de presse, tract(s) et affiche(s) (en diverses langues?) afin que le message soit compris (notamment par les personnes qui pourraient être touchées, voire dérangées par l'action) et repris aisément par les journalistes couvrant l'action Élaborer une stratégie de presse auprès des médias traditionnels et indépendants et sur les médias sociaux (avant, pendant et après l'action) Essayer d'avoir un média indépendant avec vous pendant l'action Prévoir deux contacts pour les médias et deux cellulaires sur place Désigner une personne ou une équipe responsable des médias sociaux	S'entendre sur le mandat des personnes qui porteront la parole du groupe auprès des autorités afin qu'elles maintiennent la pression créée ou accentuée par l'action Faire une simulation de l'action, avec jeu de rôles, en fonction des différentes éventualités (prévoir des plans B et C) Prévoir les mécanismes de décision lors de l'action (ex.: pour passer au plan B ou C) Faire une vérification des lieux la veille Valider avec chaque personne ses responsabilités la veille Apporter de la nourriture Prévoir la prochaine étape à l'avance (si jamais les cibles ne réagissent pas)					
	S'assurer que chaque sous-équipe joue son rôle et communique aux autres les informations concernant les développements au fil de l'action Soutenir le moral des personnes et répondre à leurs besoins. Prendre soin les un·e·s des autres S'en tenir à ce qui a été collectivement et préalablement décidé	UR MÊME □ S'assurer de sécuriser l'accès aux toilettes (lors d'une occupation) □ Faire en sorte que l'action présente préfigure le monde que le groupe souhaite faire advenir □ Co-protéger l'énergie calme et joyeuse du group)e				
APRÈS L'ACTION							
	Célébrer Organiser un cercle de guérison, notamment pour les plus éprouvé·e·s et, au besoin, assurer un soutien émotionnel Organiser une réunion-bilan avec toutes les personnes impliquées et les remercier	 Si nécessaire, mettre en place un plan juridique d'appui (caution, collecte de fonds) Garder contact avec les camarades Diffuser l'action pour la faire connaître au plus grand nombre possible 					

GRÈCE

EXARCHEIA SUR L'ÉCHIQUIER DU POUVOIR

Eftihia Mihelakis, professeure de langues classiques et modernes, Université de Brandon

Depuis l'arrivée au pouvoir du parti conservateur Néa Dimokratía en 2019, une virulente offensive se déchaîne pour expulser les anarchistes, les réfugié·e·s et les migrant·e·s des centres urbains. Emblème par excellence des mouvements anarchistes depuis l'Indépendance de la Grèce, le quartier athénien d'Exarcheia subit des transformations de premier ordre.

Le jeudi 8 août 2019, le Parlement grec a voté une «loi omnibus» qui comprend plusieurs mesures économiques, sociales, pénales et répressives. Le Parlement a accepté d'augmenter le nombre de passeports grecs, surnommés «visas d'or1», lesquels sont exclusivement accordés aux acheteurs étrangers de biens immobiliers d'une valeur de 250000 euros et aux résidents de pays tiers qui investissent dans des actifs incorporels d'une valeur de 400000 euros. À cela s'ajoute le redéploiement de DRASI, un corps de police de 1500 membres DELTA (police militarisée) en soutien à la police antiémeute (MAT), muni de drones, de motos, d'hélicoptères, de canons à eau, de gaz lacrymogène et de grenades assourdissantes, qui patrouille constamment dans les zones autour du centre d'Athènes – et surtout à Exarcheia, entourée depuis l'été dernier de postes de contrôle. De plus, l'État a forcé l'expulsion des dizaines de squats occupés par les anarchistes, les réfugiés et les migrants, a procédé à l'affermissement des peines d'emprisonnement afin d'escamoter toute incitation à l'émeute et, enfin, a levé la loi de l'asile universitaire.

L'UNIVERSITÉ, ENTRE LIBERTÉ ET TYRANNIE

Depuis la fin de l'été, la police peut intervenir dans l'enceinte des universités sans l'autorisation du recteur ou de la rectrice.

Cela remet en cause l'un des principaux acquis issus de la révolte contre la dictature des colonels (1967-1974) qui avait notamment fait face à l'occupation de la Faculté de droit de l'Université polytechnique nationale par des étudiants en 1973 à Exarcheia. C'est dans ces lieux hautement symboliques qu'il y a 47 ans, des étudiants s'enferment et se barricadent pour mettre en place une radio clandestine qui génère un soulèvement généralisé. Des milliers de travailleuses et travailleurs, ouvrières et ouvriers, agricultrices et agriculteurs ainsi que des étudiant·e·s convergent vers le centre d'Athènes en dépit des charges violentes de la police. La manifestation du 16 novembre 1973 rassemble plus de



Titre du documentaire, sorti en 2015, Je lutte donc je suis de Yannis Youlountas, dans la rue Solomou, Exarcheia, Athène. Photo: Pheréole (Creative Commons).

150000 personnes, mais le lendemain, la dictature mobilise l'armée qui défonce l'entrée principale de la Polytechnique à l'aide d'un blindé. Deux étudiant·e·s sont écrasé·e·s et 24 personnes sont tuées. Ce soulèvement marque non seulement le début de la fin de la dictature, qui chute le 23 juillet 1974; ce dernier cristallise l'entrée de la Grèce dans une modernité supposément définie par la liberté, l'indépendance et la démocratie.

Le soulèvement de 1973, analogue à plusieurs égards à mai 68 en France ou à la grève étudiante québécoise de 1968-69, a ceci de particulier qu'il survient dans le lieu originel des premières manifestations estudiantines en Europe (la première datant de 1859). Dans un pays comme la Grèce, les étudiants aujourd'hui sont autant les héritiers que les acteurs d'un engagement politique dont la résistance est animée par le spectre du retour de l'histoire totalitaire. Depuis l'époque de cette première manifestation, leurs revendications et manifestations ont donc systématiquement joué le rôle de porte-drapeau du combat de résistance au capitalisme, au totalitarisme et au fascisme.

Tout porte à croire que cette résistance ne s'est pas encore essoufflée. Le 10 novembre 2019, la police grecque a envahi l'Université des sciences économiques et de commerce d'Athènes (l'ASOEE) et a expulsé un local occupé par des anarchistes. Mais des dizaines d'étudiant·e·s sont montés immédiatement aux barricades pour s'opposer à l'ordre du Conseil de l'université. Ce dernier, ayant suivi l'appel de la police et du maire d'Athènes, Kostas Bakoyannis (neveu du premier ministre), a imposé la fermeture de l'université pendant une semaine sous prétexte d'empêcher tout déferlement de l'ordre pendant la commémoration de l'anniversaire de la révolte du 17 novembre 1973. En colère, les étudiant·e·s décident de briser le blocus (le cadenas) pour pénétrer sur les lieux de l'université. La manifestation qui s'ensuit rassemble plusieurs milliers de personnes qui demandent, entre autres, l'abrogation de la loi abolissant l'asile universitaire. Les étudiant·e·s sont attaqué·e·s par la police antiémeute à coups de matraque et de gaz lacrymogène.

POLITIQUES ET RÉSISTANCES DES SQUATS

Le gouvernement de Néa Dimokratía intensifie ses efforts de tous les côtés pour réprimer les mouvements anarchistes et pour écraser les espaces alternatifs organisés par ces derniers. Les espaces comptent trois centres à Exarcheia : K*VOX, le centre social anarchiste; Nosotros, le centre public antiautoritaire; et le Centre des immigrés, lesquels proposent tous des tactiques de résistance (manifestations systématiques, assemblées publiques, réseaux clandestins de communication), des spectacles et autres activités culturelles qui génèrent du revenu pour offrir des services sociaux (cours de langue grecque, soins de santé, etc.) autogérés et à l'extérieur du système étatique.

L'État systématise son offensive d'expulsion en visant les squats dans lesquels logent de nombreux migrant·e·s sanspapiers et réfugié·e·s pour qui ces lieux sont des alternatives plus humaines aux camps de détention gérés par l'État. Coup sur coup, presque tous les jours du mois de novembre sont marqués par des descentes et des raids. Le 2 novembre, le squat Vancouver, qui se trouve dans un bâtiment appartenant à l'ASOEE, est expulsé. Le même matin, certains membres de la MAT tentent de défoncer la porte de Notara, l'un des plus grands et derniers squats à Athènes. Les jours qui précèdent cet évènement, l'on pouvait entendre des membres de la MAT proférer des menaces en utilisant le mot «Raus», en référence à «Juden Raus» («Les Juifs dehors»), une expression utilisée par les nazis. Une manifestation de 1000 personnes est alors appelée par l'assemblée ouverte des squats, des migrant·e·s et des solidaires, en réponse à ces actes. Banderoles, tracts, pochoirs, chansons en plusieurs langues envahissent Exarcheia, mais le 5 novembre 2019, le squat Palmares, à Larissa, est expulsé et 16 personnes auraient été arrêtées. Trois jours plus tard, le squat Libertatia à Thessalonique est réduit en cendres après avoir été incendié par des fascistes en 2018.

Au moins 4 personnes auraient été arrêtées. Le 12 novembre, la police a expulsé le squat Bouboulinas à Exarcheia.

Ouelques jours plus tard, le ministère de la Protection des citoyens donne un préavis de 15 jours exigeant que tous les squats du pays se vident au risque qu'ils soient tous expulsés de force. Les médias publient une carte des lieux menacés même si, d'une part, la majorité de ces derniers sont logés dans des bâtiments appartenant à l'État et, d'autre part, les propriétaires de bâtiments non étatiques ne sont pas nécessairement en faveur de la mesure d'expulsion forcée. Les propriétaires solidaires à la cause anarchiste reçoivent néanmoins de la pression sous forme d'accusation de trafic de drogue ou de fabrication d'armes.

Avec l'expulsion d'une dizaine de squats, l'appréhension de centaines de migrant·e·s, le transfert de ces dernières et de ces derniers dans les camps surpeuplés et la mise en place de nouvelles mesures qui remettent en cause les acquis démocratiques lesquels ont été gagnés lors de la chute du régime des colonels (1967-1974), Exarcheia est redevenu aujourd'hui le bouc émissaire d'un régime autoritaire qui regroupe les lieux universitaires, l'urbanisme capitaliste, les investissements étrangers, le système carcéral et la force policière. En notre ère où le sens des quartiers et le sentiment d'appartenance de celles et de ceux qui les habitent sont largement pris à partie par l'arrivée massive des investissements étrangers, l'exode des populations vulnérables, puis la glorification du capitalisme sous forme de gentrification, l'on doit se demander jusqu'à quand et comment Exarcheia peut demeurer, pour des milliers de personnes, l'épicentre d'une guerre qui n'en finit plus de recommencer. and

^{1. « &}quot;Visas d'or": plus de passeports grecs pour les investisseurs étrangers », ERT International, 1er avril 2019. En ligne: int.ert.gr/visas-dor-plusde-passeports-grecs-pour-les-investisseursetrangers.

LE MOUVEMENT DES SARDINES EN ITALIE

UN PETIT POISSON CONTRE LE FASCISME

Claudio Simboli

La voie semble bien tracée pour Matteo Salvini, à la tête de la Ligue, un parti d'extrême droite en Italie. Son discours populiste, raciste, identitaire profite d'un large soutien comme l'indiquent plusieurs sondages et des résultats électoraux à son avantage. Mais la menace d'une victoire de son parti en Émilie-Romagne, une région qui vote depuis longtemps à gauche, a soulevé une vive réaction: un mouvement spontané et original, celui des Sardines.

Le 18 novembre dernier, quatre personnes dans la trentaine ont lancé un appel à se rassembler sur la grande place de Modène, pour protester contre la Ligue. Le symbole de ce mouvement est la sardine, un petit poisson inoffensif. Mais lorsque les manifestant·e·s sont ensemble, tassés comme des sardines, ils ont la force du nombre. L'effigie de l'animal apparaît partout dans les manifestations, sous des formes diverses, de façon humoristique, alors qu'on interdit toute bannière, logo, ou signe d'appartenance à un parti politique ou à un syndicat. En moins d'un mois, les rassemblements se sont succédé, à Bologne, Milan, Florence, Turin, Gênes, Bari, Lecce, avec leur apogée à Rome, alors que 100000 personnes étaient réunies sur la piazza San Giovanni.

UN RENOUVEAU POUR LA GAUCHE

Alors que la gauche a fait d'innombrables compromis avec le néolibéralisme et que la Ligue triomphe, ce mouvement est un grand vent de fraîcheur. D'abord par son succès spontané. Mais aussi par sa volonté ferme de combattre le retour du fascisme dans ses diverses incarnations. Tout cela de façon non violente et par le biais de l'humour. Les Sardines dénoncent le racisme, la haine, le souverainisme, la violence verbale dans les médias et ailleurs. Ce mouvement se considère comme un antidote au populisme.

Jusqu'ici, il a été particulièrement rassembleur, en unissant des personnes de diverses générations et de diverses tendances politiques (bien que clairement campées à gauche). Il se sert d'outils informatiques pour réunir les gens sur de grandes places, dans de spectaculaires flash mobs. La célèbre chanson Bella Ciao est devenue l'hymne des manifestant·e·s, chanté en chœur sur les grandes places. Le slogan Non se legua s'entend partout, un jeu de mots difficile à traduire, mais qui signifie qu'on ne se «ligue» pas, qu'on refuse de se lier à la Ligue, le parti de Salvini.

LA POLITIQUE AUTREMENT

Bien que le mouvement soit sans chef, les médias ont adopté comme figure de proue l'un de ses quatre instigateurs, Mattia Santori, formé en économie et en droit, qui travaille comme entraîneur sportif auprès de personnes handicapées. Propulsé sur toutes les scènes et dans les grandes émissions télévisées, il défend le mouvement avec calme, avec une aisance remarquable et une belle franchise, qui contraste fortement avec la langue de bois des politicien·ne·s du centre et les discours enflammés et réducteurs des partis «antisystèmes» (comme la Ligue et le Mouvement 5 étoiles).

Selon lui, les Sardines ne sont pas contre la politique. Elles se distinguent ainsi du Mouvement 5 étoiles qui s'en est pris régulièrement au système politique – même si, paradoxalement, il se présente aux élections et partage aujourd'hui le pouvoir. Les manifestant·e·s du mouvement des Sardines souhaitent tout simplement que la politique se fasse autrement, avec plus de civisme, de meilleures valeurs et du respect pour toutes les personnes.

Il est difficile d'envisager l'avenir du mouvement. S'agit-il d'un feu de paille



Photo: Giuseppe Simeon.

ou du début d'une importante opposition à l'extrême droite? Depuis la grande manifestation de Rome, les Sardines ont été plus silencieuses. Déjà, d'importants objectifs ont été atteints: montrer que l'appui à Salvini et à la Ligue n'est pas aussi fort qu'on le laissait entendre; faire naître de rien un mouvement qui fait voir que la gauche et ses valeurs ne sont pas mortes. Mais le véritable test sera les prochaines élections. Une nette victoire de la Ligue noierait, hélas, le poisson, à moins qu'elle ne ramène encore plus de sardines sur les places publiques.

LA RÉVOLTE LIBANAISE CONTRE L'INDÉCENCE DE SES GOUVERNANTS

Francis Vernède

Depuis le 18 octobre 2019, le Liban est en proie à un mouvement social sans précédent, à la fois par son ampleur et sa composition. Retour sur une situation singulière au Proche-Orient.

Au Liban, pays du Proche-Orient coincé entre une Syrie en guerre civile depuis 8 ans et une Palestine occupée par l'État israélien, tout a commencé par l'incrédulité. Dans ce pays dont a minima un tiers des habitants vivrait sous le seuil de pauvreté et frappé par une dette publique de 83,84 milliards de dollars US en 2018, le gouvernement a annoncé en septembre 2019 une série de mesures pour relancer une économie moribonde et dynamiser le fonctionnement des services publics.

Parmi les propositions, une annonce mettra le feu aux poudres: taxer les appels passés par l'application WhatsApp, qui s'avère être l'un des outils de communication les plus utilisés du pays. Le prix des télécommunications étant parmi les plus coûteux du monde arabe, les Libanais∙es sont contraint·e·s de composer avec cette application pour continuer à échanger et travailler. Une taxation sur ces appels vient donc taper dans le maigre portefeuille de tous les habitant·e·s. Paradoxalement, ce sont les réseaux sociaux et notamment WhatsApp qui ont servi de caisse de résonnance instantanée à cette annonce, qui s'est immédiatement mue en colère. Rapidement les premiers messages entre proches convergent vers la seule réponse possible: prendre la rue!

UN RAS-LE-BOL COLLECTIF

Ce premier mouvement citoyen - suite à l'annonce - ne fut pas une manifestation organisée, cadrée et pensée. C'était une réaction spontanée, un cri d'écœurement face à la vulgarité d'un gouvernement qui bafoue son peuple depuis trop longtemps. Ainsi, dès le 18 octobre, des Libanais·es se sont retrouvé·e·s au centre-ville de Beyrouth, à

quelques centaines de mètres du Sérail, le siège du pouvoir. Une poignée d'abord, puis de plus en plus de citoyen·ne·s, rejoint·e·s par d'autres, le tout, sans aucun drapeau de parti politique. Une première dans un pays rompu aux manifestations publiques, mais toujours soutenu par un mouvement politique et/ou religieux. Un soubresaut social, sans affiliation, sans mot d'ordre si ce n'est que cette colère partagée.

De là suivront des semaines de mobilisations, de blocages des axes routiers, de danses, de chants, de discussions, d'occupation, de tensions, et ce, dans tout le Liban. Et si l'intensité semble faiblir, le rythme reste soutenu: il faut du changement, et peut être même la قروث (thaoura), la révolution. Du nord majoritairement sunnite et chrétien, jusque dans les montagnes druzes, en passant par les villes côtières du sud, chiites pour la plupart, c'est tout un pays qui vibre ensemble. Même certains représentants religieux manifestent: ceux qui remettent en cause les hiérarchies chrétiennes et le système des cheiks.

L'émergence des mouvements qui émaillent le Liban depuis ce 18 octobre 2019 part donc d'une impulsion commune, d'une goutte qui aura fait déborder la colère de tout un peuple. Cette insultante taxation des messages Internet sur les téléphones portables n'est que la suite de décennies de gestion tronquée et partiale de la part des gouvernements successifs, à l'image de la gestion de l'électricité, de l'eau, du traitement des ordures, des transports en commun, de la voirie, des hôpitaux publics, etc. - la liste non exhaustive pourrait s'allonger aisément.

Malgré la fin de la guerre civile en 1990, le pays peine à réformer son économie du fait de la surdité de certains dirigeants qui envisagent la conduite de l'État comme un ensemble de manœuvres à court terme qui visent d'abord l'enrichissement de leur famille communautaire et des groupes d'entreprises qu'ils dirigent. Sans oublier les intérêts des familles les plus fortunées du pays, les seules qui dépassent pleinement les questions confessionnelles. De fait, depuis le début des années 1990, la majorité de la classe politique se partage pouvoir et ressources sans jamais aborder frontalement la question sociale. D'après une enquête de Transparency International datant de 20161, 92% des Libanais·es estimaient que la corruption avait augmenté au cours des 12 derniers mois, soit le taux le plus haut de la zone sondée. C'est dire le niveau de défiance qui fait suite à un feuilleton de scandales qui émaillent la vie politique libanaise. Les zaïms (des chefs locaux qui organisent le clientélisme en accordant des wafa, soit des passe-droits) ne font pas la loi: ils la bafouent, en mettant en place un système de dépendances à leurs services. Ici du pain, là quelques journées de travail ou un permis de construire, toujours en échange d'un vote ou d'un soutien physique lors d'un événement.

LA SITUATION EN DÉCEMBRE 2019

En cette fin d'année, les manifestant·e·s sont toujours divisé·e·s: certain·e·s sont satisfait·e·s des mesures et réformes proposées suite aux révoltes, d'autres laissent une chance au gouvernement de repenser leurs propositions et les derniers, enfin, n'ont que faire des discours provenant de Baadba (palais présidentiel) ou du Sérail (siège du gouvernement). Thawra («révolution»), voilà leur mot d'ordre.

Par ailleurs, ce ne sont pas les propositions qui agacent les manifestant·e·s les plus contestataires. Ils et elles rejettent massivement le fait que ce soit une fois de plus les mêmes zaïms qui gèrent, ramenant l'ensemble des revendications à une crise durable de confiance entre un peuple et ses dirigeants historiques.

Des politiciens visant des récupérations maladroites se sont même vus exclus des rassemblements beyrouthins et tripolitains. Cependant, les coulisses de certains groupes militants sont très clairement marquées par l'empreinte de quelques partis qui cherchent à renforcer le poids de leur opposition au gouvernement en place. Cela étant, lors des premières semaines de manifestations, aucun parti politique ne s'est affiché: seul le drapeau libanais flottait, porté par la colère des citoyen·ne·s.

Depuis fin novembre, la paralysie quasi totale du pays tend à la baisse, mais une partie des Libanais·es continue d'occuper les places et de faire pression sur ses représentants. La ferveur brute des débuts a fait place à des groupements plus structurés, relativement plus sages, évitant soigneusement d'être confondus avec des casseurs, dans l'idée de garder une légitimité publique (malgré la pression de quelques bandes commandées à distance, visiblement par certains partis, soucieux de conserver le statu quo). Les effets de la vague initiale de mobilisation sont durs, notamment pour les familles les plus modestes qui manquent parfois encore de liquidités et qui n'ont pas pu recevoir de salaire, faute de travail. Là encore, la diaspora joue son rôle lorsqu'elle le peut, les transferts d'argent venant suppléer à une situation plus qu'inconfortable. Pour les autres, les ONG locales et internationales compensent à la hauteur de leurs moyens, mais la précarité progresse plus rapidement, touchant surtout les classes déjà très défavorisées.

LA RUE ET APRÈS?

Malgré l'ampleur inédite des mouvements sociaux en cours, les routes bloquées, l'économie ralentie et l'intensité de l'engagement citoyen, il reste que les réponses proposées par le gouvernement ne sont pas des réformes de fond et que la méthode demeure descendante. La demande qui s'exprime est un appel au rétablissement de la confiance et à des démarches participatives, dans lesquelles les citoven·ne·s pourraient être entendu·e·s, tout en faisant appel aux technocrates, ces techniciens du pouvoir qui viendraient penser le bien public. La société civile veut peser suffisamment pour écraser la corruption systémique et l'usage des wafa. Le gouvernement ne peut plus jouer d'une segmentation sociale et confessionnelle partiellement orchestrée à dessein: l'approche doit être globale et nouvelle. De fait, pour la première fois, une partie des Libanais·es qui prennent la rue appelle à une sortie du système politique confessionnel, fruit du mandat français qui prit fin en 1943 et qui répartit les pouvoirs politiques entre les différentes communautés religieuses (le président doit être chrétien maronite, le chef du parlement musulman chiite et le premier ministre musulman sunnite).

Indépendamment de l'issue, un Liban différent sortira de ces mobilisations successives. Loin des printemps arabes dont on a vu les conséquences parfois malheureuses, il reste que l'indécence des dirigeants historiques aura pris un sérieux coup de projecteur. Des Libanais·es sont de plus en plus nombreux à penser la politique autrement que par les partis et le droit de vote. La rue est politique et les Libanais·es vont continuer de l'expérimenter. Une expérimentation en train de se faire, chaotique parfois, rêveuse, rageuse, mais qui permettra peut-être d'écrire différemment l'histoire de ce pays. Une histoire de communautés qui partagent des communs dans toutes leurs différences. ab

^{1.} Voir l'enquête « People and corruption: Middle-East and North Africa survey 2016 » disponible au www.transparency.org/whatwedo/publication/ people_and_corruption_mena_survey_2016.









UN VIOLEUR SUR TON CHEMIN

Photo: Mídia Ninja (CC BY-NC 2.0) Paroles: Las Tesis

Ces vigoureuses dénonciations des violences sexuelles, mises au point par le collectif féministe Las Tesis, ont eu lieu pour la première fois le 20 novembre 2019 à Valparaíso (Chili). Leur chanson et leur chorégraphie sont devenues virales et ont été reprises à de nombreux endroits dans le monde, y compris au Québec, où l'impunité des violences sexuelles freine les dénonciations.

Extrait

Y la culpa no era mía, ni dónde estaba ni cómo vestía. El violador eras tú. El violador eres tú. Son los pacos, los jueces, el Estado, el Presidente.

El Estado opresor es un macho violador

Traduction

Et la coupable, ce n'était pas moi ni où je me trouvais ni comment j'étais habillée. Le violeur, c'était toi. Le violeur, c'est toi. Ce sont les policiers, les juges, ľÉtat le président. L'État oppresseur est un macho violeur

www.youtube.com/watch?v=aB7r6hdo3W4



Photo: Ars Electronica (CC BY-NC-ND 2).

SEXE, ROBOTS ET HARMONY

Isabelle Bouchard ◀
et Yannick Delbecque ◀

La présence de technologies dans l'univers pornographique n'est pas nouvelle. Toutefois, la récente mise en marché de robots sexuels utilisant les avancées récentes en intelligence artificielle invite à l'analyse et à la réflexion.

Harmony est une poupée sexuelle robotisée dotée d'une intelligence artificielle et conçue en Californie. C'est un robot qui est fabriqué pour ne devenir rien de moins qu'une partenaire de substitution, autant sur le plan strictement sexuel que sur le plan relationnel. Ainsi s'ouvre un tout nouveau marché de la relation à long terme, alors même que le couple est dans tous ses états. Ses créateurs misent sur l'idée que d'ici vingt ans, les humains puissent vivre «de réelles histoires d'amour» avec ces machines. Harmony est une poupée destinée avant tout à des partenaires masculins hétérosexuels, mais l'équivalent pour les femmes est disponible depuis peu. Actuellement, ce robot se détaille à près de 15000\$US.

Le robot Harmony a été développé par la compagnie californienne Realdoll, qui fait depuis longtemps le commerce de poupées sexuelles réalistes en silicone et à l'apparence personnalisable. Harmony est une première version robotisée de ces poupées, alliant les caractéristiques des poupées inanimées de la compagnie avec une tête robotisée et une application «intelligente» permettant d'avoir des interactions verbales. On peut choisir la personnalité d'Harmony: intello, soumise, dominatrice, jalouse, naïve, timide, etc. Il faut donc imaginer le croisement entre une poupée sexuelle de luxe et un assistant personnel intelligent à commande vocale (à l'instar des services Alexa d'Amazon ou Google Home). Le concept n'est pas totalement nouveau: il existe déjà de multiples applications de compagne ou compagnon virtuel pour téléphones intelligents.

En allant au-delà d'une lecture libertarienne qui consiste à considérer Harmony et ses émules comme n'importe quel autre objet de consommation et conséquemment à éluder toutes ses dimensions morales, comment analyser ce phénomène? Comment réagir? Qu'est-ce qui est acceptable? Il y a au moins trois types de lecture possibles: le contrôle éthique, la panique morale et la réflexion radicale. Nous présentons ici une brève description de ces points de vue que nous critiquons au passage.

LE CADRE ÉTHIQUE

Comme l'a montré le philosophe Éric Martin lors d'une conférence tenue à l'UQAM le vendredi 29 novembre 2019, la tendance du discours éthique de nombreux philosophes est critiquable. En effet, des éthiciens et des éthiciennes considèrent les technologies de l'intelligence artificielle acceptables parce qu'elles sont présupposées inéluctables et proposent

des aménagements (principes et valeurs) pour les rendre éthiques. En fait, on ne veut pas limiter l'innovation (au nom du développement économique), mais simplement l'encadrer. C'est de ce procédé que se réclame la Déclaration de Montréal pour un développement responsable de l'intelligence artificielle ou le projet de Cadre normatif de l'UNESCO, deux protocoles qui proposent des balises entourant le développement de technologies qui utilisent l'intelligence artificielle sans remettre en question ni leur idéation ni leur existence. La Déclaration de Montréal propose dix principes qui assurent, dit-on, un développement responsable: le bien-être, le respect de l'autonomie, la protection de l'intimité et de la vie privée, la solidarité, la participation démocratique, l'équité, l'inclusion de la diversité, la prudence, la responsabilité et le développement soutenable. Force est de constater que plusieurs technologies violent certains de ces principes. Ajoutons que ces déclarations n'ont aucun caractère contraignant.

Ainsi, Harmony serait un phénomène acceptable à condition que sa conception respecte des principes éthiques. Par exemple, Harmony ne devrait pas pouvoir être programmée pour tenir des discours sexistes, racistes, homophobes, etc. Sa conception devrait la rendre plus accessible au nom du principe d'équité. Harmony devrait aussi éviter d'espionner son maître sans son consentement.

Cette position soulève des questionnements bien légitimes dont nous présentons ici quelques illustrations. En effet, qui détermine les principes de ces déclarations? Les scientifiques, les créateurs des machines, les éthiciens? Quelle est la place de la société civile dans ce contexte? Qui surveille si les concepteurs respectent ces critères? Ce type de raisonnement nous laisse penser que la dimension normative échappe à la réflexion politique puisque la responsabilité du respect des critères incombe aux créateurs des machines, évacuant du coup toutes possibilités d'une législation. Mais plus fondamentalement, on peut reprocher à cette approche, et c'est ce que suggère Éric Martin, d'éviter de contester le bien-fondé de l'existence

même du phénomène. Les philosophes devraient se demander si l'idée de robots sexuels du type d'Harmony transgresse l'essence même de la sexualité et des rapports humains avant de baliser leur mise en marché.

LA PANIQUE MORALE

La deuxième lecture que l'on peut faire du phénomène consiste à considérer ses opposant·e·s comme des gens qui sont, sans l'admettre, sous l'emprise d'une panique morale. Ce concept fait référence à des appréhensions erronées ou des conceptions incomplètes de la sexualité et sur la base desquelles un phénomène est discrédité. En philosophie, l'accusation de panique morale est une réaction aux moralistes.

À l'encontre de la panique morale, il faudrait accepter l'arrivée et le développement de robots sexuels intelligents. En effet, si l'on poursuit le raisonnement jusqu'au bout sans s'attarder aux éléments moralistes, force est de constater que certaines personnes éprouvent des difficultés à entrer en relation avec d'autres personnes et qu'en ce sens les robots sont une solution simple à ce problème humain. En plus de briser l'isolement de certains, Harmony comble des besoins sexuels. De la même manière, on peut admettre que certaines personnes éprouvent des désirs et pulsions sexuels dits déviants qui trouvent une justification par l'entremise de la machine évitant des crimes contre des personnes. Ceux-là ne s'insurgeront pas contre l'existence de robots sexuels enfants.

L'une des limites de cette lecture est d'invalider le recours à la réflexion critique. Ainsi, il n'y aurait pas de critique qui vaille puisqu'elles relèveraient de la peur. Certains y verront un procès d'intention ou encore une tendance à considérer les opposant·e·s comme des agents forcément irrationnels.

LA REMISE EN QUESTION

Toutefois, il est encore possible de remettre en cause légitimement l'hégémonie de technologies de l'intelligence artificielle que le marché prétend inévitables et que les éthiciennes et éthiciens souhaitent

baliser, au nom de la réflexion critique éclairée, sans être taxé de panique morale. Il s'agit ici de reconnaître l'essence politique du phénomène. En lieu et place de balises éthiques, cette position propose de questionner d'emblée le phénomène à sa source. Le recours à des robots sexuels de type Harmony est-il souhaitable? Préservet-il la dignité humaine? Y a-t-il risque de transgresser l'essence de la sexualité humaine? Sommes-nous prêt·e·s à affronter ce risque? Y consentons-nous collectivement? Quel sens voulons-nous donner à nos rapports humains? Est-il souhaitable que les initiations aux rapports sexuels se fassent par l'intermédiaire de machines? Souhaitons-nous que les rapports de domination soient reproduits dans nos rapports avec des machines? Est-il acceptable que les machines sexuelles reproduisent les clichés sexuels? Quels sens donner au consentement lors d'une relation avec des robots? Les biais de programmations sont-ils inévitables? Qui devrait programmer les machines sexuelles? Quelles sont les conséquences d'avoir le pouvoir absolu sur le contrôle de la «personnalité» d'un «partenaire»? Ces questions et bien d'autres doivent orienter des discussions collectives et doivent être encadrées par le politique.

Visiblement, les technologies de l'intelligence artificielle bousculent nos sociétés. En plus de remettre en question les façons de faire dans les relations de travail, en éducation, en sport et dans les loisirs, voilà qu'elles s'immiscent dans une sphère privée qu'est celle de la sexualité. Souvent présentées comme inéluctables, les technologies de l'intelligence artificielle devraient faire l'objet de discussions en vue de sélectionner celles qui font l'objet d'un réel consensus, le cas échéant. Souhaitons-nous vraiment développer de réelles histoires d'amour avec des robots? Nous apparaît-il souhaitable de construire des relations de couple avec des robots? À nous ensemble d'y réfléchir puisque le consentement collectif devrait être au cœur des décisions. ab



RECENSIONS



EN ATTENDANT LES ROBOTS. ENQUÊTE SUR LE TRAVAIL DU CLIC

Antonio A. Casilli, Paris, Seuil, 2019, 399 p.

Les gouvernements provinciaux et les administrations municipales se suivent et se ressemblent: tous proclament vouloir faire du Québec et de Montréal une Plaque Tournante de l'Intelligence ArtificielleTM, quitte à y

ajouter une dose d'éthique, question de donner un peu d'acceptabilité sociale au projet tout en peaufinant l'image de marque de la métropole. De leur côté, les discours critiques québécois autour de l'IA apparaissent très souvent tétanisés par sa venue prochaine. L'intelligence artificielle serait celle de toutes les fins: fin du travail, obsolescence de la pensée, bref, les robots arrivent et vont disposer de l'humanité. Or, une question est remarquablement absente de ces réflexions: qu'est-ce au juste que cette intelligence artificielle dont on prophétise la venue imminente? Est-on même bien certain·e·s qu'elle existe vraiment?

Le sociologue franco-italien Antonio Casilli apporte ici une perspective indispensable à toute réflexion sensée sur ces questions. Le titre *En attendant les robots* se veut un clin d'œil à *En attendant Godot* de Beckett: on annonce la fin du travail depuis les débuts de l'industrialisation, et pourtant jamais elle ne survient. C'est que pour Casilli, «l'automation, fantasme constamment agité par les industriels, produit des effets en étant simplement envisagée: elle exerce une contrainte sur les travailleurs et introduit une véritable discipline du travail». C'est donc derrière cette soi-disant intelligence artificielle que se cache le digital labor, cette myriade de travailleuses et travailleurs du clic aux tâches parcellisées et standardisées, aux lieux de travail deterritorialisés et au statut d'emploi éclaté.

Cet ouvrage a ceci de fascinant qu'on ne sait jamais très bien s'il constitue une enquête en sociologie du *numérique* ou en sociologie du *travail*. Cette rare intersection est très riche. Au cœur du livre, on trouve trois chapitres qui détaillent les types de *digital labor*: travail à la demande (Uber, Deliveroo, TaskRabbit, etc.), microtravail (tâches fractionnées sur le Mechanical Turk d'Amazon) et travail social en réseau (participation des internautes sur les médias sociaux).

Pour chacun de ces types, Casilli fournit de nombreux exemples, y compris d'organisations militantes qui luttent pour la reconnaissance, la rémunération et de meilleures conditions de travail. C'est qu'à travers tout cela, on remarque une volonté de la part des entreprises de dissoudre la notion même de travail. Toutes sortes de procédés sont mis en œuvre à cette fin: gamification,

appel au partage et à la collaboration, bénévolat à caractère social, etc. On rejoint ici les réflexions féministes autour du travail invisible (malheureusement, Casilli ne fait qu'évoquer au passage ces affinités théoriques).

Richement documenté, touffu au point d'être parfois étourdissant, bien ancré dans plusieurs débats théoriques au sein de son champ, *En attendant les robots* n'est pas toujours accessible aux néophytes, ce qui est un peu dommage compte tenu de la nécessité de son approche critique singulière. On se prend à rêver d'une version brève, plus pédagogique, qui pourrait recadrer les discussions publiques actuelles qui frôlent parfois le délire.

Philippe de Grosbois



L'ÉVOLUTION, LA RÉVOLUTION ET L'IDÉAL ANARCHIQUE Élisée Reclus, Montréal, Lux Éditeur, 2019, 186 p.

Élisée Reclus est un auteur anarchiste essentiel mais méconnu. Il est dans l'ombre des Michel Bakounine, Pierre Kropotkine et Pierre-Joseph Proudhon. Il a pourtant été un des penseurs anarchistes les plus actifs de son temps, impliqué, entre autres, dans la Commune de Paris, dans la Fédération jurassienne en Suisse et dans la création de la première université laïque de

Belgique. Nous le connaissons aujourd'hui davantage parce qu'il a été un grand géographe et un auteur prolifique avec une production monumentale d'ouvrages et d'articles, dont *Géographie universelle* (19 volumes) et *L'Homme et la Terre* (6 volumes).

Dans L'évolution, la révolution et l'idéal anarchique, paru en 1902, Reclus expose pour la seule fois sa conception de l'anarchisme. Il explique notamment sa vision de l'évolution et de la révolution qui ne sont pas pour lui antinomiques. L'évolution serait un «mouvement infini» constitué de «transformation[s] incessante[s]» de tout ce qui existe dans l'univers incluant la société. De son côté, la révolution fait elle-même partie du mouvement d'évolution et serait de légers soubresauts. Son intention première est de critiquer la conception généralisée à l'époque, et encore aujourd'hui, que les révolutions seraient par définition violentes et que l'évolution ne serait qu'un mouvement pacifique vers le progrès. Il dénonce les mouvements réactionnaires au sein de différents événements historiques d'importance. Partout dans l'ouvrage, il est possible de sentir la passion de l'auteur et son dégoût profond de l'injustice. Certes, certains passages ont moins bien vieilli. Avec le recul d'aujourd'hui, il faut constater que Reclus a un espoir

exagéré envers la science et le progrès. Comme bon nombre de ses camarades de l'époque, il est persuadé que les masses se soulèveront sous peu et que le pouvoir de la religion s'estompera bientôt.

Le livre reste un essentiel dans la bibliothèque d'une personne libertaire. Les critiques qu'il fait de l'oppression et de la domination, mais aussi de différents systèmes politiques (libéralisme, centralisme, bureaucratisme, républicanisme, autoritarisme et nationalisme), restent encore aujourd'hui très pertinentes. Reclus était un idéaliste et un rêveur. Son livre permet ainsi de continuer d'espérer.

Xavier P.-Laberge



UN FUTUR RENOUVELABLE. TRACER LES CONTOURS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE Richard Heinberg et David Fridley. Montréal, Écosociété, 2019, 264 p.

Dans ce livre, Richard Heinberg et David Fridley entreprennent une mission fondamentale: essayer d'imaginer le monde sans énergies fossiles. Ils le font avec compétence, sans mettre des lunettes roses, sans être catastrophistes

non plus, procédant avec une grande rigueur scientifique. Ils examinent, l'une après l'autre, les technologies qui seront alors à notre disposition (biomasse, hydrogène, géothermie, etc.)

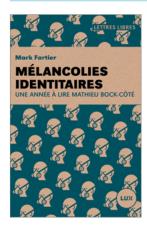
Cet exercice est important puisque la survie de notre planète demande une pareille transition et que les limites d'exploitation des énergies fossiles l'exigeront, qu'on le veuille ou non, et plus rapidement qu'on pourrait le croire. Le résultat n'est peut-être pas celui attendu. Non, nous ne pourrons pas continuer à vivre comme nous le faisons aujourd'hui: «un avenir fondé sur le solaire et l'éolien fournira probablement moins d'énergie dans l'ensemble, moins de mobilité et moins de capacité de fabrication.» Tout ce qui demande une forte densité énergétique sera particulièrement touché: il ne sera plus possible d'entretenir des flottes commerciales d'avions, et les bateaux devront à nouveau utiliser la voile.

La transition vers un monde sans émission de CO est coûteuse, elle demande des investissements considérables. Les auteurs rappellent à plusieurs reprises qu'elle doit aussi se faire à un moment où les énergies fossiles sont encore facilement disponibles. La mise en place des nouvelles infrastructures – une transformation gigantesque - doit pouvoir profiter de ces ressources précieuses qui accéléreront le processus et vaincront des difficultés qui deviendront considérables si l'on tarde trop. Il s'agit là, sans doute, d'un des principaux messages de ce livre.

Nous perdrons donc de notre confort matériel lorsque les énergies fossiles n'existeront plus. Nous passerons d'une économie de consommation à une économie de conservation. Mais nous gagnerons aussi, à vivre dans un monde avec une pollution réduite,

un air bien meilleur et des villes plus conviviales. Tout ne sera pas parfait cependant: les problèmes de l'extinction des espèces et de la raréfaction des terres persisteront. L'essai de Heinberg et Fridley, lucide et rigoureux, ne dit pas des vérités agréables à entendre. Mais il demeure essentiel pour mieux comprendre les changements qui nous attendent.

Claude Vaillancourt



MÉLANCOLIES IDENTITAIRES. **UNE ANNÉE À LIRE MATHIEU** BOCK-CÔTÉ.

Mark Fortier, Montréal, Lux Éditeur, 2019, 176 p.

Ce petit livre qu'a pondu Mark Fortier, en s'astreignant à consulter l'oracle de Mathieu Bock-Côté (MBC) à tous les jours sur une période d'un an, critique la pauvreté intellectuelle du penseur fétiche et tonitruant de Québecor.

On se serait attendus, en lisant le

titre de ce petit essai, à une analyse en profondeur des thèses de Mathieu Bock-Côté ainsi qu'à une réfutation de celles-ci. Or, ce n'est pas exactement à cela que nous convie Mark Fortier. L'auteur a plutôt voulu voir comment son intellect pourrait être affecté par une lecture quotidienne des propos de MBC, le «Schtroumpf à lunettes » du paysage médiatique québécois. Et pour ne pas que l'effet soit trop brutal, Fortier use abondamment de la digression, qui nous accroche bien souvent un sourire, malgré la pesanteur du propos à certains moments.

En nous amenant avec lui à la Foire du livre de Francfort, dans la maison de son grand-oncle à Sainte-Foy, à Sarajevo sur les pas de Pierre Vallières, à la patinoire de son quartier, Fortier nous entretient de MBC et du Québec d'aujourd'hui et d'hier. Il le fait habilement, en traçant un chemin d'analyses et d'anecdotes diverses, mais toujours en nous démontrant que ce que MBC propose, eh bien, c'est peu, c'est pauvre et c'est déprimant.

Heureusement, tout en étant cohérent et sérieux dans ses critiques, le livre de Fortier ne se prive pas de nous faire rire et de nous amener parfois la larme à l'œil, le tout pour compenser les fadaises bockcôtiennes. Surtout pour contrebalancer la dépression quasi automatique qui accompagne la lecture quotidienne de MBC: alors que ce dernier nous souhaite petit·e·s, Mark Fortier nous souhaite grand·e·s.

Eve-Marie Lacasse

À TOUT PRENDRE!

Ramon Vitesse

Sur les ondes de CKUT 90.3 FM, Pirate & libre! www.ckut.ca



Réal Godbout et Laurent Chabin, Quand je serai mort, La Pastèque, 2019, 80 p.

«Purée de moi-même!», pourrait s'exclamer l'antihéros de cette chronique lamentable... Sorti du pénitencier, il retourne à Saint-Henri pour rembobiner le fil perdu d'un amour auquel il croyait. Prostitution, itiné-

rance et pauvreté sont déclinées dans ce gouffre. Et que dire du dessin? Il est aussi cru que vraisemblable.



Élise Thiébaut et Mirion Malle, Les règles... quelle aventure !, Remue-Ménage, 2019, 72 p.

Avec ce livre sans fard, tous et toutes en apprendront plus au sujet des règles. Les auteures démystifient de nombreux aspects de l'écoulement menstruel en remon-

tant le cours d'un tabou tenace et en répondant à moult questions. Le ton comme les dessins sont sympathiques.



Aude Picault, Déesse, coll. BD Cul, Les Requins Marteaux, 2019, 128 p.

Résolument sexy et féministe, cette BD dépouillée, bicolore, sans case aucune et au trait poupon explore l'histoire de la première épouse d'Adam qui le quitta devant son obstination à vouloir la soumettre à son autorité.

Malgré tous les efforts pour anéantir le souvenir de son existence libre, Lilith persistera jusqu'à la fin.



Ali Fitzgerald, Réfugiés à Berlin, Presque Lune, 2019, 200 p.

La bédéiste narre ses ateliers de BD et de dessin avec des réfugié·e·s à Berlin. Soutenue par Amnistie internationale, l'auteure met en images ses coups de cœur, ses rencontres et témoigne des difficultés liées au statut de

réfugié·e, qui est rarement synonyme d'accueil. La création, cette riche activité humaine, amène son lot d'anecdotes sensibles.



Étienne Davodeau, Joub et Christophe Hermenier, Les couloirs aériens, Futuropolis, 2019, 112 p. Tomaž Lavrič TBC, Alerte rouge, Éditions cà et là, 2019, 96 p.

Deux BD qui jettent un regard en coin sur la vie qui défile et sur l'un de ses tournants

périlleux: la cinquantaine. Dans le premier survient un décalage avec des enfants devenus adultes, des amis et des amours qui tanguent. Étonnamment, le bonhomme se réinvente en faisant le ménage! Cet élan autobiographique de TBC, qui fait un va-et-vient entre 1982 et 2010, produit tout un choc, tout un télescopage. Pour cause, après coup, l'aspect «destroy» de ces anciens punks et la chute du régime autoritaire font dégriser.



Cédric Loth, Spray, Mosquito, 2019, 100 p.

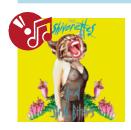
Ce Québécois mythique revient au 9e art avec une œuvre hallucinante et trépidante qui fait douter de l'humain - eut égard à la théorie de l'évolution de Darwin. Un gamin réchappé d'un «accident» d'auto et hébergé par des

prostituées tatouera des bikers et s'adonnera au graffiti; d'où le surnom Spray. Au menu: des couleurs qui éclaboussent et des moments surréalistes, dont un hiatus sur le pont Jacques-Cartier.



Benoît Feroumont, Le Royaume de Blanche-Fleur, Dupuis, 2019, 112 p.

Un lascar à l'imagination enflammée détourne et réactive les contes de princesses en bousculant l'ordre pour semer le désordre. Ce one-shot fascinera filles et garçons dégourdi·e·s tout en ridiculisant la guerre.



The Shiverettes, Real Shrill Bitches (autoédité)

Grâce à la voix de ces deux filles de Calgary ainsi qu'à la guitare et la basse, The Shiverettes distillent un post-punk rêche et un esprit riot grrrl. Les textes, comiques et tragiques, revendiquent d'être femme.



Geoff Berner, Grand Hotel Cosmopolis

L'accordéoniste juif originaire de Vancouver nous présente un klezmer alternatif cosmopolite magique. Produit et arrangé par SoCalled de Montréal, cet album clé est ambitieux et humaniste.



MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

LA FORCE DE

Représente plus de 100 000 membres affiliés des régions de Montréal, Laval et de la Rive-Sud de Montréal

565, boulevard Crémazie Est, bureau 2500

Montréal (Québec) H2M 2V6 Téléphone: 514 387-3666 Courriel: crftqmm@ftq.qc.ca www.montrealmetro.ftq.qc.ca







Cet hiver aux éditions écosociété



La cybernétique, la quantification, la dataveillance et le néolibéralisme menacent nos société de dissolution. Et cela n'a rien de virtuel.





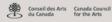
Il ne s'agit pas d'être contre le progrès, mais de reconnaître que le libéralisme lui a donné sa direction, et qu'il importe désormais de le tourner vers nous.

ecosociete.org



Quels enjeux environnementaux et sociaux soulève le bonheur de la connexion permanente? Est-il permis d'imaginer un monde sans Internet?







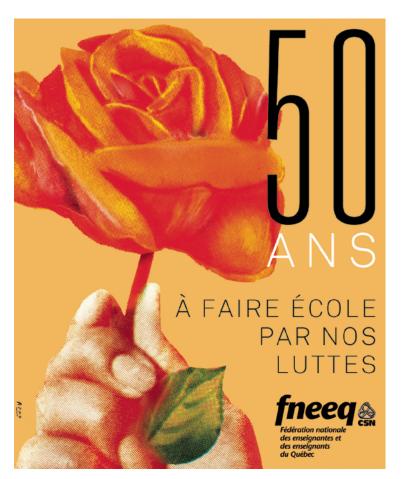




La faible reconnaissance n'est pas dans ta tête.

Ensemble, nous avons le pouvoir d'agir.









Institut de recherche et d'informations sociéconomiques

1710, Beaudry, bureau 3.4 Montréal, Québec, H2L 3E7

secretariat@iris-recherche.gc.ca 514.789.2409

appuyez l'IRIS, devenez membre : www.iris-recherche.qc.ca/membres



REVUE SOCIALE ET POLITIQUE

Tout le monde à bord!

Abonnez-vous en ligne ababord.org/abonnement

ou en remplissant ce formulaire et en le retournant à l'adresse ci-dessous:

	Abonnement individuel 1 an / 5 numéros	55\$					
	Abonnement de soutien 1 an / 5 numéros	65\$					
	Abonnement individuel 2 an / 10 numéros	100\$					
	Abonnement étudiant et faible revenu 1 an	40\$					
	Abonnement électronique	35\$					
	Abonnement institutionnel	80\$					
	Don de soutien						
	Ces tarifs sont taxes incluses						
Nom							
Organisation / Institution							
Adres	se						
Ville Code Postal							
TelCourriel							
Débuter l'abonnement au numéro							
Faites parvenir votre coupon et votre chèque à l'ordre de							
SODEP (Revue À Bâbord!)							
CP 160 succ. Place d'Armes							
Montréal, QC H2Y 3E9							

TÉLÉCHARGEZ LE COUPON D'ABONNEMENT-CADEAU
ET ENVOYEZ-LE PAR LA POSTE







www.ccmm-csn.qc.ca

Pour se syndiquer : 1-800-947-6177





L'ÉCOLE PUBLIQUE:

celle qui prépare les élèves à la vraie vie!











La FIQ, forte de ses 76 000 infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes et perfusionnistes cliniques, est reconnue comme une organisation syndicale efficace pour l'amélioration des conditions de travail de ses membres et la défense des soins de santé accessibles et sécuritaires.









Francis Dupuis-Déri **NOUS N'IRONS** PLUS AUX URNES DES PARVENUS

POUR ELLES TOUTES

DU VIN ET DES JEUX

LA MÉDIOCRATIE

www.luxediteur.com

MÉLANCOLIES **Mark Fortier ENTITAIRES** LIRE MATHIEU BOCK-CÔTE

CONT UNI

Hugo Meunier WALMART JOURNAL D'UN ASSOCIÉ

ME